

Lettres sur la lithotritie, ou, L'art de broyer la pierre. Cinquieme lettre / par le Docteur Civiale.

Contributors

Civiale, Docteur 1792-1867.
Royal College of Physicians of Edinburgh

Publication/Creation

Paris : Crochard, 1837.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/y6myy6vn>

Provider

Royal College of Physicians Edinburgh

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by the Royal College of Physicians of Edinburgh. The original may be consulted at the Royal College of Physicians of Edinburgh. where the originals may be consulted.

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

LETTRES

OUVRAGE DU MÊME AUTEUR

LA LITHOTRIE

TRAITE PRATIQUE

DES MALADIES

DE LA VESSIE

LETTRES

PAR LE DOCTEUR

SUR

LA LITHOTRIE.

AVEC TROIS PLANCHES IN-FOLIO.

CINQUIEME LETTRE

Un volume in-octavo. — Paris, 1837.

PRIZ : 2 FRANCS.

Les autres parties sont sous presse, et paraîtront incessamment.

PARIS.

LIBRAIRIE DE CROCHARD ET COMPAGNIE.

17, rue de la Harpe, vis-à-vis le Collège de France.

1837.

Ouvrage du même auteur.

TRAITÉ PRATIQUE
SUR LES MALADIES
DES
ORGANES GÉNITO-URINAIRES.

PREMIÈRE PARTIE.

MALADIES DE L'URÈTRE.

AVEC TROIS PLANCHES IN-FOLIO.

Un volume in-octavo. — Paris, 1837.

PRIX : 7 FRANCS.

Les autres parties sont sous presse, et paraîtront incessamment.

LETTRES
SUR
LA LITHOTRITIE

OU
L'ART DE BROYER LA PIERRE;

PAR LE DOCTEUR CIVIALE.

CINQUIÈME LETTRE.

PARIS.
LIBRAIRIE DE CROCHARD ET COMPAGNIE,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N° 13.
1837.

LETTRES

LA LITHOTRIE

L'ART DE BROTER LA PIERRE

PAR LE DOCTEUR CIVIL

CINQUIÈME LETTRE

PARIS

LIBRAIRIE DE CROCHARD ET COMPAGNIE

RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N. 15.

1837.

R35973

V^e LETTRE

SUR

LA LITHOTRITIE.

Il faut presque autant d'efforts pour introduire une vérité nouvelle dans les sciences que pour faire pénétrer un coin par le gros bout. On le démontrerait aisément sans sortir du domaine de la chirurgie, et il n'y aurait pas même besoin d'en aller demander les preuves à l'histoire : car, de nos jours, la lithotritie a mis hors de doute que les découvertes les plus utiles percent avec peine la foule des erreurs qui s'amoncellent autour de leur berceau pour les étouffer.

J'ai toujours pensé que c'était un devoir pour moi de veiller à ce que l'art de broyer la pierre se développât librement, à ce qu'il ne pût s'enraciner aucune

de ces fausses doctrines qui pullulent de toutes parts, comme les mauvaises herbes dans nos moissons. Je me suis acquitté déjà de ce devoir dans mes précédentes Lettres : c'est encore lui qui me fait prendre la plume aujourd'hui.

Les difficultés de ma position ne m'ont pas plus arrêté cette fois, qu'elles ne m'avaient effrayé jadis. J'ai cru néanmoins devoir changer de marche. Jusqu'ici j'avais été sobre de citations, et je n'avais nommé les personnes que quand une désignation positive devenait indispensable pour me rendre intelligible à ceux même qui possèdent bien les éléments de la question. Il m'avait paru convenable d'agir ainsi dans un temps où l'effervescence des esprits prédisposait à mésinterpréter les intentions, et à faire voir des personnalités là où il n'y avait que des débats scientifiques. Les mêmes précautions ne sont plus nécessaires aujourd'hui ; cette espèce de fièvre a considérablement diminué : on sent le besoin d'apporter plus de calme dans les discussions ; beaucoup de chirurgiens qui s'étaient d'abord déclarés ouvertement contre la nouvelle méthode, ont cédé à l'évidence ; ceux qui avaient entrepris une opposition sourde et détournée se sont vus réduits à cesser une lutte que la puissance des faits rendait de plus en plus inégale ; ceux enfin qui s'étaient jetés à corps

perdu dans la polémique ont compris qu'il valait mieux se livrer à la pratique, et depuis qu'ils ont obtenu quelques succès, ils font moins de bruit.

C'est une particularité fort remarquable, en effet, et bien propre à répandre du jour sur les points les plus obscurs de l'histoire de la lithotritie, qu'aussi longtemps que mes confrères, livrés aux spéculations de la théorie, n'ont connu que des instruments ou des procédés vicieux et n'ont fait que des tentatives malheureuses, ils ont cherché surtout à déprécier mes travaux et mes succès pratiques. Au contraire, depuis qu'ils ont abandonné leurs instruments imparfaits, et qu'à l'aide de procédés plus rationnels ils sont parvenus à opérer quelques malades, ce système de dénigrement n'a plus été suivi par eux avec la même insistance; de loin en loin seulement ils se livrent encore à des accès de dépit et de mauvaise humeur, qui paraissent être en raison inverse de la réussite. Plus d'une fois, à l'apparition d'un nouveau pamphlet, j'ai pensé que l'auteur venait d'essuyer des revers, et presque toujours mes conjectures étaient fondées. Espérons que les succès iront désormais en croissant, et que le nombre des libelles diminuera dans la même proportion.

Quoi qu'il en soit, c'est particulièrement du passé que j'ai à m'occuper. Il s'agit pour moi de rétablir cer-

tains faits, dont l'altération, déjà ancienne, a engendré des erreurs qui subsistent encore. Je n'ai en vue que de combattre des opinions inexactes et de réfuter des assertions hasardées. Si j'ai cru devoir bien établir la position de tous ceux qui ont pris part aux débats, c'est qu'il pouvait sortir de là des notions propres à faire comprendre certaines circonstances qui, sans cela, eussent été inexplicables. Si parfois aussi j'ai rapporté des actes qui avaient été accollés à la science, bien qu'ils s'en éloignassent beaucoup, je l'ai fait pour éviter d'être soupçonné d'avoir voulu combattre des fantômes : il le fallait bien, puisque, non content de présenter les faits sous un faux jour, on s'est adressé aux passions, on a mis en cause le caractère des individus, on a même, ayons le courage de le dire, exploité la diffamation, comme moyen de succès. Ce n'est assurément pas ma faute si quelques hommes, d'ailleurs honorables, ont ainsi fait rejaillir sur eux une sorte de déconsidération que, par la plus singulière des interprétations, on a voulu attribuer moins aux actes eux-mêmes qu'au grand jour sous lequel on est réduit à les placer par la nécessité d'exercer le plus sacré des droits, celui de la légitime défense.

Je sais que le temps a fait justice de cet odieux système, et qu'à l'exception d'un petit nombre d'esprits

chagrins ou d'hommes à vues étroites, pour qui la science n'est qu'un manteau dont se couvre l'intérêt privé, tout le monde le réprouve et partage l'opinion qu'exprimait Scarpa dans une lettre qu'il m'écrivit relativement à une des premières réfutations que j'ai publiées : « Votre démonstration est complète; mais je regrette que vous ayez perdu votre temps à lutter contre des hommes aussi ignorants que présomptueux. » Beaucoup d'étrangers sont cependant encore sous l'empire des illusions que ce système a fait naître, et la confusion qu'il a portée dans la science n'est point dissipée, même en France et en Angleterre, où chaque jour les documents les plus authentiques sont mutilés ou dénaturés dans des publications qui n'ont souvent de scientifique que le titre, mais dont quelques-unes portent, quant à la forme, le cachet d'un véritable talent.

On dira peut-être qu'il était inutile de revenir là-dessus, parce qu'aujourd'hui les travaux relatifs à la lithotritie commencent à prendre une meilleure direction chez nous, et qu'au demeurant il y a un bon sens public qui finit toujours par mettre chacun à sa place.

Nul n'est plus disposé que moi à cesser une fastidieuse polémique. Mais si les uns laissent l'erreur s'accréditer en gardant le silence, tandis que les autres

n'épargnent rien pour la propager, tous concourent au même but, l'altération de la vérité; et ceux qui n'auront d'abord été frappés que d'un inconvénient secondaire, seront les premiers à regretter un jour qu'on ne les ait point éclairés en temps utile.

Quant au bon sens public, j'ai été en position d'en apprécier la portée, et il y aurait de ma part plus que de l'ingratitude à en méconnaître la toute-puissance. C'est au bon sens public, en effet, que je dois le triomphe d'une cause à la défense de laquelle je ne pouvais apporter que des armes inégales. Je fus d'abord seul contre tous, et quelques années ont suffi pour donner à la doctrine que je soutiens plus de partisans que n'en compte celle de mes adversaires. Qu'on juge, d'après cela, de ma confiance dans le bon sens public! C'est sur lui que je compte pour mettre un terme aux débats sur la lithotritie; mais dussé-je paraître ingrat envers ceux qui s'arrogent le droit de distribuer la justice en son nom, je ne saurais accepter la part qu'ils ont bien voulu me faire.

Depuis le commencement de mes expériences jusqu'à ce jour, toutes les combinaisons de mes procédés ont eu pour unique objet de *morceler* la pierre et de la réduire en *fragments* assez ténus pour qu'ils pussent traverser l'urètre, soit que les contractions

vésicales en déterminassent la sortie spontanée, soit qu'on fût obligé de les extraire par des moyens que j'ai fait connaître. La nécessité du morcellement est une doctrine que je n'ai cessé de proclamer, et que j'ai soutenue contre les attaques dont elle a été l'objet, notamment depuis 1824 jusqu'en 1830. Pendant ce laps de six années, tous mes confrères dans l'art de broyer la pierre n'ont cherché, au contraire, qu'à éviter la *fragmentation* et à obtenir la plus grande quantité possible de *détritus* ou de *poudre fine*; ils n'ont proposé de moyens propres à écraser et diviser que pour les cas dans lesquels le *gragement* extérieur ou intérieur était impossible. Je me suis constamment élevé contre un procédé dont l'expérience m'avait appris les défauts; mes confrères, de leur côté, l'ont soutenu avec opiniâtreté, et n'ont rien épargné pour donner à penser qu'il était supérieur au mien. De là l'origine des principales discussions qui ont eu lieu en lithotritie. D'un côté, dépréciation de mes moyens d'opérer, exposition inexacte des résultats que j'en obtenais, et exaltation des instruments et procédés qu'on voulait substituer aux miens; d'un autre côté, défense des instruments et procédés dont une longue pratique avait démontré l'utilité, rétablissement de la vérité à l'égard des résultats obtenus, et appréciation des

moyens nouveaux qu'on mettait en avant : voilà les points sur lesquels la polémique a roulé pendant six années. Le temps a prouvé enfin que la vérité était de mon côté. Le système contre lequel je me suis élevé sans relâche est écroulé ; personne ne songe plus à *pulvériser* la pierre, et la production de fragments calculeux est reconnue aujourd'hui une des *nécessités* de la lithotritie, même par ceux qui avaient été les plus chauds partisans du grugement. Les nouveaux moyens qu'on a proposés tendent à morceler la pierre, *comme je l'ai constamment fait* ; c'est le résultat que produisent tous les instruments courbes actuellement en usage, dont, sous ce rapport, le mode d'action ne diffère pas de celui des instruments droits, qui ont seulement trouvé en eux un auxiliaire utile.

Pour étudier une chose, il faut
commencer par la voir, et la voir
telle qu'elle est.

LA ROMIGUIÈRE.

Les actes de l'Académie des Sciences relatifs
aux prix Montyon étant les pièces qui ont fourni
le plus de fausses interprétations, c'est par eux que
je commencerai cette revue, en relevant les princi-
pales erreurs dont chacun a été l'occasion. Je les re-
produirai par ordre de dates et en citant les textes
mêmes.

Déjà l'art de broyer la pierre avait reçu la sanction
de l'expérience, et la renommée en avait publié les
succès jusque dans les plus hautes sphères de la so-
ciété, lorsqu'en 1824 je soumis mes moyens d'opérer
et mes résultats à l'Académie, qui nomma une Com-

mission spéciale chargée d'examiner mes moyens et d'en suivre l'application. Percy et Chaussier, qui formaient cette Commission, firent, le 22 mars de la même année, un Rapport très-détaillé, contenant un court historique de la lithotritie, l'appréciation des prétentions rivales, la théorie de la nouvelle méthode, les résultats de son emploi comme expérimentation, les espérances qu'elle faisait concevoir, les circonstances qui paraissaient en restreindre l'usage, et la fixation du rang qu'elle devait prendre dans la science; en un mot, la question scientifique y était traitée aussi complètement que le permettaient les données qu'on possédait déjà et les bornes qu'il est d'usage d'imposer à de tels écrits. J'ai inséré en entier, à la fin du Parallèle, ce long Rapport, dont on cherche à faire oublier l'existence en ne le citant jamais; j'en signalerai seulement ici quelques passages, et d'abord le suivant, qui est relatif à l'origine et à la nature de mes travaux :

« En 1818, au mois de juillet, M. Civiale présenta
 » au Ministre de l'intérieur la demande d'avances pécuniaires pour faire construire des instruments de son
 » invention, qu'il disait propres à *détruire les pierres*
 » *dans la vessie, sans recourir à l'opération de la taille.*
 » Cette demande fut renvoyée, quelques jours après, à
 » la Société de la Faculté de Médecine, avec un Mé-
 » moire explicatif de plusieurs dessins relatifs à l'appa-
 » reil instrumental, que l'auteur nommait déjà alors
 » *lithontripteur*. Le 14 du même mois, la Société donna
 » à M. Civiale les deux mêmes Commissaires que l'A-
 » cadémie lui a donnés en dernier lieu; mais cette

« fois ils ne firent point de Rapport, et les choses en
 » restèrent là. Cependant cet appareil lithontripteur
 » fut exécuté l'année suivante par un mécanicien de
 » Paris, avec les modifications et les perfectionnements
 » dont il jouit aujourd'hui; de sorte qu'on peut faire
 » remonter à quatre ou cinq ans la méthode qui nous
 » occupe, quoiqu'elle n'ait été bien connue et qu'elle
 » n'ait eu toute sa consistance que depuis un peu plus
 » de trois années. »

On remarque le but que je m'étais proposé dans ce travail, et l'expression que j'employais déjà pour désigner mon appareil. Il n'est pas indifférent pour moi de prouver ainsi que mes premières recherches n'avaient point la cystotomie pour objet, comme on l'a prétendu, et que M. Heurteloup s'est jeté dans de fausses suppositions en essayant d'introduire le mot de *lithotripsie*.

Plus loin, au sujet de quelques travaux récents et de prétentions que déjà on tentait d'établir, le Rapporteur de la Commission, cherchant, avec une bonté vraiment paternelle, à encourager tout le monde, s'exprime en ces termes :

« Nous aimons mieux croire que ces médecins (MM. Leroy et Civiale), estimables contemporains et condisciples, ont pu avoir, sans s'être fait de confidences, la même pensée, comme il est clair que M. Civiale s'est rencontré avec le rédacteur de la Gazette de Salzbourg sans jamais avoir entendu parler ni de lui ni de cette Gazette, et qu'étant partis l'un après l'autre du même point et en suivant la même route, c'est M. Civiale qui est arrivé le premier. »

Enfin, les conclusions, adoptées par l'Académie, sont formulées en ces termes :

« Voulant tenir un juste milieu entre l'enthousiasme
 » qui exagère tout, et la prévention contraire qui cher-
 » che à tout rabaisser, nous estimons que la méthode
 » nouvelle proposée par M. Civiale, pour détruire la
 » pierre dans la vessie sans le secours de l'opération
 » de la taille, est également glorieuse pour la chirurgie
 » française, honorable pour son auteur, et consolante
 » pour l'humanité; que, nonobstant l'insuffisance dont
 » elle peut être dans quelques cas et la difficulté de
 » l'appliquer dans quelques autres, elle ne peut man-
 » quer de faire époque dans l'art de guérir, qui la re-
 » gardera comme une de ses ressources les plus ingé-
 » nieuses et les plus salutaires; enfin, que M. Civiale,
 » qui a bien mérité de sa noble profession et de ses
 » semblables, a aussi acquis des droits à l'estime et à la
 » bienveillance de l'Académie, dans le sein de laquelle
 » la philanthropie a son culte, comme les sciences y
 » ont leur autel. »

Ce Rapport, en constatant d'une manière solennelle les succès que j'avais déjà obtenus, ne pouvait manquer d'appeler davantage encore l'attention publique sur la nouvelle méthode.

L'Académie, pénétrée du rôle important qu'allait jouer la lithotritie, résolut de consacrer une partie des prix de la fondation Montyon à encourager et récompenser les travaux que cette découverte chirurgicale ferait éclore; et dès lors tous ces travaux rentrè-

ent dans les attributions des Commissions spéciales qu'elle nommait chaque année.

En 1825, il n'y eut ni décision prise ni encouragements donnés. Voici ce qu'on lit dans le Programme des prix décernés :

« Le Rapport de la Commission a cité honorablement les noms de MM. Amussat, Leroy d'Étiolle et Civiale, dont les recherches et les travaux ont eu pour objet une opération qui consiste à briser et détruire dans la vessie les calculs qui s'y forment et qui s'y développent. Les résultats dus à MM. Civiale, Amussat et Leroy d'Étiolle sont mentionnés dans le Rapport. Il n'est rien affirmé sur l'antériorité de l'invention, et ces mêmes travaux, confirmés par une plus longue expérience, pourront devenir l'objet de prix décernés dans les concours suivants. »

L'Académie, comme on le voit, déclare formellement qu'elle laisse de côté tout ce qui concerne la priorité et les droits de chacun. L'année précédente, elle avait tranché ces questions par l'organe de sa Commission, dont le Rapport ne fut point contesté. Cependant M. Leroy avait déjà fait, en dehors de l'Académie, quelques observations, au sujet desquelles Percy lui écrivit, le 9 avril 1824, une lettre que ce jeune médecin publia en 1825, et qu'il ne sera point inutile de placer ici.

« Je suis loin de vous en vouloir, mon cher Monsieur ; vous n'avez fait de mal qu'à vous-même, et vous m'en auriez fait, à moi, que je l'aurais déjà oublié. Mais comment se terminera la lutte que vous

» avez provoquée, et à quoi vous conduira-t-elle ?
 » Votre adversaire, pendant que vous réclamez, va son
 » train, jouit de ses succès, et semble ne pas entendre
 » le bruit que vous vous efforcez de faire. Il vient de
 » faire parapher plusieurs écrits qu'il donne pour être
 » bien authentiques, et je les crois tels ; on vous jugera
 » d'après des preuves péremptoires, et non sur des pa-
 » roles susceptibles d'interprétation. Je regrette vive-
 » ment que vous vous soyez engagé dans une pareille
 » affaire. Lisez notre Rapport, et vous verrez que c'est
 » le docteur Gruithuisen qui a le mérite de l'antériorité,
 » et que M. Civiale n'est venu que dix ans après
 » lui. Il a pu avoir la même pensée que ce docteur,
 » comme je crois très-possible que vous avez conçu,
 » sans aucune communication ni avec l'un ni avec
 » l'autre, le projet en litige. Je conserve *l'un des petits*
 » *ressorts auxquels vous avez depuis substitué la pince*
 » *du parent de Franco* ; vous l'avez laissé tomber à
 » terre lorsque vous vîntes me montrer vos instruments,
 » avec lesquels vous n'eussiez bien sûrement pu faire une
 » des brillantes opérations dont M. Civiale nous a rendus
 » témoins. Que ne puis-je vous mettre d'accord ! Vous
 » êtes tous deux d'honnêtes gens et des médecins instruits
 » et zélés ; mon bonheur serait de vous rapprocher ;
 » mais votre article de je ne sais quel journal
 » et votre réclamation imprimée m'en ôtent tous les
 » moyens. Je me verrai peut-être, lundi, réduit et forcé
 » de donner à l'Académie des explications qui ne seront
 » pas à votre avantage : voilà où conduit une démarche
 » inconsidérée. Mais *les preuves écrites que j'ai*

» à fournir contre vos prétentions ne pourront altérer le
 » cas que je fais de vous, ni l'attachement que vous a
 » voué l'un de vos plus anciens prédécesseurs. »

Les remarques de Percy prouvent combien mon confrère s'était fait illusion, et à quel point il se trompait en supposant identité entre nos moyens respectifs d'opérer.

En 1826, les succès de ma méthode, devenus chaque jour plus multipliés, fixèrent davantage l'attention de l'Académie, à laquelle je présentai les détails d'un grand nombre d'opérations, comprenant la plupart des cas qui peuvent s'offrir dans la pratique, et dont l'issue avait été presque constamment heureuse. Cependant l'Académie, guidée par cette prudente réserve dont on ne doit jamais s'écarter dans les sciences d'application, où l'expérience prononce seule en dernier ressort, ne crut pas que le moment fût encore venu de décerner un grand prix. Elle accorda seulement, sur les conclusions d'une Commission composée de MM. Duméril, Portal, Dupuytren, Magendie et Boyer, les récompenses suivantes :

« A M. Civiale, qui a publié plusieurs Mémoires
 » importants sur la lithotritie ou sur les moyens de
 » broyer les calculs dans la vessie urinaire, et qui a
 » fait avec succès le plus grand nombre d'opérations
 » sur le vivant, une somme de *six mille francs*.

» Une somme de *deux mille francs* à chacun des
 » trois médecins dont les noms suivent, par ordre alphabétique :

» A M. Amussat, auteur d'un Mémoire très-remar-
 » quable sur la structure du canal de l'urètre;

» A M. Heurteloup, auteur d'un Mémoire sur l'extrac-
 » tion des calculs par l'urètre, et qui a très-ingénieu-
 » sement perfectionné les instruments adaptés à cette
 » opération ;

» A M. James Leroy d'Étiolle, qui a publié en 1825
 » un ouvrage sur le même sujet, et qui a le premier,
 » en 1822, fait connaître *les instruments qu'il a inventés*
 » *et qu'il a depuis essayé de perfectionner.* »

Cette fois encore, l'Académie ne s'occupa ni de la priorité, ni des prétentions rivales, ni de tout ce qui concerne la théorie de la nouvelle méthode, questions sur lesquelles il n'y avait rien à ajouter aux détails consignés dans le Rapport de 1824. Il ne s'agissait alors, comme il ne s'est agi plus tard, que de décerner des récompenses, en les proportionnant aux droits de chacun.

Les expressions imprimées en caractères italiques, dans le passage relatif à M. Leroy, ont donné lieu à de fausses interprétations.

Il est clair, comme je l'ai démontré déjà dans mes précédentes publications, que les instruments mentionnés dans le Rapport de 1826, et qui ont été inventés en effet par M. Leroy, différaient essentiellement des miens, avec lesquels on a voulu ensuite les confondre. Pour apprécier l'exactitude de ce que j'avance, ou plutôt de ce que je répète ici, on n'a qu'à lire le Rapport de 1824, la lettre de Percy à M. Leroy, l'ouvrage que ce dernier a publié en 1825, enfin un article inséré en 1822 dans la *Revue Médicale*, et que j'ai reproduit dans ma première Lettre. M. Leroy,

comme le dit formellement Percy, employait des ressorts de montre pour saisir et fixer la pierre, soit qu'il voulût l'attaquer au moyen d'une couronne de trépan, soit qu'il cherchât à l'enfermer dans une poche. Ces instruments sont ingénieux, sans doute, mais ils sont inutiles, et l'auteur lui-même a été forcé d'y renoncer. Il y substitua, ainsi qu'on le voit dans la lettre de Percy, un autre instrument qui a de l'analogie avec les miens, et qui est une imitation d'instruments anciens.

A cette occasion, il n'est pas inutile de faire remarquer qu'en parlant d'instruments anciens, c'est surtout ceux de Sanctorius et d'Alphonse Ferry que M. Leroy a rappelés comme étant les modèles des pinces qui servent aujourd'hui. Or, ces modèles étant assez éloignés de leurs copies, mon confrère aurait pu considérer les changements qu'il y a faits comme fondant en sa faveur un titre de propriété. Mais il existe d'autres modèles, figurés principalement dans les œuvres de Fabrice de Hilden, qui ont une ressemblance parfaite avec la pince dont M. Leroy veut absolument être l'inventeur. Dans ma première Lettre, ainsi que dans le Parallèle, j'ai donné les dessins de l'un et l'autre instrument. En les comparant ensemble, on est fort en peine de dire sous quel point de vue ils diffèrent; mais on apprécie aisément les prétentions de mon confrère au mérite de l'invention. J'admets volontiers que l'existence de l'ancien instrument lui était inconnue, comme elle me l'était à moi; je veux qu'il doive à son imagination féconde de s'être rencontré avec André Delacroix et Fabrice de Hilden, comme plus

tard il se rencontra avec moi ; mais , une fois le fait bien constaté , sur quoi se fonde-t-il pour vouloir à tout prix s'attribuer la découverte d'un instrument figuré d'une manière si exacte dans des ouvrages anciens, pour se croire encore aujourd'hui des droits à l'appeler *mon trois-branches* (1), et à dire que l'Académie des Sciences l'en a reconnu *inventeur* (2) ? Depuis quand l'ignorance de l'histoire donne-t-elle des titres à la gloire d'une invention qui date de quelques siècles ?

On concevra sans peine que mes premiers instruments fussent fort imparfaits, et qu'il ait fallu plusieurs années d'expériences et d'essais pour les amener au degré nécessaire de précision. Cependant, je fis imprimer en 1825 le Mémoire que j'avais adressé en 1818 au Ministre de l'intérieur, et dont il est question dans le Rapport de Chaussier et Percy. Cette publication ne tendait manifestement qu'à établir la réalité de travaux antérieurs, dont on prétendait ne pas devoir tenir compte parce qu'on ne les connaissait point. La critique peut avoir raison quand elle s'exerce sur la forme d'une ébauche crayonnée par une main novice ; mais elle ne fait pas preuve de goût quand elle reproche amèrement à l'auteur de la lithotritie les erreurs de physiologie, les négligences de style et les incorrections de dessin de l'élève en médecine, et surtout lorsqu'elle

(1) *Dé la Lithotripsie*, p. 101.

(2) *Ibid.*, p. 236.

affecte de confondre les dates, de méconnaître les intentions. Je ne regrette cependant pas qu'elle emploie de si pauvres moyens : c'est une preuve qu'elle n'en a pas de meilleurs. Ce que je me dois seulement, c'est de relever les inexactitudes que cette confusion a fait naître et que des écrivains impartiaux ont adoptées.

De ce qu'il existe une différence notable entre les instruments dont je me servais dans mes premières opérations, en 1824, et les dessins annexés au travail de 1818, publié en 1823, on a conclu qu'il ne s'agissait point des mêmes instruments : de là deux suppositions, qu'il m'est pénible de rappeler, mais qu'enfin MM. Heurteloup et Leroy n'ont point hésité à former, et dont ensuite MM. Tanchou, Tavernier et autres se sont faits les échos. On a donc imprimé que j'avais voulu *tendre un piège* à la crédulité de mes confrères, en faisant connaître des instruments autres que ceux dont je me servais. Et quand on sentit l'absurdité d'une pareille allégation, on insinua que je m'étais *emparé* des appareils inventés par M. Leroy, et que la Commission de l'Académie des Sciences s'était *prêtée à cette fraude*.

En vérité, on ne sait ce qui doit surprendre le plus, dans ces accusations, ou de leur gravité, ou de la légèreté avec laquelle elles ont été portées.

A-t-on donc eu assez peu de discernement pour ne pas concevoir que les instruments de 1818 et ceux de 1824 devaient, de toute nécessité, présenter des différences entre eux, puisque j'avais employé six années d'expérimentations, d'essais et de tentatives de tous

genres à les perfectionner ? Le seul point important à établir, c'est l'identité du principe aux deux époques. Or, cette identité ne saurait être contestée; car, en 1818, comme en 1824, il s'agissait de pinces droites à gaine pour saisir et fixer la pierre, et de perforateurs pour l'attaquer; le Rapport en fait foi, et M. Leroy a positivement déclaré, en 1825 (1), avoir trouvé dans mon Mémoire, écrit en 1818, quatre ans avant qu'il lui-même songeât à la lithotritie, *l'idée de briser les calculs vésicaux avec un instrument analogue au tire-balle dit alphonsin, en les percutant avec un stylet. Le manuscrit de ce mémoire lui avait été, dit-il, confié par Percy.* Comment concilier cet aveu et autres semblables, que M. Leroy a faits en maintes occasions, avec les prétentions qu'il a élevées ? Que devons-nous penser en voyant tenir un langage si différent par M. Leroy et par ses défenseurs officiels ?

Examinons maintenant s'il y avait même l'ombre d'un motif de supposer que j'employasse des instruments qui n'étaient pas les miens. Rien de plus facile à vérifier qu'un fait matériel. Or, les instruments que M. Leroy avait proposés, et qu'on m'accusait d'avoir copiés, *extorqués*, pour me servir des nobles expressions de M. le baron Heurteloup, étaient inutiles et dangereux; ils n'ont jamais été appliqués avec succès, même par l'inventeur, qui ne le dissimule pas. Comment donc des instruments dont j'ai plusieurs fois relevé les vices,

(1) *Exposé des divers procédés*, p. 220.

et que leur auteur a mis de côté, auraient-ils pu me conduire aux heureux résultats que j'obtenais chaque jour ? On n'avait pas calculé que répandre une si odieuse calomnie, c'était faire la plus sanglante critique de M. Leroy : car, quelle idée donnait-on alors du chirurgien qui aurait imaginé un appareil instrumental, sans être en état de le faire manœuvrer, même sur le cadavre, et qui aurait tenté plusieurs fois de l'appliquer sur le vivant, sans obtenir autre chose que des résultats négatifs et des revers, tandis que ce même appareil réussissait largement en d'autres mains ? En effet, depuis deux ans, je débarrassais chaque jour des malades de leur pierre, que mon confrère n'était point encore parvenu à en guérir un seul. Voilà ce que j'ai déjà mis en pleine évidence ; mais j'ai dit aussi que M. Leroy ne méritait pas une si verte critique, et l'on verra plus loin qu'il a opéré avec succès dès qu'il a eu le bon esprit de renoncer aux instruments de son invention, après avoir vainement cherché à en corriger les vices.

Les pinces à gaine qui faisaient partie de mes appareils, et qu'adoptait plus tard aussi mon confrère, comme le constate la lettre de Percy, sont donc le seul point qui établisse quelque analogie entre ses instruments et les miens. Mais, encore une fois, cette analogie n'était qu'apparente, et l'on n'en peut douter quand on compulse l'ouvrage publié en 1825 par M. Leroy ; car c'est à ce livre qu'il faut recourir, et non aux écrits des panégyristes de l'auteur, qui, plus adroits, moins naïfs que lui, se sont bien gardés de compromettre

leur système. Effectivement, M. Heurteloup, après avoir écrit en 1824, dans les Archives générales sous l'influence de l'enthousiasme qu'avaient, disait-il, excité en lui mes travaux, écouta plus tard d'autres inspirations, et se donna mission d'embrouiller la plus simple des questions. En ce qui concerne l'invention de la lithotritie, pour faire ressortir ce qu'il appelait les *droits* de M. Leroy et atténuer les miens, il n'imagina rien de mieux que d'émettre la misérable supposition dont j'ai parlé tout-à-l'heure, d'altérer le sens et le texte des citations qu'il m'empruntait, de copier les dessins de mes instruments dans le Traité de la lithotritie que j'ai publié en 1827, et de donner ces dessins comme représentant les appareils de M. Leroy. C'est dans cet esprit qu'a été rédigé un libelle, imprimé en 1827, sous forme de Lettre à l'Académie des Sciences, pour détourner ce corps savant de m'adjuger le grand prix Montyon. La plupart de ceux qui se sont immiscés depuis dans les discussions relatives à la lithotritie ont pris ce précédent pour point de départ.

Je reviens au Rapport de la Commission Montyon de 1826, pour faire observer qu'en le citant, M. Leroy et ses amis, non-seulement en ont donné une fausse interprétation, comme je l'ai montré, mais encore en ont retranché la partie qui me concerne. En rapprochant l'un de l'autre les extraits qu'ils ont publiés et celui qui précède, et qui a été pris textuellement dans le Programme de l'Académie, on jugera de quel côté se trouve la bonne foi. On a dû voir que l'Académie, après m'avoir

mis hors de ligne dans la distribution des premières récompenses, ne fait aucune distinction entre MM. Amussat, Heurteloup et Leroy, quoique les deux premiers n'eussent affiché aucune prétention à la découverte de la lithotritie ; ils s'étaient seulement occupés de cette méthode, et l'Académie encourageait leurs efforts, comme elle appuyait ceux de M. Leroy, comme elle a ensuite stimulé ceux de beaucoup d'autres, que j'aurai occasion de faire connaître. Il est vrai que M. Amussat a élevé plus tard des prétentions sérieuses, soutenues entre autres par MM. Petit et Dubowski, et qui reposent sur ses recherches au sujet de l'urètre, ainsi que sur une pince à gaine et à deux branches qu'il avait proposée pour attaquer les calculs vésicaux. A l'égard de cet instrument, dont on a voulu faire une chose si originale, il a la plus grande analogie avec un brisepierre dont je me servais dans mes premières opérations, et sur le modèle duquel fut construit ensuite le brise-coque de M. Heurteloup. Il n'a pas servi d'ailleurs, et l'auteur l'a abandonné presque aussitôt après l'avoir proposé. Quant aux recherches sur l'urètre, publiées en 1824, lorsque M. Amussat les commença, mes instruments avaient acquis déjà un haut degré de perfection ; j'avais fait sur le cadavre et sur les animaux vivants un grand nombre d'expériences qui m'avaient mis à même de tracer les règles de la nouvelle méthode et d'en déterminer l'importance. Personne plus que moi ne rend justice à M. Amussat : j'aime à croire que, s'il était arrivé quelques années plus tôt, il aurait tout créé, tout inventé, et qu'à peine ses successeurs

auraient trouvé à glaner dans le champ de la lithotritie ; mais enfin il n'est pas venu à temps.

L'Académie avait annoncé, en 1826, qu'un grand prix pourrait être donné l'année suivante à la lithotritie. Cette fois, la Commission Montyon, plus nombreuse que les années précédentes, était composée de MM. Boyer, Magendie, Portal, Dulong, Duméril, G. Cuvier, Thénard, Dupuytren et Arago. Le grand prix me fut décerné le 11 juin 1827, et un nouvel *encouragement* accordé à M. Leroy. Voici le passage du Rapport qui me concerne :

« L'autre (le prix de chirurgie), *de dix mille francs*,
 » à M. Civiale, comme ayant pratiqué le premier sur
 » le vivant la lithotritie, et pour avoir opéré avec suc-
 » cès, par cette méthode, beaucoup de calculeux. »

On ne se serait certainement pas imaginé que ce passage pût donner lieu à de fausses interprétations ; car, pour mettre une nouvelle méthode opératoire en pratique, il faut nécessairement avoir des instruments et un procédé. Or ces instruments et ce procédé avaient été décrits, appréciés, jugés dans le Rapport de 1824. Il ne s'agissait, en 1827, que des travaux mentionnés et encouragés en 1825 et 1826, que de la même méthode à laquelle l'Académie avait déjà imposé mon nom, mais qui, sanctionnée par une plus longue expérience, était appelée à recevoir un grand prix. Cette marche, qu'on a dit irrégulière, était fort méthodique, au contraire, et la seule même qu'on pût adopter ; car il n'eût point été logique qu'à chaque distribution annuelle de récompenses, la Commission académique présentât de

nouveau l'histoire de la découverte. Elle n'aurait eu à revenir sur les décisions antérieures que dans l'hypothèse de faits oubliés ou passés sous silence par les Rap-
 porteurs de 1824. Si l'Académie avait pensé que l'in-
 vention des instruments dont je me servais à cette
 époque appartenait à M. Leroy, comme on a voulu le
 faire croire en expliquant à faux le Rapport de 1826,
 assurément elle aurait partagé le grand prix de chirur-
 gie entre nous, comme elle partagea celui de médecine
 entre MM. Pelletier et Caventou. Or, dans cette occa-
 sion décisive, elle ne fit que comprendre mon con-
 frère parmi les auteurs aux *ouvrages* desquels elle dé-
 cernait des *médailles d'encouragement*, et qui étaient
 au nombre de neuf. *Deux mille francs* furent accordés
 à M. Leroy « pour son *Exposé des divers procédés em-
 ployés jusqu'à ce jour pour guérir de la pierre sans avoir
 recours à l'opération de la taille* », c'est-à-dire pour
 le *traité* relaté dans le Rapport de 1826, dont j'ai parlé
 plus haut, et qui contient effectivement quelques re-
 cherches historiques, avec l'exposition de ce que mon
 confrère avait fait à cette époque.

Jusque là, comme on le voit, la question est fort
 simple pour quiconque n'a point d'intérêt à l'em-
 brouiller. En 1824, l'Académie, après avoir entendu
 un Rapport dans lequel sont décrits les principaux
 détails d'une méthode à laquelle les Commissaires
 donnent le nom de son auteur, en même temps qu'ils
 apprécient les antécédents de la découverte et ju-
 gent les prétentions rivales, adopte les conclusions,
 portant que *la nouvelle méthode proposée par M. Ci-*

viale est également glorieuse pour la chirurgie française, honorable pour son auteur et consolante pour l'humanité. En 1825, 1826 et 1827, les nouvelles Commissions n'eurent plus à s'occuper des questions de doctrine et de priorité, qui étaient épuisées, mais bien de constater les améliorations faites aux instruments et au procédé opératoire, et surtout d'apprécier les résultats obtenus. C'est sur leur Rapport qu'en 1826 l'Académie donne des encouragements aux quatre personnes qui se sont occupées déjà de lithotritie; mais elle fait une distinction entre ces personnes, puisqu'elle m'accorde autant qu'aux trois autres réunies. Enfin, en 1827, elle me décerne le grand prix qu'elle destinait à cette découverte.

Dès lors, les convenances ne permettaient plus que j'adressasse de nouveaux travaux aux Commissions de l'Académie, et mon nom ne devait plus désormais paraître sur la liste des prix annuellement accordés, sans qu'il fût permis à personne de conclure de là que l'Institut méconnaissait mes droits, puisqu'il les avait, *au contraire*, établis avec autant de solennité qu'il était en son pouvoir de le faire. Il ne me restait, pour continuer de justifier la haute distinction dont j'avais été honoré, qu'à redoubler de zèle et d'efforts, qu'à perfectionner ma nouvelle méthode, et à en multiplier les applications. Quant à mes confrères, ils n'étaient pas à ce point. Cependant ils commençaient à obtenir quelques succès, tantôt par des modifications empruntées à mes instruments et à mes procédés, tantôt par des instruments et des procédés spéciaux qu'ils intro-

duisaient dans la pratique. C'était agrandir le cercle et multiplier les moyens de la lithotritie. L'Académie ne pouvait donc voir d'un œil indifférent la continuation de travaux dont les débuts lui avaient inspiré un si vif intérêt. Aussi, en 1828, sur le rapport d'une Commission composée de MM. Magendie, Boyer, Dumeril, Portal, Blainville, Fr. Cuvier, Chaptal, Dulong et Gay-Lussac, après avoir accordé un témoignage de satisfaction à M. Gruithuisen pour les moyens qu'il avait proposés antérieurement, elle décerna un prix à M. Heurteloup pour les changements qu'il avait apportés aux instruments et aux procédés servant à la destruction mécanique de la pierre dans la vessie. Je vais rapporter les termes mêmes du Programme :

« L'Académie, voulant concourir de tous ses efforts
 » au perfectionnement de l'opération nouvelle au
 » moyen de laquelle on parvient à broyer la pierre
 » dans la vessie, a décerné un prix de cinq mille francs
 » à M. le baron Heurteloup, pour les améliorations
 » importantes et les instruments ingénieux qu'il a in-
 » troduits cette année dans la lithotritie, et au moyen
 » desquels cette opération devient plus prompte, plus
 » sûre, moins douloureuse, et par conséquent plus
 » exempte des accidents graves qui l'ont quelquefois
 » accompagnée ou suivie. L'Académie, en ce qui re-
 » garde l'art de broyer la pierre dans la vessie, voulant
 » rendre à chacun la justice qui lui est due, et ayant
 » acquis la preuve que, dès l'année 1815, le docteur
 » bavaiois Gruithuisen a proposé et fait graver un sys-
 » tème d'instruments qui démontre la possibilité d'at-

» taquer les pierres de la vessie, et qu'ainsi il a une part
 » non douteuse dans les inventions relatives à la litho-
 » tritie, a décidé qu'une médaille d'or de la valeur de
 » mille francs serait adressée à M. le docteur Gruit-
 » huisen. »

Mais le Rapport de la Commission académique contenait plusieurs opinions qu'il eût été dangereux de laisser s'accréditer. Ces opinions me suggérèrent quelques remarques, que l'Académie accueillit avec bienveillance, et qui ont été publiées dans ma troisième Lettre, ce qui me dispense de les produire ici. On a bien essayé de présenter mes réflexions comme une irrévérence, et l'on m'a reproché un manque de respect pour la chose jugée. Des idées si mesquines n'eurent point accès auprès des honorables académiciens, auxquels il n'eût fallu que l'occasion d'observer un plus grand nombre de faits pour entrevoir, avant la décision, ce qu'il me fut facile de démontrer quand le Rapport devint public. Ce que je fis n'était que l'accomplissement consciencieux d'un devoir prescrit par ma position. Reculer devant les difficultés qui se présentaient eût été méconnaître la haute indépendance des membres de la Commission et les obligations que m'imposait la distinction dont l'Académie m'avait honoré. Mon parti fut donc bientôt pris, et l'on ne tarda pas à être convaincu que j'avais bien jugé les prétendus perfectionnements; tous les instruments, tous les procédés de l'avenir desquels on avait trop favorablement auguré, étaient si défectueux, qu'ils sont tombés de suite dans l'oubli le plus profond.

Il s'était glissé aussi dans le Rapport quelques inexactitudes à l'égard d'un point qui touche de près à l'histoire de la nouvelle méthode. En parlant de l'évidement des calculs, le Rapporteur s'exprimait ainsi : « L'idée de ce procédé, qui a été perfectionné par » M. Heurteloup, appartient à M. Leroy d'Étiolle, déjà » connu de l'Académie comme le principal inventeur » des instruments lithotriteurs. » Cette assertion était d'autant plus inexplicable, qu'on cherchait en vain, dans l'étude de la question et dans les précédents de l'Académie, ce qui pouvait la justifier. On eût été tenté d'y voir une fiche de consolation donnée en passant à M. Leroy; mais la difficulté, ainsi écartée d'un côté, se représentait bientôt d'un autre. Concevait-on, en effet, que M. Leroy fût complimenté non-seulement de l'invention des instruments lithotriteurs en général, mais même de celle d'un procédé pour lequel M. Heurteloup recevait un prix de cinq mille francs, tandis que *lui* n'obtenait rien? La suite nous fera découvrir le motif caché d'un si singulier contraste, qui aurait néanmoins passé inaperçu, si l'intérêt privé n'avait trouvé là un prétexte pour mettre en crédit des opinions erronées, en faveur desquelles il a réuni tant d'arguments futiles, incohérents, contradictoires.

Quoi qu'il en soit, les travaux de MM. Leroy et Heurteloup avaient fini par acquérir de l'importance. A force de tâtonnements et d'essais, ces chirurgiens s'étaient mis en mesure de faire quelques opérations qui avaient eu du succès. Ils avaient proposé des

changements qui sont utiles dans certains cas spéciaux, et introduit dans la pratique un procédé important, dont j'ai déjà apprécié la valeur dans le Parallèle. Ces résultats et des efforts si persévérants se recommandaient d'eux-mêmes à l'Académie. Aussi la Commission Montyon pour 1831, composée de MM. Magendie, Serres, Boyer, Duméril, Portal, Dupuytren, Flourens, Larrey et Savart, proposa-t-elle de décerner une récompense à M. Leroy. J'applaudis tout le premier à cette décision, et j'en éprouvai une satisfaction réelle; bien différent, sous ce rapport, de M. Leroy, pour qui un encouragement donné depuis à M. Ségalas est devenu l'occasion d'une sortie peu ménagée contre cet inoffensif confrère. Mais alors, comme en 1828, je ne pus me dispenser de relever les erreurs et les contradictions qui s'étaient glissées dans l'exposé des motifs. Les observations que j'adressai immédiatement à l'Académie ont été imprimées dans ma quatrième Lettre.

Ce fut surtout à dater de ce moment que M. Leroy crut pouvoir se proclamer *l'inventeur de la lithotritie, reconnu par l'Académie, et, comme tel, couronné plusieurs fois par ce corps savant*. D'après ce qui précède, on voit que mon confrère n'est pas difficile en fait de preuves. Mais ce n'était pas assez pour lui d'avoir pu se persuader à lui-même ce qu'il désirait avec tant d'ardeur : il fallait encore faire passer sa conviction dans l'esprit des autres.

A cet effet, il inséra d'abord dans plusieurs jour-

naux, puis dans son ouvrage publié en 1836 (1), un prétendu Extrait des jugements de l'Académie, que voici en entier :

« 1825. La Commission propose à l'Académie d'accorder une mention honorable à M. Amussat, pour avoir mieux fait connaître la structure de l'urètre, ce qui a rendu plus facile l'emploi des instruments de lithotritie; à M. Civiale, pour avoir fait le premier sur l'homme l'application de ces instruments; et à M. Leroy d'Étiolle, pour les avoir *imaginés*, les avoir fait exécuter, et avoir fait connaître successivement les perfectionnements que ses essais lui ont suggérés.

« 1826. D'après l'avis unanime de la Commission, une récompense de deux mille francs est accordée à M. Leroy d'Étiolle, qui a publié, en 1825, un ouvrage sur la lithotritie, et qui a, *le premier*, en 1822, fait connaître les instruments qu'il avait inventés.

« 1828. La Commission s'exprime de la manière suivante dans son Rapport : Le procédé de l'évidement, dont l'idée première appartient à M. Leroy d'Étiolle, déjà connu de l'Académie comme *le principal inventeur des instruments lithotriteurs*, a été perfectionné par M. Heurteloup, etc.

« 1831. M. Leroy d'Étiolle, qui a déjà reçu de l'Académie plusieurs ENCOURAGEMENTS, a paru digne d'en recevoir UN AUTRE encore qui fût mieux proportionné à l'importance, chaque jour mieux appréciée, de ses tra-

(1) *De la Lithotripsie*, p. 6.

» vaux, et surtout à l'application qu'il a faite à la litho-
 » tritie de la pince à trois branches, instrument tellement
 » essentiel, que sans lui cette opération ne se serait ja-
 » mais élevée au degré de perfection qu'elle a atteint;
 » en conséquence, la Commission propose d'accorder
 » à M. Leroy d'Étiolle un prix de six mille francs.

» Mais, en proposant d'accorder ce prix à l'un des
 » hommes les plus laborieux, les plus honorables et
 » les plus consciencieux parmi ceux qui se sont occu-
 » pés de la lithotritie, votre Commission a été portée à
 » penser, après la plus mûre délibération, qu'à dater
 » de ce moment l'Académie aurait assez fait pour l'in-
 » vention et pour l'application des instruments destinés
 » à broyer la pierre, et qu'à moins de modifications
 » d'une importance majeure dans la construction de
 » ces instruments, il n'y aurait plus lieu à décerner
 » soit des prix, soit des encouragements nouveaux à la
 » lithotritie. »

Si l'on compare cet *extrait* avec les Programmes des prix, tels que je les ai donnés textuellement, on voit que M. Leroy a omis et les Rapports entiers de 1824 et de 1827, et des fractions d'autres Rapports, en un mot, tout ce qui pouvait être contraire à ses prétentions. L'extrait, il faut en convenir, est fort bien arrangé, et lardé d'italiques qui font un très-bon effet. Le Rapport qui précède y est confirmé par le Rapport qui suit, et le tout est couronné par un prix, puis *certifié conforme* par le secrétaire perpétuel de l'Académie !

Certes, je ne veux voir là que le désir de donner au public un aperçu de la manière flatteuse pour M. Le-

roy dont l'Académie l'avait traité. Si un tel arrangement avait été le résultat d'un calcul, il n'y aurait point d'expressions assez énergiques pour le flétrir. *Mutiler* les décisions d'un corps savant, *élaguer* ce qui nuirait à sa cause, *modifier* et *arranger* ce que l'on conserve, en *altérer* même le sens et en changer la valeur, le tout pour appuyer des prétentions personnelles que ce même corps savant avait repoussées dès le principe, ce sont là des actes trop graves pour que mon honorable, mon consciencieux confrère, s'y soit laissé entraîner par des vues secrètes. J'en ai pour garant la réputation de sincérité que lui ont acquise à juste titre le laisser-aller, la franchise et l'abandon même avec lesquels tant de fois il a fait l'humble aveu des plus lourdes fautes. Ne sait-on pas d'ailleurs avec quelle promptitude il cède à ce qu'il appelle ses inspirations ? Cette légèreté d'humeur et cette versatilité d'idées ne lui auront pas permis d'apprécier le caractère de moyens, condamnables sans doute en eux-mêmes, mais qu'innocentent l'irréflexion et, j'aime à le croire, l'absence de toute intention perfide. En échafaudant son singulier système de preuves, il avait oublié ces vers de Térence :

Hæc si tu postules

Ratione certa facere, nihilo plus agas, ¹

Quam si des operam, ut cum ratione insanias.

Cependant, si la conduite de M. Leroy n'a fait entrer aucun fiel en mon âme, je ne pouvais me dispenser d'en relever les conséquences : car les Rapports

académiques, ainsi tronqués, modifiés, arrangés et commentés, ont servi et servent encore tous les jours à compliquer tellement l'histoire de la lithotritie, qu'à moins d'en avoir suivi pas à pas toutes les phases, on court le risque de ne point s'y reconnaître. En effet, tous ceux qui n'ont lu que le prétendu extrait publié par M. Leroy ont dû prendre le change, et, s'en tenant au seul sens probable, possible même, de cette étrange mosaïque, admettre la réalité des prétentions qui en découlent. Or, il y a si peu de personnes qui aiment à remonter aux sources, et tant de gens qui croient sur parole ! Aussi les erreurs que je viens de signaler ont-elles été reproduites littéralement dans plusieurs écrits, mêmes estimés. Mais n'encoure-t-on donc pas une certaine responsabilité en acceptant sur parole des documents dont l'impartialité, sans laquelle il n'y a point de vraie critique, fait un devoir de peser la valeur, tant pour la science que pour les individus ? Qu'importent alors le caractère aigre ou doux du langage, l'âpreté ou l'élégance du style, la rudesse ou l'urbanité des formes ? La vérité n'en est pas moins sacrifiée.

Ici finit la série des Rapports relatifs aux travaux de M. Leroy. Ainsi que MM. Amussat, Charrière, Gruithuisen, Heurteloup, Ségalas, Sir-Henri et moi, ce médecin a reçu des *encouragements* de l'Académie pour ses recherches et ses expériences sur la lithotritie. Il a obtenu, pour le même sujet, un *prix ordinaire*, aussi bien que MM. Heurteloup et Jacobson ; mais c'est à moi, à moi seul, qu'un *grand prix* a été décerné.

Il entrait, en effet, dans les vues de l'Académie d'encourager tous les efforts tendant à perfectionner la nouvelle méthode, tous les travaux destinés à en étendre l'application, à en assurer les résultats. Sous ces divers points de vue, les dernières recherches de MM. Heurteloup et les travaux originaux de M. Jacobson méritaient les suffrages de notre premier corps savant. Il en était de même du zèle, de l'habileté, du génie de M. Charrière, dont la puissante coopération nous a été si utile à tous, et à l'égard duquel on peut même dire que la récompense ne fut point proportionnée aux services rendus. Parmi les perfectionnements que cet habile mécanicien a fait subir aux instruments, on avait remarqué avec raison la combinaison de la pression avec la percussion pour l'écrasement de la pierre. M. Ségalas avait pris quelque part à cette combinaison, et contribué à en répandre la connaissance; l'Académie s'est empressée de lui accorder un encouragement.

Je me borne à ces indications sommaires au sujet des derniers Rapports des Commissions Montyon et des dernières récompenses accordées par l'Académie aux travaux sur la lithotritie. Je n'ai point appris qu'on les ait fait servir à appuyer des erreurs. S'il y a une exception, elle porte sur M. Ségalas, à qui l'on reproche, peut-être avec raison, d'avoir profité de la décision académique, dont il a exagéré la portée, pour attribuer une valeur illusoire à un instrument et à un procédé spéciaux. En voyant l'empressement avec lequel la complaisante Renommée embouche sa

trompette en faveur des plus futiles innovations, on est tenté de s'écrier avec Pétrone : *Mundus universus exercet histrioniam!*

Les auteurs, parlant toujours de
la vérité, dont ils ne se soucient
guère, ne songent qu'à leur in-
térêt, dont ils ne parlent point.

J. J. ROUSSEAU.

Des circonstances autres que celles qui viennent d'être examinées ont contribué aussi à semer d'erreurs l'histoire de la lithotritie. Il importe d'autant plus de les passer en revue, que plusieurs ont eu beaucoup de portée, et que généralement on s'y attache peu dans l'appréciation des faits.

Les succès de la lithotritie ont été trop éclatants et trop soutenus pour ne pas soulever une certaine opposition, à laquelle on chercherait vainement d'autre motif que celui qui perça, dès le principe même, dans la conduite de quelques hommes parmi les plus éminents de notre profession. J'ai développé, dans

ma quatrième Lettre, la marche que Dupuytren suivit pour paralyser la nouvelle méthode, dont sa pénétration lui avait fait entrevoir de suite les prochaines destinées. Quiconque a connu ce grand chirurgien, sait que jamais aucun point de l'art ne le trouva en défaut de sagacité ni de sollicitude, et personne non plus n'ignore qu'il attaquait sans ménagement, mais avec art, ceux qui ne partageaient pas sa manière de voir. Au moment où il tenait le sceptre sans contestation, je ne craignis point de m'élever contre ses opinions et de dévoiler les moyens auxquels il ne dédaignait pas de s'abaisser. Ce n'est pas quand tous nous déplorons le vide immense que sa mort prématurée a laissé parmi les illustrations de notre patrie, qu'il conviendrait de déchirer entièrement le voile dont alors je soulevai sans hésitation l'un des coins. Je regrette même de rappeler certains faits; mais j'y suis contraint par l'insistance avec laquelle on les reproduit chaque jour, dans l'espoir de donner une teinte de vrai à des assertions fausses.

Parmi les moyens d'attaquer ceux qui font une découverte, l'un des plus communs, et le plus efficace, consiste à favoriser des prétentions rivales. On hasarde d'abord quelques mots à double entente, des expressions jetées comme au hasard et pour ainsi dire sans but; puis, quand l'habitude a émoussé la dissonnance des termes, on les rapproche, on les coordonne. Ce système, que Dupuytren connaissait à merveille, et qu'il maniait parfois avec adresse, il y eut recours au sujet de la lithotritie. C'est là un fait de notoriété pu-

blique, qui contraste étrangement avec les éloges que le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine prodigue à l'illustre chirurgien de l'Hôtel-Dieu, pour la touchante bienveillance qu'il lui attribue envers la nouvelle méthode. Si l'usage veut que la vérité soit comptée pour rien dans les panégyriques officiels, M. Pariset a montré pour la tradition un respect dont l'exemple de Cuvier et celui de M. Arago nous ont cependant prouvé qu'on peut s'écarter sans nuire à l'éloquence.

Dupuytren ne montra pas d'équité, sans doute, en ce qui touche à l'histoire de la lithotritie, et, dans cette occasion, il prouva que la même balance ne lui servait point pour peser ses propres titres et ceux des autres au mérite des découvertes. Une grande perspicacité n'était pas nécessaire pour apercevoir, jusque dans les moindres minuties, l'intention d'atteindre l'homme qui marchait droit au but, et qui, au lieu d'aller chaque jour offrir d'obséquieuses adulations, relevait courageusement des erreurs, que leur haute lignée n'avait pas le pouvoir de transformer pour lui en vérités. Dupuytren, d'ordinaire si habile, finit même par ne plus savoir maîtriser ses sentiments secrets; l'injustice de ses attaques fut portée si loin, que l'Académie des Sciences modifia plus d'une fois les jugements qu'il venait lui soumettre, et que, dans quelques circonstances, ses amis les plus intimes sentirent la nécessité de lui adresser publiquement des admonitions à cet égard. Il faut donc un bien étrange aveuglement pour que M. Leroy vienne alléguer encore, en 1836, à l'appui de ce qu'il nomme *ses droits*,

une série d'assertions échappées au mécontentement de Dupuytren, et dont il me fut si facile de mettre la fausseté en évidence pour tout le monde, tant l'altération des faits, les erreurs d'histoire et même les contradictions sautaient aux yeux ! L'oblique appui que mon confrère a cru trouver dans ce grêle échafaudage, me force de renvoyer le lecteur à ma quatrième Lettre, dans laquelle se trouvent développés tous les points dont je viens d'énumérer seulement les principaux. En écrivant cette Lettre, qui émut si fortement Dupuytren, et qui le porta même à de si étranges sorties contre moi, je n'étais dirigé par aucun sentiment personnel contre le chirurgien de l'Hôtel-Dieu, ainsi qu'on a cherché à le faire croire ; je voulais seulement relever les erreurs dans lesquelles il était tombé, et ce qui le prouve bien, c'est que je lui soumis mon travail avant de le publier. Mais ce n'est pas la première fois que les controverses scientifiques ont engendré des inimitiés, quelque respect d'ailleurs qu'on professe pour les personnes. L'histoire de la lithotritie n'a fait, en cela, que reproduire ce qu'on avait déjà vu dans une multitude d'autres circonstances.

Il ne sera peut-être pas inutile, à cette occasion, de faire connaître mes rapports antérieurs avec les personnes qui ont joué un rôle dans la discussion, et dont j'ai dû combattre les opinions. Je n'avais eu aucune relation avec M. Leroy, non plus qu'avec M. Amussat, et je ne connaissais même ni l'un ni l'autre de ces médecins, lorsqu'ils lancèrent leurs pre-

mières diatribes. Quant à M. Heurteloup, l'article qu'il inséra, en 1824, dans les Archives de Médecine, prouve que jusque là il avait été fort éloigné de me témoigner aucune hostilité; et la révolution qui s'opéra dans ses procédés envers moi, lorsqu'il quitta le rôle de simple narrateur pour prendre celui d'acteur, se conçoit jusqu'à un certain point, car tous ceux qui se jettent dans une carrière ne sont pas également difficiles, quelque *bonne éducation* qu'ils disent avoir reçue, sur les moyens d'appeler à eux l'attention du public. Je n'ai jamais eu l'honneur de voir M. Wattmann; mais il a pris soin lui-même de nous apprendre que son véritable motif pour transcrire en langue allemande les misérables attaques de M. Heurteloup, avait été le secret dépit de l'échec éprouvé par lui auprès de la Société Royale de Gœttingue, qui, en couronnant le Mémoire de Boisseau sur la lithotritie, n'accorda au sien qu'un simple accessit. M. Edwards, qui fut à Londres le complaisant écho de M. Heurteloup, m'était absolument inconnu. J'en ai autant à dire de M. Rigal. Mais ce que je ne comprends pas, c'est de m'être attiré l'inimitié de MM. Larrey et Velpeau, qui n'avaient point le prétexte banal de rivalités à écarter, et auxquels on ne saurait attribuer les motifs qui paraissent avoir dirigé des écrivains d'un caractère moins connu. M. Larrey m'adressa le premier malade que j'opérai, en 1824, devant la Commission de l'Académie des Sciences; il suivit mes premières opérations avec une bienveillance toute particulière, dont

je lui ai maintes fois témoigné ma reconnaissance. Mes relations avec lui étaient toutes amicales, lorsque inopinément, en 1850, il s'éleva contre la lithotritie avec d'inexplicables préventions. A l'égard de M. Velpeau, il a déclaré lui-même à l'Académie de Médecine, pendant mon absence, que ses rapports avec moi avaient toujours été ceux d'une bonne confraternité, et, dans la même séance, il a déployé toutes les ressources de sa faconde pour dénaturer les faits de ma pratique, afin de s'en servir ensuite à l'appui des opinions qu'il voulait faire prévaloir, et de donner à des insinuations perfides une portée plus grande et plus directe.

Ces remarques préliminaires étaient indispensables pour faciliter l'intelligence des faits dont je vais parler.

Les grands succès, en quelque genre qu'ils soient, ne manquent jamais d'affecter désagréablement les personnes qui suivent la même carrière, et je n'ai été que l'écho de la clameur publique en disant que l'envie n'avait point été étrangère aux attaques incessantes dont la lithotritie a été l'objet de la part de quelques sommités chirurgicales. *Cet enfant gâté de la chirurgie française*, comme on l'a tout récemment appelée, *ce poupon académique nourri du lait des prix Montyon*, ces lithotriteurs brevetés par nos Académies, ont eu le malheur d'exciter aussi, dans une sphère moins haute, des sentiments qu'on a grand soin de désavouer, mais qui n'en percent pas moins à chaque instant, et qui exercent tant d'influence sur

les actes de la vie sociale. Ayant eu la plus grande part dans les succès et dans les récompenses, je devais m'attendre aux attaques les plus vives : elles ne m'ont point manqué, en effet ; si telle est la justice de l'envie, je n'ai qu'à me féliciter de l'avoir appelée sur moi.

Les meilleures choses sont sujettes à entraîner les inconvénients : ainsi les encouragements et les récompenses accordés par l'Institut, qui tendaient à avoriser des travaux utiles, ont tourné quelquefois contre la méthode elle-même. C'est effectivement le patronage de l'Académie des Sciences qui, en 1828, donna aux appareils défectueux de M. Heurteloup, et plus tard aux modifications dont MM. Leroy et Ségalas se sont exagéré l'importance, un éclat momentané qui n'aurait pu leur venir d'ailleurs, et dont plus d'un malade a porté la peine. Dans le cours ordinaire des choses, on eût apprécié de suite à leur juste valeur et les insinuations de M. Leroy, et le déplorable système qu'employa M. Heurteloup pour accréditer des instruments que lui-même abandonna peu de temps après. Mais les vues théoriques de ces médecins, leurs procédés inapplicables, leurs mauvais instruments, et même leurs sorties injurieuses contre d'autres praticiens réunis d'une approbation académique et dotés d'un prix, devaient trouver quelques accès dans l'esprit des hommes qui n'étaient point en position de connaître les faits par eux-mêmes. Aussi l'évideur, le brise-corne, la pince-servante, la maîtresse pince, les forets à développement simple et double, les mandrins à

virgule, les pinces à branches multiples, et autres jolis instruments de ce genre, reçurent-ils un accueil trop favorable. A la vérité, le triomphe ne dura pas plus d'un jour, et le lendemain personne, sans excepter les inventeurs, ne songeait plus à des appareils qui devaient cependant, avait-on dit, nous faire connaître toute la puissance de l'art chirurgical en matière de lithotritie. Il en est de même des prétentions de M. Leroy : elles n'auraient eu aucun retentissement, si elles n'avaient pu se rattacher à des récompenses académiques. Cela est si vrai que bien peu de personnes ont eu l'idée de vérifier l'exactitude des assertions qui leur servaient d'étai, et qu'un plus petit nombre encore ont soupçonné les mutilations faites aux Rapports des Commissions, pour établir des conclusions qui sont bien loin d'en découler. Comment un lecteur loyal pourrait-il suspecter la déclaration suivante, faite par M. Leroy dans son dernier ouvrage (1) :

« L'Académie des Sciences, appelée à juger la question, a fait la part de chacun de nous : elle a discerné trois grands prix pour la lithotritie, l'un d'eux à M. Civiale, pour avoir le premier opéré sur l'homme vivant; un autre à moi, pour l'invention du procédé qui a rendu le broiement praticable; un autre, enfin, à M. Heurteloup, pour les perfectionnements qu'il a introduits dans cette opération. »

Et néanmoins j'ai démontré, je l'espère, que la vérité

(1) *De la Lithotripsie*, p. 116.

n'a point été respectée dans ce passage, qui semble écrit avec tant de franchise et de confiance. L'auteur n'a pas même tenu compte de la déclaration formelle de la Commission de 1831, dont il cite le Rapport, et qui dit positivement, que M. Leroy lui a paru digne de recevoir un *nouvel encouragement* mieux proportionné à l'importance de ses travaux. Or, maintenant que les prétentions de ce médecin sont appréciées, ajoutons qu'elles appelaient le sourire sur les lèvres de ceux même qui, dans des vues bien étrangères à la justice distributive, les avaient fomentées de manière à leur faire prendre par degrés le caractère de ces idées fixes qu'on voit avec regret s'enraciner dans quelques cerveaux sains d'ailleurs, mais avec lesquelles on finit par s'accoutumer, parce qu'au fond elles ne font de mal à personne.

Une chose assez remarquable, c'est l'espèce de solidarité qui s'est établie entre les auteurs des premières attaques et les écrivains dans les productions desquels on les trouve reproduites. Il y a toutefois une distinction importante à établir entre ces derniers.

Les uns, tels que MM. Rigal, Tanchou, etc., ayant proposé des moyens spéciaux pour la destruction mécanique des calculs vésicaux, ont cru faire ressortir leurs propres œuvres en adoptant le système de dépréciation qui avait semblé un instant profiter à MM. Amussat, Heurteloup et Leroy, avec lesquels ils se sont pour ainsi dire associés, afin d'atteindre plus sûrement à leur propre but, comme MM. Edwards et Ratier l'ont fait aussi, mais unique-

ment pour venir en aide à leurs amis. Ces honorables confrères ne croyaient non plus à la possibilité du succès qu'après avoir renversé ce que d'autres avaient édifié avant eux. L'union fait la force, en général ; mais ici elle a été sans influence sur le sort des moyens qu'on voulait déprécier, et qui ont conservé toute leur valeur : elle n'a eu d'autre résultat que de donner un peu plus de poids à des erreurs.

Quelques autres, tels que MM. Tavernier, Labbat, Dubowski, etc., sans chercher spécialement à pratiquer la lithotritie, ont écrit sur cette méthode, en conservant plus de respect pour les formes, et en laissant entrevoir qu'ils n'avaient en vue que l'intérêt de l'art. Mais leurs écrits, rédigés sans critique, partent tous de l'hypothèse que les interprétations et suppositions dont j'ai déroulé précédemment le tableau sont l'expression fidèle de la vérité. On y retrouve, entre autres, ce que MM. Leroy et Heurteloup ont successivement imaginé pour sortir de la position difficile où le premier de ces médecins s'était placé. J'ai déjà dit, dans ma troisième Lettre, que les remontrances de Percy l'avaient mis dans l'alternative ou d'avouer qu'il avait avancé une chose inexacte en disant qu'il ne connaissait pas mes premiers instruments, ou d'inventer qu'il y avait eu substitution de pièces authentiques entre les mains du Rapporteur de la Commission, et qu'il avait préféré ce dernier moyen. Je ne reviens là-dessus que pour faire observer qu'en reproduisant de si misérables suppositions, on n'a montré ni discernement ni bon goût, quoique, je le répète, les écrits

dont il s'agit ici n'offrent aucune trace du style grossier qu'on avait remarqué avec dégoût dans les pamphlets que M. Heurteloup a semés en France et en Angleterre.

Ce triste échafaudage s'est écroulé, comme on devait le penser, et personne n'y songe plus aujourd'hui, si ce n'est M. Leroy, qui s'est souvent targué d'un prétendu concert de la presse en sa faveur. Les manœuvres de la camaraderie sont trop bien connues pour que le bon sens public s'y laisse prendre.

On a invoqué, tantôt pour et tantôt contre la nouvelle méthode et ses divers procédés, les opinions exprimées par des chirurgiens que leurs talents et leur haute position mettaient à portée de dicter des lois. Je suis loin de récuser les jugements des maîtres de l'art; mais je n'y attache de prix qu'autant qu'ils s'accordent avec les résultats de l'expérience. Or, les hommes les plus habiles, quand ils ne fondent leurs opinions que sur la théorie, ou même sur la seule impression du moment, peuvent errer comme le vulgaire, et tous les jours on acquiert la preuve de la facilité avec laquelle ils se trompent. En faudrait-il d'autre que la réprobation presque générale dont la lithotritie fut frappée d'abord, et qui ne l'a point empêchée de prendre une belle place dans la médecine opératoire? On comprend donc difficilement que quelques partisans de la nouvelle méthode, notamment M. Amussat, n'aient pas eu de meilleur motif à faire valoir en faveur de leurs convictions que l'approbation de Boyer. L'opinion de ce grand chirurgien reposait,

comme celle des Scarpa, des Dubois, des Cooper, sur ce qu'il avait observé dans la pratique des autres ; il avait vu plusieurs malades, soumis au broiement des calculs, guérir sans accidents ; pouvait-il se refuser à l'évidence ? Invoquer son approbation, et son approbation spéciale, comme la meilleure preuve de l'importance de la lithotritie, ce serait donner à entendre que les partisans de cette méthode en sont réduits à de bien pauvres expédients.

Veut-on savoir avec quelle légèreté les hommes, même les plus graves, donnent ou refusent leur assentiment dans les questions d'un intérêt majeur ? le fait suivant en fournit un remarquable exemple. Lorsque M. Heurteloup proposa ses premiers instruments, dont j'ai parlé à l'occasion du Rapport des prix Montyon pour 1828, ils furent accueillis avec enthousiasme, et l'on ne trouvait pas d'expressions assez fortes pour en faire l'éloge. On sait quel fut le résultat de cette sorte d'engouement : des opérations manquées, des accidents de tous genres, et finalement l'abandon total des moyens qui avaient fait concevoir de si brillantes espérances. C'est après cet échec que M. Heurteloup quitta la France, et passa en Angleterre, où il eut de plus heureuses inspirations, qui malheureusement ne l'ont pas guéri de son goût pour la calomnie : car il semble avoir résolu de faire supporter jusqu'au bout aux lecteurs le rude fardeau de son impénitence finale. Quoi qu'il en soit, son nouveau procédé est utile. Mais on avait été tellement frappé des premiers mécomptes, et les promesses de M. Heur-

teloup inspiraient une telle défiance au public, que ce médecin fut obligé d'entreprendre trois fois le voyage de Londres à Paris, pour essayer de se remettre en crédit. Il lui fallut même, dit-il, aller chercher un pauvre homme dans le fond du Derbyshire, et l'amener à Paris à ses frais, pour faire voir aux membres de la Commission Montyon qu'on pouvait utilement rompre la pierre dans la vessie à coups de marteau. C'est en vain qu'il s'était adressé, par la voie des journaux, aux médecins ses amis et aux malades pauvres. Que faut-il admirer le plus, ou la confiance aveugle qu'on avait accordée à M. Heurteloup pour un mauvais appareil, ou l'injuste méfiance qu'on lui témoignait au sujet d'un procédé vraiment avantageux ? Ce médecin a pu s'appliquer la phrase de Baglivi : *Eâdem vivimus ac morimur causâ.*

Les opinions émises par les chirurgiens éminents, sans avoir toute la portée qu'on leur accorde, n'en doivent pas moins être discutées et réfutées lorsqu'elles renferment des erreurs : c'est ce qui m'a déterminé, l'année dernière, à insérer dans la Gazette Médicale de Londres quelques remarques en réponse à un article de M. Charles Bell, annonçant que l'illustre praticien de Middlesex en était encore à envisager les faits de lithotritie à travers le prisme des préventions systématiques. J'avais à lui représenter que, pour bien juger une méthode, il faut la connaître dans toute l'étendue de son application, avec toutes les variétés des procédés qu'elle comporte, ne pas attribuer à l'un de ces procédés des inconvé-

nients qui se rattachent à un autre, ni à la méthode en général ceux qui dépendent seulement d'une des manières diverses de la mettre en pratique; enfin, que, dans cette question, comme dans toutes celles de chirurgie, on ne doit point établir son opinion sur des cas exceptionnels, sur des accidents qui sont sans connexion directe avec l'opération, et moins encore sur des suppositions gratuites.

L'examen est commandé bien plus impérieusement encore lorsqu'à la pensée émise par un homme qui prime dans sa partie, se rattache l'opinion d'un corps savant. J'ai dit plus haut quelle a été l'influence de cette approbation sur la destinée des moyens défectueux qui furent proposés d'abord. Ce qui eut lieu alors s'est reproduit à l'égard de quelques autres modifications, et l'on pourra en avoir de nouveaux exemples, si l'on persiste à procéder, comme on l'a fait trop souvent, avec une précipitation qui ne saurait conduire au bien dans les sciences d'application. Quelque supériorité qu'on accorde aux honorables académiciens appelés à juger les questions qui leur sont soumises, si ces questions sortent du domaine commun, ou si des circonstances spéciales n'ont pas fourni aux juges l'occasion de répéter l'expérimentation aussi souvent qu'elle a besoin de l'être, il y a lieu de craindre que le temps ne sanctionne pas leurs décisions. Or, chacun est admissible à en faire la remarque, et j'userai de ce droit par rapport à un fait tout récent.

M. Leroy avait adressé à l'Académie des Sciences

une note relative à l'écrasement de la pierre par l'instrument courbe. La modification présentée par mon confrère a beaucoup d'analogie avec celle que j'avais déjà introduite dans la pratique ; dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'un écrou brisé, mais diversement disposé. M. Larrey, chargé de faire un Rapport sur cette note, ne saisit pas la différence qui existe dans le mécanisme des deux appareils, et les considéra comme identiques. M. Leroy s'est prévalu de cette inadvertance pour s'arroger le mérite d'avoir appliqué à l'écrasement des calculs les écrous brisés, tels qu'ils sont aujourd'hui adaptés à la plupart des instrumens courbes. Cependant la différence est telle entre les deux systèmes, qu'on ne s'est pas servi de celui que présentait mon confrère, tandis que l'autre, qui améliore beaucoup le procédé de l'écrasement, a été presque généralement adopté. Dans cette occasion encore, pour se donner les apparences du bon droit, on a eu recours à des insinuations, et l'on m'a fait intervenir gratuitement dans un débat auquel je n'avais pris aucune part.

Je ne conclus pas de là que M. Larrey ait voulu commettre une nouvelle injustice à mon égard, et donner encore une preuve des préventions défavorables que la lithotritie et son auteur ont eu le malheur de lui inspirer depuis quelques années. Oubliant que les écrous brisés ne sont pas chose nouvelle, il a cru qu'il s'agissait là d'une question d'antériorité, tandis que son avis devait être donné seulement sur le mode d'action de deux applications différentes

d'un même moyen. Sa préoccupation lui a fait confondre, en outre, des instruments et des procédés entre lesquels il existe d'essentielles dissemblances. Ce n'est pas, comme il le dit, l'instrument de M. Jacobson qu'on emploie ordinairement pour écraser la pierre : cet instrument a des défauts que j'ai signalés dans le *Parallèle*, et il ne convient, en réalité, qu'à un petit nombre de cas exceptionnels ; c'est à l'instrument courbe modifié que j'ai adapté l'écrou brisé. J'ajouterai encore que ce n'est pas, ainsi que le dit M. Larrey, par des térébrations successives que les pierres vésicales ont été détruites jusqu'à ce jour. Les perforations n'ont jamais servi qu'à diminuer la force de cohésion des calculs et faciliter l'écrasement. Ce procédé, que j'ai fait connaître, et que j'ai employé le plus ordinairement depuis quatorze années, est encore celui qui compte le plus de succès, quoi qu'en disent ses détracteurs, et surtout M. Leroy, qui ne le connaît pas, à la vérité, comme je le ferai voir plus loin.

Il serait sans doute à désirer qu'avant de juger une question grave, les chirurgiens placés au premier rang voulussent bien prendre la peine de l'examiner d'une manière sérieuse : on ne verrait pas tant de décisions basées sur des erreurs tellement patentes, que chacun les aperçoit à la simple lecture ; et ce devoir est plus impérieusement prescrit à M. Larrey qu'à tout autre, car les paroles bien connues du grand homme l'ont mis dans une position si exceptionnelle, qu'on est en droit de relever sévèrement chez lui ce que, chez tout autre, on pourrait excuser à titre d'inconséquence ou de légèreté.

—
Ceux qui croient qu'un auteur se
trompe doivent le réfuter , mais en
respectant ses intentions et sa per-
sonne.

BEAUMARCHAIS.

Il a été émis une longue série d'assertions dont je n'avais pas cru devoir m'occuper ; mais mon silence ayant donné lieu à de malignes interprétations, qui n'ont point été sans portée, car des hommes graves ont cru y trouver la clé de certains faits en apparence inexplicables, je suis forcé de le rompre. Cependant je n'aborderai ici, parmi les reproches qui m'ont été adressés, que ceux qui ont des rapports plus ou moins directs avec la science. On verra que ma répugnance à descendre dans une pareille arène ne venait ni de la crainte, ni d'aucun autre sentiment que ne puisse avouer l'homme qui toujours a su se respecter.

Les premiers instruments construits à Londres étaient si défectueux, qu'il fut impossible de s'en servir. Pour justifier cette imperfection, on imagina de dire que j'avais refusé aux médecins anglais de leur communiquer mes appareils. Cette accusation a été reproduite par divers auteurs, même par notre compatriote M. Tavernier, dans le *Journal des Progrès* (1).

Suivant M. Wattmann (2), deux professeurs de Vienne, MM. Czermak et Hermann, invités par moi, en 1828, à être témoins d'une opération que je devais faire à l'hôpital de la Pitié, la trouvèrent terminée à leur arrivée, quoiqu'ils eussent pris soin de venir avant l'heure fixée pour le rendez-vous.

Que répondre? sinon que j'ai publié la description de mes appareils, que j'en ai donné les dessins, que j'ai fait connaître le procédé opératoire, que j'ai toujours opéré publiquement, et que c'est dans l'unique but de propager la nouvelle méthode que j'ai pris un service dans l'un de nos hôpitaux? Quant au fait cité par M. Wattmann, les détails en échappent à ma mémoire; mais il est tellement contraire à mes précédés envers tous les médecins français et étrangers, qu'ici a dû nécessairement exister quelque malentendu. D'ailleurs, étais-je libre de choisir le moment précis de faire une opération dans les salles d'un médecin qui m'avait prié de l'exécuter sur un de ses malades?

(1) T. II, p. 224.

(2) *Die Steinzerbohrung*, p. 30.

Or, à cette époque, je n'avais pas encore de service spécial.

Si l'on en croit M. Leroy (1), la lithotritie est *dans un état de suspicion*, parce que j'ai manqué de franchise et de véracité. Quoi ! était-ce donc porter atteinte à la vérité que de m'élever, comme je l'ai fait, contre les étranges calculs à l'aide desquels MM. Heurteloup, Laugier, Amussat, Leroy, Velpeau, etc., cherchaient à dénaturer les résultats de ma pratique ? Il est assez digne de remarque que ces insinuations malveillantes viennent précisément de ceux dont je n'ai cessé de relever les erreurs.

On a dit, M. Heurteloup d'abord, puis M. Wattmann, et ensuite M. Leroy (1), que je n'avais pas donné de détails satisfaisants sur la manœuvre, et que mes préceptes se réduisaient presque à dire : vous ferez comme vous pourrez. Si ces médecins étaient de simples théoriciens, je comprendrais, jusqu'à un certain point, un tel reproche de leur part ; mais il me surprend sous la plume d'un praticien, et, après avoir lu les quarante longues pages de M. Wattmann, qui du moins a été plus conséquent que MM. Heurteloup et Leroy, car il n'a point épargné les minuties au lecteur, je suis encore à me demander si l'auteur a pu se figurer réellement qu'elles suffiraient jamais pour former un lithotriteur. N'est-ce

(1) *De la Lithotripsie*, p. 258.

(2) *De la Lithotripsie*, p. 261 et 262.

donc pas l'opinion des plus grands chirurgiens modernes, que les longs détails ne font pas connaître les opérations, qu'il suffit de signaler les principaux points dans les livres, et que le reste s'apprend en multipliant les exercices dans les amphithéâtres, en répétant les expérimentations sur les animaux, en voyant agir les maîtres de l'art?

Les mêmes remarques s'appliquent à M. Bancal, qui a manifesté aussi le regret que je n'aie pas donné assez de développements sur divers points du procédé opératoire; mais j'ai hâte d'ajouter que l'honorable chirurgien de Bordeaux a mis dans ses observations cette bonne foi, cette franchise et cet amour de la science qu'on est si affligé de ne pas trouver partout.

Au sujet de la discussion qui eut lieu devant l'Académie de Médecine, et dont il est parlé dans le Parallèle, M. Leroy (1) me reproche d'*avoir déserté le combat, de n'avoir pas même osé paraître*. Mon honorable confrère a mis lui-même le public dans la confidence de son *organisation singulière*. On serait tenté de croire effectivement qu'il y a en sa personne quelque chose d'étrange qui le pousse par moments, et malgré lui, hors de la vérité et des bienséances. J'étais à Florence quand la discussion fut entamée, et l'on a même prétendu que mon absence n'avait point été étrangère au choix du moment. Lorsque je revins

(1) *De la Lithotripsie*, p. 240.

d'Italie, on s'était occupé de la lithotritie pendant cinq séances. Mon premier soin fut d'écrire à l'Académie que je m'empresserais de relever les erreurs dont plusieurs amis venaient de me parler, aussitôt que j'aurais pris connaissance de ce qui avait été dit. Ma Lettre fut imprimée dans les journaux de l'époque, et l'Académie repoussa par son vote la doctrine erronée qu'on avait cherché à établir d'après quelques faits dénaturés de ma pratique. La publication du Parallèle témoigne que j'ai rempli mes engagements. Est-ce qu'on ne jugerait pas suffisante cette réponse à des argumentations qui n'étaient qu'un prétexte pour établir des prétentions particulières, et dont les auteurs, tout pleins du seul objet qui les intéressât réellement, n'ont pas songé à la puérilité, au ridicule même de leurs voies et moyens? Voilà la relation exacte de ce qui s'est passé. Qu'on apprécie, d'après cela, M. Velpeau déclarant à l'Académie que les travaux de M. Leroy portent tous les caractères de la bonne foi!

On a dit que j'avais traité avec dédain tous les instruments imaginés par mes confrères, et tous les perfectionnements apportés successivement soit à l'appareil instrumental, soit au procédé opératoire.

Je me suis empressé de soumettre à l'expérimentation tous les moyens qui ont été proposés. Ceux dont la pratique a constaté l'utilité, je les ai adoptés, en rendant justice à leurs auteurs, et ne craignant pas de les modifier quand ils me semblaient devoir l'être : mes publications en font foi, et s'ils avaient jugé à propos de les lire, les critiques se seraient épargné la peine

de m'adresser un reproche injuste. Quant aux instruments et aux procédés qui étaient réellement plus nuisibles qu'utiles, fallait-il, à l'exemple de quelques confrères, de M. Leroy spécialement, les essayer *sur le vivant*, quand même ? L'approbation d'un corps savant devait-elle m'empêcher de les rejeter lorsque je découvrais en eux des vices qui les rendaient dangereux ? N'ai-je pas mieux compris les devoirs du praticien que ceux qui se sont vus forcés de les abandonner tous sans exception, après avoir fait cruellement payer aux malades de nos hôpitaux l'acquisition tardive d'une conviction qui pouvait ne pas être achetée au prix de la vie des hommes ?

Je ne comprends pas que M. Leroy a pu se croire encore, en 1856, le moindre fondement à reproduire le thème éternel de ses récriminations depuis bientôt quatorze ans. Comment s'est-il décidé à répéter (1) qu'il y a de la *malveillance*, de l'*exagération*, de la *méchancelé*, dans mes remarques critiques, quand lui-même déclare (2) que *ses instruments étaient dangereux*, quand il reconnaît enfin qu'*on a suivi une route vicieuse, dans laquelle il est entré le premier* ? Que penser d'après cela de la *sainte indignation* dont il se sent pénétré, dit-il, contre les reproches injustes, selon lui, que j'aurais faits à ses appareils, et dans les épanchements de laquelle il s'évertue à prouver que *sa plume*

(1) *De la Lithotripsie*, p. 49.

(2) *Ibid.*, p. 5.

n'a jamais été guidée par une rivalité envieuse (1) ? Depuis quand donc y a-t-il de l'injustice à critiquer une œuvre que son auteur lui-même marque de pareils stigmates ?

Mais ce n'est pas seulement à l'égard de ses propres créations que M. Leroy est tombé dans ces bizarres inconsistencies : celles de ses amis lui fournissent aussi l'occasion de s'abandonner au penchant qui le pousse à condamner chez les autres ce qu'il trouve en lui tout naturel. Il me tance, par exemple (2), d'avoir blâmé le lit à bascule, qu'il considère comme un véritable progrès en lithotritie, comme un utile accessoire ajoutant aux chances de l'opération, comme offrant des avantages réels qui ne sauraient être mis en doute que par des hommes prévenus et intéressés. Or, ce lit, auquel il prodigue tant d'éloges, est presque entièrement abandonné, et lui-même il ne s'en sert aujourd'hui que dans quelques cas (3) ; ils'en passe, dit-il (4), quand il ne l'a pas sous la main. On en peut dire autant du point fixe. Ces moyens ont même à ses yeux des inconvénients tels, qu'il en est venu à préférer la pression (5), après avoir soutenu avec opiniâtreté que la percussion était préférable à tout autre procédé. Voici

(1) *De la Lithotripsie*, Préface, p. III.

(2) *Loc. cit.*, p. 139.

(3) *Loc. cit.*, p. 161.

(4) *Loc. cit.*, p. 159.

(5) *Loc. cit.*, p. 170.

comment il s'exprime lui-même (1) : « Je rapporterai » une circonstance dans laquelle je *faillis* avoir à me » repentir d'avoir fixé l'instrument..... Le malade fit » tout-à-coup, en arrière, un mouvement brusque as- » sez étendu ; l'instrument, retenu par l'étau, ne put » suivre ce mouvement, et la portion qui se trouvait » dans la vessie fut ramenée dans l'urètre. *Par bon-* » *heur*, dans cet instant, la pierre était écrasée et l'in- » strument fermé : car si le calcul eût été dans son en- » tier, il est probable que le col de la vessie eût été dé- » chiré. » Ce fut, je veux bien, *un bonheur* ; mais le malade n'en périt pas moins, et, à l'ouverture du corps, on trouva les parties prostatique et membraneuse de l'urètre enflammées, et *une pierre entière dans ce canal*. Et M. Leroy ajoute que cette leçon l'a rendu plus cir- conspect ! Il ne m'avait pas fallu la mort d'un homme pour calculer d'avance les dangers du point fixe. Pourquoi M. Leroy n'a-t-il pas tenu compte des re- marques que j'avais déjà publiées à ce sujet ? L'évène- ment n'a-t-il pas prouvé qu'elles n'étaient point exagé- rées ? Quelle malveillance donc peut-il y avoir à s'é- crier, comme J. P. Frank : *Caute incede, latet ignis sub cinere doloso !*

Mais les sévères leçons de l'expérience ont besoin de se répéter pour que M. Leroy les comprenne bien. Il pose en principe (2), avec pleine raison, que c'est

(1) *Loc. cit.*, p. 31.

(2) *Loc. cit.*, p. 163.

un devoir de résister au vœu du malade quand l'opération ne présente point de chances; et cependant il se voit forcé de reconnaître (1) qu'il a eu tort de la tenter chez un sujet qui succomba à la troisième séance. On trouve, dans la Gazette des Hôpitaux (2), une lettre de lui, relative à un autre malade qui mourut à l'hôpital de la Charité, par suite d'une application du percuteur courbe à marteau. Cette lettre a été reproduite dans son ouvrage de 1836, avec quelques variantes, une fausse indication et la suppression d'un passage dans lequel l'auteur reconnaissait qu'il *avait eu tort d'obéir à d'autres sentiments que les siens, et de ne pas ajourner au moins la séance lorsqu'au moment de la pratiquer il vit du sang couler en abondance par l'urètre*. Je ne conteste pas qu'il n'y ait de la vertu à convenir de ses fautes; mais le mérite est bien plus grand encore de n'en point commettre; et de si fréquents aveux font, on en conviendra, un piquant contraste avec cette conviction de sa supériorité si bien établie dans l'esprit de M. Leroy, qu'il porte hardiment le défi de faire mieux que lui.

A cette occasion, je demanderai aux critiques si l'équité permettait de donner à entendre, de dire même formellement, que les faits tirés de ma pratique sont suspects, par cela seul que je n'ai point relaté dans mes ouvrages des malheurs semblables à ceux que révèle

(1) *Loc. cit.*, p. 46.

(2) 27 septembre 1834.

M. Leroy, parce que je n'ai point eu à dire, comme lui, que j'avais pincé des vessies (1), que j'avais cassé des instruments, contus ou déchiré l'urètre, laissé des fragmens calculeux dans la vessie, simulé des opérations, qu'il m'avait été impossible de faire pénétrer l'instrument droit dans la vessie (2), etc? Faut-il donc en être réduit à mériter le reproche d'imprudence, d'irréflexion, de maladresse, de légèreté, d'étourderie, pour qu'on veuille bien vous accorder de la sincérité? Cette inqualifiable insinuation se conçoit jusqu'à un certain point de la part des acteurs, de leurs amis, de leurs patrons; mais j'avoue que je ne l'ai pas retrouvée sans surprise sous la plume élégante et désintéressée d'un de nos chirurgiens les plus distingués, M. Lenoir (3), dont le talent n'a pas besoin, pour se produire, de suivre ces routes tortueuses dans lesquelles s'engagent les hommes sans expérience, routes qui peuvent bien mener à une renommée éphémère, mais qui conduisent plus sûrement encore à d'irréparables chutes. Ce sont là des écueils dangereux que M. Lenoir, dont j'ai eu occasion d'apprécier le caractère noble et indépendant, saura éviter.

On m'a fait presque un crime d'avoir relevé les méprises de quelques confrères, d'avoir signalé les fausses

(1) *Exposé*, p. 74, 159, 186.

(2) *Lithotripsie*, p. 13, 39, 150.

(3) *Presse Médicale*, 29 avril 1837.

routes dans lesquelles ils s'étaient engagés et qui avaient préparé des malheurs à la lithotritie.

Je n'ai relevé que les erreurs capables d'exercer une fâcheuse influence sur les progrès de la nouvelle méthode. Quant aux autres, je les ai négligées, parce que j'avoue ne pas savoir manier avec autant d'habileté que mes adversaires, ces accessoires sans lesquels la polémique, telle qu'ils la conçoivent, perd tout le piquant que M. Heurteloup savait donner aux pamphlets qu'il semait en profusion dans les rues de Paris, et que MM. Souberbielle et Fournier de Lempdes répandaient aussi dans ceux qu'ils ont colportés depuis sur nos places publiques. Si quelquefois il m'a paru convenable de les signaler, parce qu'on s'en était servi pour introduire des erreurs dans la science, je me suis contenté d'une simple désignation, laissant au public le soin de qualifier des procédés que je ne pouvais descendre à imiter. Devais-je croire que j'aurais à me repentir de cette conduite, et que ma longue patience serait travestie en couardise?

C'est surtout à l'occasion de ma quatrième Lettre qu'on m'a reproché de ne point ménager mes confrères. Mon admiration pour le talent de Dupuytren ne pouvait m'empêcher de combattre celles de ses opinions qui me semblaient fausses, et que l'expérience a en effet condamnées. Il m'importait même d'autant plus de les repousser, qu'elles avaient été présentées avec beaucoup d'art. Dupuytren avait cité des faits, invoqué des témoignages, en un mot, profité habilement de tout ce qui pouvait donner du poids à ses assertions.

Sous peine de rester en arrière, il fallait recourir aux mêmes moyens, opposer faits à faits, témoignages à témoignages, raisonnements à raisonnements. N'est-ce pas s'écarter de l'équité que de ne tenir aucun compte de l'attaque, et de s'attacher à la seule défense? D'ailleurs, c'est aux opinions, ainsi que je viens de le dire hautement, et non à la personne de notre grand chirurgien, que je m'adressais. A son égard, comme à celui de tout autre, je me suis renfermé strictement dans les bornes d'une légitime défense. Jamais aucune attaque, directe ou indirecte, n'est sortie de ma plume. Ce sont toujours mes confrères qui se sont portés agresseurs, ouvertement ou sourdement : si mes plaidoyers ont pu les blesser, c'est à eux-mêmes qu'ils doivent s'en prendre. Quant à moi, ne pas faire ce que j'ai fait eût été pousser la complaisance jusqu'à un degré qui m'aurait semblé intolérable et suspect chez un autre. Aurait-on oublié que j'avais à défendre la lithotritie, non-seulement contre ses antagonistes, mais encore contre ses partisans maladroits? Ce sont même ces derniers qui lui ont été le plus nuisibles.

On a dit encore..... Mais je m'arrête pour ne pas abuser de la patience du lecteur. Ceux qui m'ont adressé tant de reproches ne se sont pas toujours tenus dans la ligne de la science, et n'ont pas constamment fait preuve de la loyauté et du discernement qui seuls donnent du poids à la critique. Je n'aurai pas de peine à le prouver.

A la rigueur on peut se tromper en lisant, et je ne ferai pas un crime à M. Leroy de désigner ma qua-

trième Lettre sous le titre de Lettre à Dupuytren sur la lithotritie urétrale, quoiqu'il n'y soit nullement question des pierres de l'urètre, objet de la troisième Lettre. C'est là un résultat de sa précipitation, qui ne lui laisse pas prendre le temps de bien regarder ce qu'il lit, ni même d'écrire correctement les noms les plus connus, car Hales et Jacobson deviennent Halles et Yacobson sous sa plume sautillante. Mais ce qui est plus grave, c'est d'avancer des faits dont l'inexactitude est patente, et de persister dans ses fausses citations après en avoir été averti. En 1825, j'opérai M. Erard, dont l'histoire se trouve dans mon *Traité de la lithotritie*. M. Leroy m'accusa de n'avoir pas dit que le traitement avait été traversé par un accès de fièvre intermittente (1). Je lui répondis de suite qu'il avait mal lu, et je relevai en même temps d'autres inexactitudes de son récit. Cependant, en 1836 (2), il est revenu encore sur cette prétendue omission, et au moment où j'imprime ces pages, il reproduit pour la troisième fois la fausse interprétation d'un fait que j'avais eu soin aussi de lui faire remarquer.

Mais passons à un sujet plus sérieux, et jetons un coup d'œil rapide sur la pratique de ce médecin.

J'ai eu plusieurs fois occasion de dire, et je crois l'avoir bien prouvé dans ma première et ma troisième Lettre, comme aussi dans le *Parallèle*, que M. Leroy

[(1) *Gazette Médicale*, t. 1, p. 368. 1833.

[(2) *De la Lithotripsie*, p. 44.

ne connaissait pas suffisamment le mécanisme de mes instruments au moment où il en revendiquait l'invention. C'est là une des causes principales des succès qu'il a éprouvés dans ses essais de lithotritie, et des nombreuses méprises dans lesquelles il est tombé. Il résulte même d'une proposition faite par lui en 1834 (1), et reproduite en 1836, que ses notions à cet égard n'ont probablement point encore toute la précision désirable. Cette proposition consistait à faire, devant une Commission spéciale, une série d'expériences *sur table, sur le cadavre et sur les malades*, afin de déterminer la valeur relative de chaque moyen d'opérer. J'ai dû la considérer comme un cri de détresse que mon confrère laissait échapper par une nouvelle inadvertance : car comment expliquer autrement la prétention de juger par quelques expériences une méthode qui existe déjà depuis quatorze années, qui reçoit des applications tous les jours, et dont on compte les succès par centaines ? D'ailleurs les expériences que M. Leroy réclame en désespoir de cause, je les ai faites, il y a treize ans, devant la Commission de l'Institut. Si mon confrère en est encore là, on ne doit pas s'étonner des résultats malheureux qu'il a obtenus. Des défis de ce genre m'ont paru, comme autrefois des propositions de partage ou d'arbitrage, des provocations et des paris, choses de si mauvais goût, que j'ai dû n'y faire aucune attention. Mais, à

(1) *Gazette des Hôpitaux*, septembre 1834.

l'exemple de ce qu'il avait fait antérieurement, au sujet de la question de priorité, M. Leroy s'est prévalu de mon silence pour se donner gain de cause et se proclamer en tous lieux un héros avec lequel on n'osait entrer en lice. S'il s'agissait d'un sujet moins grave, je serais tenté de croire que, faisant trêve à ses *laborieuses recherches*, il a voulu déridier un instant le front du public médical.

Suivant M. Leroy (1), la pince s'ouvre dans la vessie au-dessus de la pierre. Cette assertion, appliquée à la méthode en général, est exacte; mais, pour peu que le corps étranger soit volumineux, la pince s'ouvre le plus ordinairement au-dessous de lui; et si mon confrère a trouvé si souvent d'insurmontables difficultés pour saisir la pierre, c'est qu'il l'a cherchée en bas tandis qu'elle était en haut. Les raisonnements qu'il fait à ce sujet sont contraires à ce qu'enseigne l'expérience.

M. Leroy prétend (2) que, pour parvenir, au moyen de la pince droite, à trouver la pierre sous le col de la vessie, *le malade étant couché à plat*, il faut élever fortement le pavillon. C'est là prendre une marche contraire à celle que l'on suit généralement. J'ai dit cent fois, et tous les chirurgiens en ont senti la nécessité, qu'il fallait élever le sacrum pour que la partie la plus déclive de la vessie correspondit vis-à-vis de l'orifice interne de l'urètre; les avantages de cette situa-

(1) *De la lithotripsie*, p. 262.

(2) *Loc. cit.*, p. 160.

tion sautent aux yeux. En couchant le malade à plat, comme le fait M. Leroy, on rend la manœuvre plus douloureuse, et on la hérissé de toutes les difficultés que mon confrère a rencontrées.

Il n'y a rien de plus facile, comme je l'ai démontré dans le Parallèle et ailleurs, que de dégorger l'instrument à trois branches : on n'a qu'à faire tourner la tête du lithotriteur avant de fermer entièrement la pince; qu'il y ait entre les branches de celle-ci un petit calcul ou des fragments réunis, soit par des mucosités, soit par du sang caillé, on parvient toujours, et sans peine, au but. C'est un fait incontestable pour quiconque connaît la manœuvre. Cependant M. Leroy (1) prétend le contraire. Tout en avouant que lorsqu'il lui est arrivé d'amener avec la pince des détritrus ou des fragments, c'est qu'il n'avait pu faire autrement, il s'élève avec force contre ceux qui retirent ainsi des débris. S'il avait pris la peine de méditer ce que j'ai dit à cet égard, il n'aurait pas trouvé des inconvénients là où il n'y en a point, ni fourni une nouvelle preuve qu'il connaît mal le sujet dont il parle cependant d'un ton très-élevé.

M. Leroy déclare (2) que, pour saisir les petites pierres avec la pince à trois branches, *il a la prétention de pouvoir mettre au défi les plus habiles*. Cependant plusieurs malades dans la vessie desquels il n'avait pas

(1) *Loc. cit.*, p. 269.

(2) *Loc. cit.*, p. 49.

découvert de pierres, en ont conservé, même d'assez grosses. On pouvait naturellement conclure de ces cas, comme nous verrons plus loin que l'ont fait quelques médecins américains, qu'en Europe certains malades, donnés pour guéris, ne l'étaient point. J'avoue que la déclaration de M. Leroy, comparée aux résultats qu'il obtient dans les cas ordinaires, où la nouvelle méthode possède tous ses avantages, me met dans l'embarras. La politesse ne permettrait peut-être pas de dire, si ce médecin ne le reconnaissait lui-même, qu'il y a peu de modestie de sa part à se placer ainsi en première ligne. Mais, comme j'ai été plus heureux, puisque, jusqu'à ce jour, je suis constamment parvenu à découvrir et à extraire les fragments les plus ténus, j'essayerai d'expliquer cette différence, sans chercher d'ailleurs à rien rabattre des *prétentions* de mon confrère. Plusieurs des observations relatées dans son livre constatent qu'il a souvent employé, tantôt, pour reconnaître la présence des fragments, le simple cathétérisme, dont tous les chirurgiens connaissent l'infidélité, même dans certains cas de pierres volumineuses; tantôt, pour en faciliter la sortie, un procédé analogue à celui que M. Heurteloup appelait lithocénose. Or, je crois avoir prouvé que ce procédé est fort incertain, et j'aurai encore occasion de revenir sur les vices qu'il présente. D'un autre côté, M. Leroy blâme (1) celui que j'ai mis en usage,

(1) *Loc. cit.*, p. 14.

et qui m'a toujours réussi. En serait-il donc pour cette partie de l'opération comme pour le mécanisme et l'emploi de la pince à trois branches, que, si évidemment, mon confrère ne connaît pas encore très-bien ? Il est vrai qu'il parle (1) de cas dans lesquels des fragments calculeux auraient, suivant lui, échappé à mes recherches ; mais ce n'est, de sa part, que la reproduction d'une erreur dont j'avais déjà démontré (2) le peu de fondement. Il est vrai encore qu'il nous donne des raisons plausibles pour expliquer la présence de débris dans la vessie de calculeux soumis par lui à la lithotritie : car il dit (3), par exemple, que ces fragments sont momentanément retenus dans les cellules vésicales, d'où, parfois même, ils ne peuvent plus sortir ; ailleurs, c'est dans une dépression à droite du fond de la vessie qu'il suppose avoir été caché un fragment que le malade rendit ensuite en voyage. Ou mon confrère a reconnu ces dispositions pendant la manœuvre, et alors il était en mesure d'en calculer les suites ; ou il ne les a pas constatées, et alors on lui demandera sur quoi il se fonde pour les admettre. D'ailleurs, puisqu'il trouve dans quelques dispositions anormales des circonstances propres à expliquer l'inutilité de ses manœuvres, pourquoi refuserait-il d'en tenir compte lorsqu'il s'agit de la pratique des autres ?

(1) *Loc. cit.*, p. 42.

(2) *Gazette Médicale*, t. 1, p. 368. 1833.

(3) *Loc. cit.*, p. 191.

J'ai opéré avec succès un grand nombre de malades dans l'urètre desquels des calculs avaient séjourné et acquis un volume considérable. J'ai indiqué les particularités que la manœuvre présente dans ces divers cas, où le résultat a été généralement plus favorable qu'on ne pouvait l'espérer. Cependant M. Leroy dit (1) que *la lithotritie a peu de prise sur les calculs urétraux* : puis, à l'appui de cette assertion inexacte, il cite trois faits, dont deux ne prouvent absolument rien, et dont le troisième, tiré de ma pratique, est présenté avec si peu d'exactitude et interprété d'une telle manière, qu'ainsi dénaturé il démontre tout le contraire de ce qui en découle réellement. Si l'on examine les moyens qu'il met en usage pour extraire du canal les calculs ou fragments qui s'y arrêtent (2), et qu'on les compare avec ceux que j'emploie tant pour l'extraction que pour l'écrasement des pierres urétrales, on trouve une différence telle, soit dans la précision de la manœuvre, soit dans les résultats obtenus, qu'il y aurait de l'injustice à supposer que mon confrère eût cherché à accréditer des procédés que lui-même dit être défectueux et dangereux, s'il eût connu ceux dont l'expérience a constaté l'utilité. Je ne parle point ici de la curette articulée; on peut l'employer dans les mêmes cas que le crochet dont j'avais donné la description antérieurement, et auquel M. Leroy trouve des dé-

(1) *Loc. cit.*, p. 306.

(2) *Loc. cit.*, p. 298.

fauts que personne n'y a remarqués, par la raison qu'il n'en a pas bien saisi la manœuvre; cette curette est quelquefois plus facile à glisser entre le corps étranger et les parois du canal, mais elle a l'inconvénient d'occuper beaucoup plus de place que le crochet.

Ce qui prouverait encore, au besoin, que M. Leroy ne possède point de notions complètes sur le mécanisme et l'emploi de ses instruments et de ses procédés, c'est la marche qu'il a suivie pour extraire de la vessie d'un malade la branche d'une pince qu'il y avait cassée (1). En ce qui concerne la fracture elle-même, qui a eu lieu plus d'une fois entre ses mains (2), mon honorable confrère dit (3) qu'elle peut tenir à un défaut de fabrication, au moins autant qu'à une faute dans la manœuvre. Je n'en disconviens pas; mais je dis qu'avant d'opérer, le chirurgien doit s'assurer de la bonté des instruments qu'il emploie, et comme l'accident n'est survenu que dans la pratique de M. Leroy, on ne peut s'empêcher d'y voir, sinon de l'incurie, au moins une bien étrange fatalité. Quoi qu'il en soit, n'est-ce pas par le pur effet d'un hasard heureux, et pour ainsi dire sans la participation du chirurgien, que la branche cassée dont je parle surtout ici, est venue s'engager d'elle-même dans l'ouverture d'une sonde

(1) *Loc. cit.*, p. 231.

(2) *Loc. cit.*, p. 42, 231.

(3) *Loc. cit.*, p. 235.

qu'on avait introduite pour faire des injections ? N'est-ce pas le flot seul du liquide injecté qui l'a entraînée dans les yeux agrandis de cette sonde ? Pourrait-on se flatter que le même effet arrivât une seconde fois ? J'ai fait connaître une série d'expériences ayant pour objet de détruire les objections qu'on avait élevées avant que la pratique eût mis hors de doute l'efficacité de la lithotritie. Or, je procédais avec méthode à ces expériences, dont la date remonte à plus de douze années ; et ce n'est pas par l'effet du hasard que je saisisais des morceaux de fer dans la vessie, d'où ensuite je les retirais : c'était un résultat assuré, en plaçant le sujet dans des conditions voulues, et procédant d'après des règles calculées d'avance.

Enfin, si au lieu d'insister plus long-temps sur le texte de M. Leroy, dont on pourrait croire que j'ai mal interprété la pensée, quoique j'aie fourni les moyens de vérifier l'exactitude des citations, je renvoie aux figures et aux explications que ce médecin a données (1) de la pince à trois branches, il sera facile à quiconque jettera les yeux sur cette planche, de se convaincre que l'instrument qu'elle représente est impropre à fixer la pierre et à l'écraser. Dès lors, il n'y a rien d'étonnant à ce que mon confrère n'ait point réussi et se soit cru en mesure de me proposer les expériences comparatives dont j'ai parlé. M. Leroy dira probablement encore que c'est là une

(1) *Loc. cit.*, p. 117.

supposition gratuite, dans laquelle il y a même de l'impolitesse et de la fatuité ; il ne manquera pas de se récrier sur ce qu'aurait d'étrange son ignorance du mécanisme d'un instrument *qu'il a imaginé* et de plus *appliqué*, dit-il, *sur une centaine de malades*. D'abord, ce médecin part d'une hypothèse pour essayer de se justifier ; en second lieu, les apparences fussent-elles mille fois plus favorables encore au système qu'il soutient, les faits sont là qui déposent en masse contre lui, et prouvent sans réplique qu'il s'est fait complètement illusion en ce qui concerne ma méthode. Or, tous les raisonnements du monde ne peuvent rien contre des faits matériels.

Il faut dédaigner les succès d'un
jour et les petits moyens qui y con-
duisent : il faut songer à faire , à
beaucoup faire, à bien faire.

COUSIN.

Il est digne de remarque que la plupart de ceux
qui ont voulu s'occuper de la lithotritie ont commencé
par l'envisager sous un faux point de vue, à l'égard
tant des conditions propres à assurer la réussite, que de
l'appareil instrumental et de sa mise en œuvre.

Les uns, isolant la partie mécanique de la partie
chirurgicale, ont été jusqu'à soutenir, dans l'un de nos
journaux, que, pour broyer la pierre, il n'est pas né-
cessaire d'être chirurgien, ni moins encore anatomiste.
Telle était aussi la pensée de M. Tavernier, qui a dit
que la lithotritie n'est pas de ces opérations dont les
difficultés naissent de la disposition même des organes

sur lesquels on agit, et qu'elle repose presque entièrement sur le jeu des instruments.

D'autres, donnant dans l'extrême opposé, ont prétendu qu'il fallait une habileté extraordinaire pour réussir dans l'emploi de cette méthode, et ils sont partis de là pour la frapper d'une sorte de proscription, sous prétexte qu'elle resterait toujours confinée entre les mains d'un petit nombre de personnes.

Or, il est bien établi aujourd'hui que, pour pratiquer avec succès la lithotritie, il faut unir aux connaissances chirurgicales proprement dites, un grand savoir en anatomie normale et pathologique, et des notions assez étendues de mécanique, qu'il faut, en outre, posséder un toucher délicat et une grande précision dans les mouvements des doigts. Mais ces qualités ne constituent pas plus un privilège que celles qui sont nécessaires pour réussir dans toute entreprise quelconque : c'est le travail qui les fait ressortir. On les acquiert par l'exercice, comme l'exercice est indispensable pour se mettre en état de bien faire toutes les opérations de la haute chirurgie, et ce qui le prouve sans réplique, c'est que chaque jour la lithotritie se propage de plus en plus.

Présentons quelques développements sur ces divers points, car les conséquences erronées qu'on a mises en relief n'ont pas été sans influence sur les progrès de la nouvelle méthode.

On doit regretter sans doute que l'art de broyer la pierre paraisse si simple, quand on le voit mettre en

pratique par un opérateur habile. Il est résulté de là que beaucoup de chirurgiens français et étrangers, même parmi ceux qu'on place en première ligne, ont cru pouvoir s'y livrer d'emblée et sans au préalable s'être familiarisés avec la manœuvre. Leur présomption a été punie par des insuccès et même par des malheurs, qu'expliquent toujours les vices des moyens et procédés employés par eux. Quelques-uns se sont contentés de renoncer à une méthode qui offrait des résultats si différents entre leurs mains novices et d'autres mains exercées. Plusieurs, au contraire, n'ont pas hésité à la rendre responsable d'événements dont la vanité les détournait de chercher la cause en eux-mêmes; et, abusant d'une position qui donnait du poids et du retentissement à leur parole, ils ont cherché à imposer aux autres une renonciation qui leur épargnait les fastidieux labeurs de nouvelles études.

J'ai déjà publié un grand nombre de faits à l'appui de l'opinion qu'on peut être un chirurgien fort distingué, même du plus haut rang, et ne pas savoir exécuter la lithotritie; d'autres, consignés dans divers recueils périodiques, surtout en France et en Angleterre, sont venus depuis grossir la liste des malheurs produits par des tentatives hasardées. Espérons que les leçons sévères de l'expérience seront écoutées partout, qu'à l'avenir ceux qui ne pourront se résoudre à étudier convenablement la nouvelle méthode, prendront enfin le parti de renoncer à la mettre en pratique, et que désormais je n'aurai plus à présenter de réflexions semblables à celles que vont me suggérer

quelques cas exceptionnels recueillis récemment dans les hôpitaux de Paris.

Un chirurgien qui ne craint pas de dicter des lois à l'art de broyer la pierre, a tenté naguère l'opération dans des cas où, de son propre aveu, elle n'était point applicable. Il l'a faite sans observer les premières règles de la manœuvre, en allongeant outre mesure les séances, ne sachant pas modérer sa précipitation, et retirant l'instrument chargé de débris calculeux; puis, pour excuser sa témérité, il a allégué l'obligation dans laquelle on serait, suivant lui, de céder au vœu des malades qui ne veulent se prêter qu'à la lithotritie, et il a saisi l'occasion d'éclater en reproches contre ceux qui ont mis le public dans la confiance des résultats de la taille.

Sur le premier point, chacun répondra que si le malade qui doit subir une opération a le droit incontestable de préférer telle méthode à telle autre, le chirurgien conserve aussi son libre arbitre, et que, quand il a épuisé tous les moyens de persuasion, la conscience lui fait un imprescriptible devoir de refuser son ministère, plutôt que de compromettre la vie d'un homme par une coupable condescendance. Il ne peut point y avoir de contestation là-dessus. Notre chef de clinique aurait pu se rappeler un fait dont j'ai parlé dans le premier volume de mon Traité des maladies des voies urinaires, celui d'un malade qui demandait qu'on lui fit l'extirpation d'un testicule, mais dont les sollicitations pressantes furent repoussées par Dupuytren et par M. Astley Cooper, alors à Paris; le

malade sortit de l'hôpital, et trouva ailleurs des opérateurs qui eurent à se repentir de leur complaisance.

Quant aux reproches, ayant contribué plus qu'un autre peut-être à faire connaître la cystotomie telle qu'elle est, et non telle qu'on l'avait dépeinte jusqu'ici, j'ai dû penser qu'ils venaient surtout à mon adresse. Comme je n'ai jamais reculé devant la responsabilité de mes actes, comme ce n'est pas sans avoir bien pesé les conséquences que j'ai entrepris mes recherches de statistique sur l'affection calculeuse, je n'hésiterai pas non plus à dire ici ma pensée tout entière.

D'abord il me paraît au moins singulier qu'on prétende se faire un mérite de cacher les chances d'une opération à celui qui doit la subir, et de lui présenter cette opération sous un faux jour. Pour moi, le rôle du chirurgien n'est pas d'abuser les malades, même en s'affublant du grand mot d'humanité, et s'appuyant de tous les mesquins arguments qu'on ne manque jamais de faire valoir en pareil cas.

Ensuite j'avais à cœur les intérêts de la lithotritie, qui sont aussi ceux des malades. La propagation de cette méthode pouvait se faire de deux manières.

La plus directe et la plus simple de toutes les voies était celle de l'enseignement parti des chaires publiques. A coup sûr, jamais plus belle question ne se présentait. Les professeurs, avec le discernement qui les caractérise, avec l'influence qu'ils exercent sur un auditoire nombreux, pouvaient inculquer dans l'esprit de

tous les jeunes chirurgiens les préceptes les plus rigoureux quant à l'application de la nouvelle méthode et à la fixation de ses résultats. Mais, loin de là, qu'a-t-on fait ? N'est-ce pas du corps enseignant qu'est partie l'opposition, que sont nées les difficultés, qu'ont surgi les obstacles ? Au lieu de juger la lithotritie, de l'apprécier, ne s'est-on pas attaché tout d'abord à l'enluminer de fausses couleurs, à la saper par des moyens obliques ? Ne voit-on pas encore aujourd'hui certain chef de clinique chirurgicale professer les opinions les plus paradoxales ? Peut-être se fâchera-t-il encore, et tardera-t-il peu à nous donner derechef la preuve de cette admirable facilité à combiner des chiffres ou arranger des faits qu'il a déployée au sein de l'Académie de Médecine et dans les journaux ! Mais dût-il soulever de nouvelles discussions et recommencer la guerre qu'il a déjà faite à celui de ses confrères qui s'occupe le plus de lithotritie, je ne pouvais me dispenser de lui faire observer que, d'après le système adopté par le corps enseignant, on ne devait pas jeter au vent le sort de la nouvelle méthode, et attendre qu'une meilleure direction fût imprimée d'ailleurs à l'instruction des élèves.

Une autre voie se présentait, qui, pour être plus longue et plus indirecte, n'en était pas moins sûre. Je l'ai prise sans balancer, mais non sans en calculer les suites. En faisant savoir au public ce qu'est la lithotritie et ce qu'est la taille, je pensais que la lumière monterait des bancs à la chaire, puisqu'elle ne pouvait descendre de la chaire aux bancs. Ce que j'a-

vais prévu est arrivé : les élèves ont su la lithotritie avant les professeurs, et les malades, toujours attentifs à ce qui intéresse leur conservation, prennent la liberté grande d'exprimer aux chirurgiens exclusifs le désir de se soustraire à l'action du bistouri. Et cette audace n'est pas venue seulement aux calculeux de la ville, en général plus éclairés, plus faits pour apprécier ce qui les touche de si près : ceux des hôpitaux ont aussi des opinions, bonnes ou mauvaises, qu'ils ne craignent pas de mettre en avant, et qui soulèvent de si burlesques colères.

Les accidents auxquels je viens de faire allusion se rattachent à l'emploi de l'instrument courbe, au sujet duquel les opinions les plus erronées se sont répandues avec une incroyable rapidité, mais toujours en suivant l'ornière tracée. Les uns ont exagéré outre mesure les avantages du nouvel instrument et du nouveau système; les autres leur ont fait d'injustes reproches; très-peu les ont jugés avec réflexion et sang-froid. Cependant, il devient de jour en jour plus important de fixer les idées sur la vraie portée de ce moyen : car les dangers qui l'accompagnent pourraient, si l'enthousiasme venait à s'éteindre entièrement, faire perdre de vue l'incontestable utilité qu'on en retire quand on ne le transporte pas hors de sa sphère.

J'ai dit que l'écrasement de la pierre par la pression, par la percussion, ou par la combinaison des deux modes, offre des avantages réels dans des cas

déterminés, qu'on ait d'ailleurs égard soit au volume et à la dureté de la pierre, soit à diverses lésions organiques, celles surtout de la prostate. Ce procédé mérite alors la préférence sur celui qu'on avait exclusivement suivi dans les huit premières années de la pratique de la lithotritie. Mais, ceci posé, examinons les principales circonstances qui ont accollé à l'emploi de l'instrument courbe les difficultés et les dangers dont l'expérience n'a que trop révélé la gravité dans ces derniers temps.

On a vu, dans le Parallèle, que le procédé de la percussion ne présente pas tous les avantages qu'on lui attribua d'abord. L'instrument dit percuteur courbe à marteau ne sortit pas non plus des mains de l'auteur aussi parfait qu'il l'est devenu depuis. Personne ne conteste aujourd'hui que M. Heurteloup s'était fait illusion lorsqu'il appelait la substitution de la pression à la percussion *un pas rétrograde*, et l'addition d'un écrou *une complication fâcheuse, le plus mauvais tour qu'on pût jouer à son instrument*. D'autres praticiens, notamment M. Leroy, en adoptant des premiers l'instrument courbe, partagèrent l'illusion de l'auteur, qui paraît s'être répandue aussi chez l'étranger. L'expérience a prouvé combien cette manière de voir était erronée, puisque la percussion, qu'on crut d'abord seule possible, devient chaque jour moins usitée, et que la pression, si défavorablement jugée dans l'origine, produit les plus heureux résultats. C'est à la nouvelle direction imprimée aux travaux que sont dus les perfectionnements successifs

apportés à la disposition et à la mise en œuvre de l'appareil. Mais, en examinant l'instrument courbe et le nouveau procédé, tels qu'on les emploie aujourd'hui, même avec toutes les améliorations qu'ils ont éprouvées, en France surtout, nous trouvons que, quand on néglige les précautions dont j'ai fait ressortir l'importance, outre les accidents et les dangers que j'ai signalés dans le Parallèle, ils en entraînent d'autres encore sur lesquels je dois appeler l'attention. Les principaux sont la fracture ou la déformation de l'instrument, et l'accumulation du détritüs entre ses branches.

Chez l'un des premiers malades qu'on soumit à l'emploi du percuteur, l'instrument fut forcé, et il fut impossible de le retirer; on eut recours ensuite à la cystotomie, dont les suites ne furent point heureuses. On en était alors au début; le procédé et l'instrument n'avaient pas, comme je viens de le dire, toute la perfection désirable, et, par conséquent, il ne convenait pas de tirer aucune induction d'un événement malheureux. Mais l'accident paraît s'être renouvelé en Angleterre, si nous en jugeons d'après la Gazette Médicale de Londres pour 1836; on l'a observé aussi en France. Il mérite donc une sérieuse attention. Empressons-nous néanmoins de dire qu'en scrutant les circonstances qui l'ont produit ou accompagné, on ne tarde pas à découvrir qu'il se rattache à des vices qui eussent pu facilement disparaître, si l'on eût adopté une marche différente de celle qui a été suivie. Presque toujours, en effet,

il a été observé, ou dans des essais inconsidérément tentés par des praticiens d'ailleurs habiles, ou dans des opérations faites avec des instruments défectueux, mais prônés avec tant d'emphase, que les praticiens ont cru pouvoir les employer en toute confiance, et que les fabricants eux-mêmes ont été induits en erreur. C'est ainsi que, l'année dernière, nous avons vu l'un des chirurgiens les plus distingués de nos provinces venir présenter à l'Académie de Médecine les détails d'un cas dans lequel un instrument courbe avait été forcé dans la vessie d'un malade, d'où il ne put être extrait que par la taille hypogastrique. Certes, personne ne doute du savoir et des talents de M. Manouri, qui a fait amplement ses preuves, et le fait ne prouve qu'une chose, c'est que, n'ayant pas reconnu les vices de l'instrument dont il se servait, il employa une force trop grande, eu égard à la puissance des branches. Mais, quoiqu'on ait imprimé qu'il n'y avait eu qu'un seul exemple de cet accident sur le Continent, une investigation scrupuleuse de la pratique des chirurgiens qui se proclament lithotriteurs, sans posséder les notions premières de l'art qu'ils exploitent, et qui n'hésitent pas à opérer dans les cas les plus difficiles, en ferait sans doute découvrir plus d'un autre qu'on se garde bien de venir mettre sous les yeux de l'Académie. On doit même craindre vivement que le malheur ne se multiplie, pour peu que l'on persiste dans la voie dont j'ai si souvent signalé les périls, et qu'on continue d'avoir la prétention de broyer la pierre dans des cas rebelles à la lithotritie, ou avant

de s'être donné la peine d'acquérir la dextérité nécessaire pour exécuter cette opération.

Ces écueils qu'on rencontre aujourd'hui dans l'application des instruments courbes, on les avait déjà trouvés dans celle des instruments droits. En exposant l'histoire des accidents de la lithotritie, dans le Parallèle, j'ai relaté un certain nombre de faits qui prouvent avec quelle coupable légèreté on s'était joué de la vie des malades ; et j'ai démontré sans réplique dans quelles méprises étaient tombés ceux qui avaient voulu faire tourner contre la méthode des événements amenés par la maladresse ou la témérité des opérateurs. Cependant on persiste à demeurer dans cette fausse direction ; je crois donc utile de faire ressortir quelques-unes des conséquences qu'elle a entraînées.

De tous les médecins qui se sont livrés à l'art de broyer la pierre, M. Leroy est celui dont la pratique a été le plus aventureuse. On a vu qu'il a pris soin lui-même de nous apprendre qu'aucun accident imaginable n'avait manqué dans la longue série d'essais auxquels il s'est livré depuis dix années. J'ai applaudi le premier à ses courageux efforts et à la louable abnégation avec laquelle il s'est empressé de signaler tous les succès dont sa carrière a été semée. Mais ce que je dois relever derechef, c'est qu'en publiant les accidents et les malheurs qu'il a eu à déplorer, il les ait présentés comme un résultat ordinairement possible de l'opération, comme une conséquence presque naturelle de la nouvelle méthode, tandis qu'ils ne sont que les suites fâ-

cheuses de l'emploi d'instruments et de procédés sans précision, et surtout d'un mode tout spécial d'expérimentation, auquel ses confrères, moins curieux que lui, ont répugné à soumettre leurs malades. Aussi répéterai-je ici ce que plusieurs fois déjà j'ai eu l'occasion de dire, que la pratique de M. Leroy est plus propre qu'aucune autre à élucider une foule de questions importantes. On doit donc désirer que ce médecin s'empresse de compléter le tableau dont il a si bien esquissé les grands traits. Qu'importe que ses futures confidences soient accompagnées de malins sarcasmes ou de rudes boutades? car nous n'irons pas discuter avec lui, en légiste, s'il a le droit, comme il le prétend, de *fouiller dans la poche des autres, parce qu'il retourne les siennes*. Cependant nous lui dirons, avec Voltaire, que quand on a une maison de verre, il ne faut pas jeter de pierres dans celles des autres; ou plutôt, puisque la trivialité des locutions proverbiales flatte tant son hameur, nous lui ferons remarquer que chacun est libre assurément de laver son linge sale en public, mais qu'il n'est permis à personne de salir celui d'autrui pour se donner ensuite le plaisir de le laver. Les chirurgiens qui ne partagent pas les opinions de M. Leroy n'ont rien à redouter de ses attaques, et la lithotritie trouvera sans doute encore parmi elles des révélations d'un haut enseignement; si l'humanité doit en gémir, du moins profiteront-elles aux malades, en ce sens qu'à l'avenir on leur épargnera des expérimentations dont le résultat sera devenu notoire. Au reste, il est probable qu'on n'aura plus désormais que des

faits déjà anciens à apprendre ; car, l'année dernière, notre estimable confrère a reconnu en toute humilité qu'il s'était trompé, d'où l'on peut conclure qu'il a renoncé au système qui avait doté la lithotritie d'une incroyable proportion de malheurs.

Cependant, je l'ai déjà dit, et je ne crains pas de le répéter : les accidents qui ont été observés après l'application de la nouvelle méthode ne sont pas tous de nature à pouvoir être écartés par le praticien, même le plus expert et le plus attentif. Il y en a qui sont inhérents à l'opération elle-même, au procédé, aux instruments, et d'autres qui ont leur source dans les organes sur lesquels on est forcé d'agir. Ceci me conduit à entrer dans quelques détails sur les modifications que les instruments lithotriteurs ont reçues dans ces derniers temps.

L'usage d'appeler la théorie à démontrer, dans les procédés de la lithotritie, des inconvénients que l'expérience n'y aperçoit point, n'a pas été abandonné : c'est lui qui a fait reparaitre tout récemment l'ancien projet d'enfermer le calcul dans une poche, tant pour préserver les parois vésicales du contact des instruments, que pour recueillir et isoler les débris. M. Deleau, dont les travaux ont enrichi la chirurgie de quelques procédés utiles, a présenté, le 2 mai 1836, à l'Académie des Sciences, un appareil destiné à remplir cette indication. Sans vouloir juger ici le mérite intrinsèque de l'appareil, je dirai seulement que les inconvénients qu'il a pour but d'écarter ne peuvent

être mis en balance avec les complications dont il hérissierait la manœuvre et les accidents qu'il serait susceptible d'entraîner. D'ailleurs, il ne s'agit que d'un projet demeuré sans exécution.

Les mêmes remarques s'appliquent à d'autres moyens qui ont été proposés, notamment à l'appareil que M. Beniqué a soumis également à l'Académie des Sciences, et dont les journaux ont fait un pompeux éloge. Quelque ingénieux que soit cet appareil, il n'exercera aucune influence sur la nouvelle méthode. Je n'ai même pas appris qu'il ait été mis à l'essai.

Ces combinaisons, on ne saurait trop le répéter, avaient pour but d'écarter des écueils et des accidents dont la cause est ailleurs qu'où l'on s'obstine à la chercher. Mais ce que j'ai remarqué avec satisfaction, c'est que leurs inventeurs, aussi bien que MM. Pechioli, Bancal, Bouchon, Pertusio, Costello et autres auteurs de divers moyens tendant à perfectionner l'appareil instrumental ou le procédé opératoire de la lithotritie, ont eu le bon esprit de ne pas imiter MM. Amussat, Heurteloup et Leroy dans leur système de dénigrement, et de se renfermer dans les limites de la science. Il ne leur avait manqué qu'un plus grand nombre d'occasions de voir et d'expérimenter, et plusieurs d'entre eux, cédant de bonne grâce aux remarques qui leur furent adressées, ont ou renoncé à des projets inutiles, ou cherché à rectifier et à perfectionner ceux qui présentent réellement quelque importance. Faisons des vœux pour que cet exemple soit désormais le seul qu'on suive.

MM. Ségalas et Leroy ont proposé aussi d'autres modifications.

Cette fois, M. Leroy a su se renfermer dans son sujet. Il n'a voulu que donner une nouvelle preuve d'inépuisable fécondité et de constante sollicitude pour la lithotritie. Je ne crains pas d'exagérer en disant que c'est peut-être le centième *perfectionnement* qu'il dépose dans les cartons des Académies. Je n'ai point appris que la portée de celui-ci dépassât celle des autres. Malgré la prétention de M. Leroy à *ne faire des changements que quand ils lui semblent vraiment utiles* (1), à peine reste-t-il un souvenir de tous ceux qu'il a proposés.

Quant à la modification de M. Ségalas, qui porte sur la forme et la disposition des volants, elle est sans importance aussi. Cette addition faite à l'instrument courbe, et qu'on a décorée du titre de perfectionnement, justifie, jusqu'à un certain point, la véhémence de la critique qu'en avait faite M. Heurteloup, puisqu'elle allonge la manœuvre et multiplie les douleurs de l'opération. Elle est appréciée aujourd'hui à sa juste valeur, et l'expérience a si bien mis hors de doute les inconvénients des volants, qu'on ne comprend pas les éloges que M. Ségalas leur a prodigués, spécialement dans une communication récente à l'Académie de Médecine et dans divers articles de journaux. Aussi la médisance a-t-elle cru y découvrir une

(1) *De la Lithotripsie*, p. 303.

tendance extra-scientifique dont j'aime à les absoudre.

A l'égard des véritables perfectionnements apportés à l'instrument courbe, de ceux qui ont procuré à cet appareil toute l'utilité qu'il possède aujourd'hui, on leur a fait subir aussi des changements.

Les écrous brisés ont continué d'attirer l'attention. Quelques modifications y ont été faites : la principale consiste à les enfermer dans une boîte adaptée à l'instrument, et qui en cache le mécanisme. Cette modification, exécutée par M. Charrière, d'après mes indications, a atteint le but que je m'étais proposé, en ce sens qu'elle rend l'appareil plus simple. Elle permet aussi un rapprochement plus considérable des deux rondelles, ce qui est un avantage quand on emploie la main seule pour écraser les débris calculeux.

On a proposé également un système d'engrenage analogue à celui de mon ancien brise-pierre à deux branches. Ce mécanisme fort simple, exécuté par M. Charrière, peut être employé aussi bien que tout autre, mais il n'offre pas d'avantages tels qu'on doive l'adopter exclusivement. En somme, il s'agit là de très-petites modifications applicables à des indications spéciales, et dont l'utilité est loin de compenser l'inconvénient certain qu'elles ont de compliquer l'appareil de la nouvelle méthode, vice plus grave qu'on ne pense, quoique la manie d'innover empêche d'en tenir compte.

L'un des plus grands défauts des instruments courbes, c'est de s'engorger et d'augmenter ainsi de volume, à tel point qu'il devient impossible de les

retirer. On a proposé plusieurs moyens pour le faire disparaître. Un des plus efficaces consiste à étendre la fenêtre de la branche femelle dans toute la longueur de la partie courbe. Par cette disposition, dont l'une des planches du Parallèle offre la figure, les débris de la pierre ne s'amassent point dans la cuvette. Mais le vice inhérent aux instruments à deux branches, celui de livrer en quelque sorte au hasard la partie importante de l'opération, qui consiste à saisir et fixer la pierre, augmente beaucoup par là, de sorte qu'en remédiant à un inconvénient, on en a créé un autre non moins grave. L'expérience m'a prouvé, aussi bien qu'à mes confrères, que quand il s'agit, soit d'une pierre de grosseur et de dureté moyennes, soit de débris calculeux, les instruments à branches presque plates méritent la préférence. Elle m'a même conduit, pour un très-grand nombre de cas, à donner à la partie courbée une largeur presque double de celle qu'elle a dans les instruments ordinaires, en diminuant son épaisseur d'une quantité proportionnelle. L'urètre se prête aisément à l'introduction de l'appareil, qui a d'incontestables avantages, surtout pour la recherche et l'étreinte des fragments et des petits calculs. L'expérience m'a prouvé que cette combinaison était plus importante que je ne l'avais d'abord pensé; elle fait disparaître en partie l'incertitude de la manœuvre, quand il s'agit de saisir et de fixer la pierre; elle permet d'obtenir des fragments plus ténus; elle expose moins que les instruments ordinaires à fatiguer ou léser la vessie; la forme plate de la cuvette,

ses bords arrondis et peu saillants, et l'intervalle qui sépare les rebords de la partie plate de la branche mâle, font aussi qu'elle s'engorge moins que les autres. Au reste, ces instruments à mors aplatis ne sont point aussi sujets à s'engorger qu'on l'a dit, ou du moins on parvient sans peine à les dégorgers, au moyen des précautions que j'ai indiquées dans le Parallèle, et qui suffisent rarement avec les instruments ordinaires à cuvette profonde. Quelques praticiens n'ont pas attaché autant d'importance que moi à ces précautions et à ces dispositions de l'appareil; mais c'est peut-être parce qu'on les avait négligées qu'on a vu naguère des accidents formidables survenir dans divers essais de lithotritie. Il est affligeant qu'on ne se décide à écouter la voix de la prudence qu'après avoir reçu des leçons qui font toujours des victimes.

Les opinions erronées que les chirurgiens qui s'occupent spécialement de la lithotritie, tant en France qu'en Angleterre, ont émises au sujet des divers points de pratique qui viennent d'être passés en revue d'une manière rapide, ont été adoptées par un certain nombre de médecins étrangers, parmi lesquels je citerai MM. Gibson, Graefe, Randolph, Wattmann, Pertusio et Riberi.

Presque tous ces praticiens, en effet, se sont exagéré les avantages des instruments courbes, ils ont ajouté foi aux reproches injustement adressés aux miens, et ils se sont trouvés par là conduits à une pratique peu rationnelle, dont plusieurs ont eu à déplorer les con-

séquences. Pour se justifier ensuite, quelques-uns ont reproduits les contes absurdes que MM. Heurteloup, Velpeau et Leroy avaient fabriqués relativement aux résultats de ma pratique dans le service des calculeux.

C'est ce qu'a fait, entre autres, M. Gibson, qui se défend néanmoins avec chaleur d'avoir cherché à déprécier la lithotritie. Mais, tout en le remerciant des compliments flatteurs qu'il adresse, dit-il, au *prince des lithotriteurs*, je ne puis m'empêcher de regretter que sa position ne lui ait pas permis de reconnaître par lui-même la valeur et les motifs des attaques dirigées avec tant d'art contre ma pratique. Les réflexions précédentes et les faits nombreux qui leur servent d'appui suffiront, j'espère, pour faire passer dans son esprit la conviction qu'aujourd'hui partagent, chez nous, tous ceux qui ont pris la peine d'examiner la question sans partialité. Les véritables motifs qui avaient fait répandre les doutes à pleines mains et entasser les incertitudes, étant démasqués, M. Gibson sentira la nécessité d'accueillir avec défiance les accusations de cette nature qui ne sont point appuyées d'irrécusables preuves. J'en doute d'autant moins que l'honorable chirurgien de Bockley déclare hautement la résolution bien arrêtée de n'asseoir ses opinions que sur des documents authentiques, et qu'il a déjà été plusieurs fois en mesure de constater combien étaient inexacts certaines assertions présentées toutefois avec un étonnant aplomb, par rapport, tant à la valeur de l'instrument de M. Jacobson, qu'à la prétendue facilité de terminer

l'opération avec l'instrument à deux branches. J'ai fait ressortir, dans le Parallèle, toute la gravité de l'erreur qu'on avait commise en attribuant à cet instrument plus de portée qu'il n'en a réellement ; M. Gibson a pu se convaincre par sa propre expérience que je ne m'étais point écarté des limites du vrai ; les difficultés qu'il a éprouvées à trouver les fragments, les tentatives inutiles qu'il a faites pour y parvenir, et les accidents qu'ont offerts ses malades, tout confirme ce que j'avais dit. Or, les écueils qu'a rencontrés le praticien de Pensylvanie, nul autre à sa place n'y aurait échappé ; c'est un résultat infail-
lible, et dont on ne peut douter d'avance, pour peu qu'on examine le mécanisme de l'instrument.

Ici je dois présenter quelques remarques sur l'expulsion spontanée des fragments calculeux, considérée comme cause d'erreur dans l'appréciation des moyens qui ont été proposés pour faciliter la sortie de ces corps étrangers. En parlant plus loin de certaines particularités qui ont contribué à la renommée des prétendus dissolvants, je signalerai surtout l'aptitude de la vessie à chasser des pierres parfois très-volumineuses. Cette aptitude est proportionnée à la contractilité du viscère et à la dilatabilité de l'urètre. Tout semble se réunir pour l'accroître au moment des manœuvres de la lithotritie. Aussi n'a-t-on pas vu sans surprise et le volume et le nombre des débris que les malades rendent parfois, et pour ainsi dire sans douleur. Cependant le phénomène n'est point constant, et c'est à tort qu'on a conclu de quelques exemples heureux, que l'instru-

ment courbe, tel du moins qu'il a été construit jusqu'ici, suffisait pour débarrasser la vessie des derniers fragments de la pierre. Il se rencontre effectivement un assez grand nombre de cas dans lesquels la vessie n'a point assez de pouvoir pour contraindre les débris à franchir l'urètre, et trop souvent alors les nouveaux moyens qu'on a préconisés sont insuffisants. Pour expliquer ces difficultés, et surtout l'impossibilité dans laquelle il a été de terminer quelques-unes de ses opérations, M. Gibson allègue que la même chose a eu lieu en Europe. Je suis loin de nier le fait : diverses observations insérées dans les journaux anglais et français (1) le mettent hors de doute. Mais j'ai montré précédemment qu'il tenait à l'emploi de mauvais procédés et d'instruments défectueux. Quand les chirurgiens du Nouveau-Monde auront acquis à cet égard la conviction dont ceux de notre pays ont fait preuve, soit par des déclarations formelles, soit par un aveu tacite, en renonçant à l'emploi des moyens dont on leur signalait depuis si long-temps les défauts, ils pourront, avec l'habileté qui les distingue, terminer les opérations et renvoyer les malades guéris.

M. Gibson fait encore allusion à des cas recueillis en Europe, dans lesquels la mort a eu lieu quelques mois après l'opération, les malades ayant conservé une irritation excessive de la vessie et de l'urètre. J'ai montré, dans le Parallèle, quelles sont les circonstances

(1) Gazette Médicale, Journal hebdomadaire, 1835.

sous l'influence desquelles ces résultats ont eu lieu, et qui doivent être rapportées principalement aux manœuvres violentes et prolongées dont on a cru pouvoir user dans certaines expérimentations. Mais, encore une fois, la lithotritie est-elle responsable de tous les écarts auxquels on s'abandonne en la pratiquant?

Les réflexions qui précèdent s'appliquent aussi aux opinions émises par MM. Riberi et Wattmann, qui partent des mêmes principes et reposent sur les mêmes fondements. Je ferai remarquer, néanmoins, que le chirurgien de Vienne a reproduit avec plus d'insistance que tout autre les erreurs que les antagonistes de la lithotritie étaient parvenus à répandre un instant parmi nous au sujet des résultats de ma pratique, en cherchant à confondre les explorations vésicales avec les opérations proprement dites. J'ai relevé, dans le *Parallèle* et dans les *Fascicules* de l'Académie de Médecine, les méprises qui avaient été commises à cet égard; elles sont bien reconnues aujourd'hui, et je ne doute pas que les explications dans lesquelles j'ai été contraint d'entrer de nouveau à leur égard, ne suffisent pour convaincre aussi M. Wattmann.

J'ai parlé des longues séances que plusieurs chirurgiens, M. Amussat surtout, avaient cherché à introduire. Naguère encore elles ont été employées dans les hôpitaux de Paris, et à l'époque précisément où il importe le plus d'épargner les malades. En effet, c'est durant les premières séances, quand on rencontre des difficultés pour saisir la pierre, qu'on multiplie les manœuvres, qu'on emploie même la brusquerie, la

violence. Cette pratique est condamnable sans doute ; mais on la suit pour ne pas paraître embarrassé, et peut-être aussi dans la crainte de décourager les calculeux. Malheureusement elle compte aussi des partisans à l'étranger. Lors de mon dernier séjour à Florence, j'ai été consulté par un malade qui avait subi deux séances, de cinquante minutes chacune, à peu de jours d'intervalle.

Pour expliquer les suites fâcheuses qu'ont entraînées ces manœuvres prolongées ou violentes, on a allégué une foule de circonstances, la plupart insignifiantes, et dont la coïncidence fortuite avec le résultat de l'opération ne prouve point qu'elles y aient contribué. Ainsi on a vu, le 4 juillet dernier, M. Amussat développer, devant l'Académie de Médecine, des hypothèses au moins bizarres relativement à l'influence de la chaleur sur les organes urinaires, pour arriver à cette conclusion, que la lithotritie ne doit point être pratiquée indistinctement dans toutes les saisons de l'année. Il s'est fondé sur ce que la rétention d'urine, l'inflammation de la vessie et autres accidents peuvent, suivant lui, être déterminés par l'influence d'une haute température. J'ignore si mon savant collègue a observé beaucoup d'inflammations de vessie et de rétentions d'urine *exclusivement produites par les sels de l'urine pendant les fortes chaleurs* ; quant à moi, je n'ai rien vu de semblable, et cependant j'ai opéré un grand nombre de malades pendant les deux extrêmes de la température. Du reste, il est une particularité qui donne un intérêt spécial aux remarques de M. Amus-

sat : c'est qu'au moment même où il exprimait ses doléances à l'Académie, les journaux politiques annonçaient la mort de M. Allent, à la suite de l'application de la lithotritie. Mon habile collègue aurait mieux servi la science si, au lieu de discourir sur une influence imaginaire, il avait fait connaître les véritables causes de ce malheureux événement, dont les antagonistes de la nouvelle méthode ne manqueront pas de profiter pour l'attaquer.

Dans plusieurs publications, et spécialement dans le Parallèle, j'ai fait connaître les conditions rigoureuses que l'appareil instrumental de la lithotritie doit réunir, si l'on veut en obtenir les résultats qu'il m'a fournis. On paraît ne pas avoir senti toute l'importance de ces conditions : car les instruments lithotriteurs, droits surtout, continuent d'être aussi défectueux que par le passé ; à peine les fabricants les plus estimés en peuvent-ils fournir qui n'exposent point à la longue série des accidents qu'on a vus surgir dans la pratique de mes confrères.

Le vice capital de ces appareils imparfaits consiste en ce qu'ils sont construits spécialement en vue du but qu'on se propose le moins souvent d'atteindre, celui des perforations successives ; et il tient à ce que MM. Heurteloup, Leroy, Larrey, Amussat, etc., ont cherché à répandre l'opinion que je n'employais pas d'autre procédé pour opérer la destruction des calculs vésicaux. Je le répète : cette assertion est fausse, et pour le prouver, il suffit de renvoyer à mes écrits.

Est-il surprenant qu'avec les appareils défectueux et les préceptes erronés qu'on persiste à propager, les chirurgiens qui entreprennent la lithotritie ne puissent parvenir à écraser les fragments et les petits calculs, comme je le fais chaque jour? Est-il étonnant, d'après cela, qu'entre les mains de plusieurs praticiens, les instruments courbes aient eu des résultats plus satisfaisants que ceux de la pince à trois branches, quoiqu'ils lui soient en réalité fort inférieurs toutes les fois qu'il s'agit d'écraser de petits calculs ou des fragments de pierre, et de constater la guérison? C'est ainsi que M. Randolph a terminé, avec l'instrument de M. Jacobson, une opération qu'il ne pouvait achever avec la pince à trois branches.

On a admis depuis quelque temps, et la plupart des nouvelles observations publiées en Italie, en Angleterre et en France le témoignent, une sorte de formule qui consiste à indiquer d'abord le nombre et le volume des pierres, puis à relater le nombre des opérations, et à juger d'après ces données la valeur de l'instrument et des procédés mis en usage. M. Leroy, par exemple, suit cette marche, car il donne le diamètre des pierres qu'il a broyées ou écrasées, quoique lui-même avoue (1) que les moyens dont il se sert pour explorer la vessie ne fournissent pas des notions d'une précision mathématique. J'en demande hum-

(1) *De la Lithotripsie*, p. 162.

blement pardon à M. Ségalas et à tous ceux qui ont adopté la formule; elle annonce une connaissance bien peu exacte de la lithotritie, et je vais le prouver.

Quand on explore la vessie au moyen d'une pince à trois branches, dès que la pierre est saisie et fixée dans l'instrument, celui-ci porte deux échelles qui font connaître avec assez de précision deux des diamètres de la portion embrassée par la pince. D'après ces données, on évalue par approximation le volume et la forme de la portion qui dépasse l'instrument, et finalement on se fait une idée exacte de la grosseur et de la configuration du tout. Cependant, on n'acquiert de renseignements positifs que dans les cas de calculs assez petits pour être embrassés en totalité par la pince. Ce résultat est facile à concevoir et à démontrer par des expériences directes, soit sur table, soit dans une chambre noire. C'est avec son secours que je détermine à peu près le volume des pierres dont j'opère la destruction par la lithotritie. Mais quand on emploie l'instrument à deux branches, on n'obtient chaque fois qu'un seul diamètre, celui suivant lequel la pierre a été prise : or, il est aisé de comprendre combien ce diamètre peut varier et se trouver hors de toute proportion avec le volume du corps étranger, si celui-ci est plat, ovale, oblong, ou s'il présente toute autre forme irrégulière, et que l'instrument le saisisse dans le sens de sa longueur, de sa largeur ou de son épaisseur, par le centre ou par les côtés, circonstances dont aucune ne saurait être déterminée d'avance. Il faudrait donc, pour arriver à des notions qui ne pourraient

même être qu'approximatives, recourir à un grand nombre d'essais, dont la prudence et l'humanité commandent de s'abstenir. Ces remarques suffiront sans doute pour qu'on cesse désormais de placer en tête des observations insérées dans les journaux, des indications propres à induire en erreur les lecteurs auxquels le sujet n'est point familier, et qui ne peuvent être considérées par les autres que comme un vain étalage de prétentions ridicules.

Quant au nombre des pierres, je l'ai déjà dit ailleurs, et il ne sera pas inutile de le répéter ici, lorsqu'avec l'instrument, droit ou courbe, on a saisi et isolé un calcul de manière qu'il fasse en quelque sorte corps avec lui, rien n'est plus facile que de s'assurer ensuite s'il y a d'autres concrétions ; la seule chose impossible est de préciser le nombre de ces dernières, quand il s'en trouve plus de deux. Je ne parle pas, toutefois, du cas où l'on aurait détruit les pierres une à une, sans les lâcher après les avoir saisies ; il n'y a que mon honorable confrère Leroy qui n'ait pu parvenir à se rendre compte du fait, et cependant ce n'est pas la perspicacité qui lui manque. Il est possible, toutefois, que ce médecin, à l'exemple de M. Bancal, ait donné une interprétation inexacte à des faits que j'avais publiés.

On a cherché depuis quelque temps à mettre en crédit une pratique qui a déjà été fatale à quelques malades, et dont je ne puis mieux développer les vices qu'en rappelant certains faits. Un calculeux de Mar-

seille, arrivant à Paris pour se soumettre à la lithotritie, va rendre visite à l'un de ses amis dans un établissement public; là il fait rencontre d'un chirurgien qui lui propose de l'opérer; il accepte, et quelques instants après on procède à l'opération; des accidents surviennent, les suites sont funestes. Un malade de Paris, qui se croyait atteint d'un rétrécissement urétral, consulte un praticien, qui découvre une petite pierre; le cas était favorable en apparence: l'opération est proposée, acceptée, exécutée sur-le-champ; elle entraîne les résultats les plus graves. Le premier de ces deux malades venait de faire un voyage long et pénible: l'ébranlement qu'il éprouva, joint à l'influence d'un climat nouveau pour lui, contribua certainement aux déplorables conséquences de l'opération. Chez l'autre, l'urètre était fort irritable, et le malade mal disposé, quant au régime qu'il avait suivi jusqu'alors. Cette manière d'opérer à la hâte, et pour ainsi dire par surprise, ne convient que dans certains cas dont j'ai eu soin de donner l'énumération, et surtout lorsque la pierre peut être détruite en une seule séance très-courte. L'ériger en règle générale, comme semble le faire M. Ségalas, c'est commettre une faute grave, dont plus que tout autre, sans doute, ce médecin serait en position de nous dévoiler les inconvénients. Mais puisqu'on n'a pas jugé convenable de mettre en regard des faits heureux qu'on publie à l'appui de cette pratique, les cas malheureux qui en constatent les dangers, et qu'on ensevelit au fond du portefeuille, je dois faire observer que les premiers

seuls ne sauraient servir à l'établissement d'aucun corollaire. Ma longue pratique m'a prouvé, au contraire, qu'on retire les plus grands avantages d'une marche inverse, qui est celle de tous les bons praticiens, qui a même été érigée en règle générale par plusieurs, M. Gibson entre autres. On m'a donné de cette précipitation, qui contraste tant avec la réserve et la sage lenteur dont la gravité des circonstances impose la loi au médecin, une explication qu'il me répugne d'admettre, bien qu'elle vienne de sources non suspectes. Comment croire, en effet, qu'un chirurgien puisse pousser l'oubli de ses devoirs jusqu'à se permettre des actes dont sa conscience lui indiquerait les dangers, et cela dans la seule crainte de voir un malade passer en d'autres mains?

Dans les cas divers sur lesquels je viens d'appeler l'attention des praticiens, les indications étaient franches et faciles à saisir. La méthode et le procédé opératoire sautaient aux yeux : il ne fallait que savoir la lithotritie, et ne pas perdre de vue les écueils auxquels peuvent conduire de fausses combinaisons. L'incertitude et le danger qui pouvaient se rattacher à l'emploi de la nouvelle méthode étaient du ressort de l'opérateur, plutôt que de l'opération; pour réussir, il suffisait de procéder selon les préceptes de l'art.

Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi, soit que des indications fugitives ne permettent pas d'asseoir un jugement bien net, soit que la lithotritie offre des chances tellement incertaines, que la cystotomie

lui dispute le pas et doive même être préférée. Dans ces cas équivoques, prendre un parti qu'elconque est chose fort épineuse : j'en ai déjà publié divers exemples ; en voici un encore, auquel se rattachent d'ailleurs des considérations intéressantes.

M. Legoullon, âgé de cinquante-deux ans, ancien militaire, d'une constitution sèche, irritable et épuisée par les souffrances, éprouvait, depuis environ deux ans, la plupart des symptômes qui se rattachent à la présence d'un calcul vésical. Mais il y avait en même temps quelques désordres du côté du foie et des poumons, en sorte qu'il devenait très-difficile de déterminer quel était le principal point de départ des accidents généraux, tels que fièvre continue, perte d'appétit, amaigrissement progressif, mouvements nerveux et insomnie. L'incertitude était d'autant plus grande à cet égard, que la pierre ne causait pas d'excessives douleurs. Je reconnus par le cathétérisme que la vessie était racornie, et qu'elle contenait un calcul de volume moyen ; du reste, le viscère était fort irritable, ainsi que l'urètre. Mon premier soin fut de chercher à diminuer cette sensibilité morbide par l'usage des bougies ; mais je n'obtins qu'en partie un résultat qui généralement est complet dans les cas ordinaires.

Sous l'influence d'une mauvaise saison et de la grippe, qui ne tarda pas à éclater, l'affection catarrhale des poumons acquit de la gravité, et l'état général s'en ressentit à tel point, que je désespérai pendant quelque temps de pouvoir rien entreprendre contre la pierre. Cependant, à force de soins, qui furent dirigés

spécialement par M. le docteur Soula, le catarrhe fut enrayé, l'appétit revint, et la fièvre se calma; l'urine, qui avait été purulente pendant plusieurs semaines, redevint presque claire : elle ne déposait plus que des mucosités; mais la faiblesse et l'émaciation étaient extrêmes. Le volume de la pierre aurait exigé, par la lithotritie, un nombre de séances d'autant plus considérable, que l'état général et l'irritabilité des organes urinaires n'auraient pas permis de les prolonger au delà de deux à trois minutes. Cette circonstance, jointe à ce que le malade était de ceux qui supportent mieux une douleur vive, mais courte, que des souffrances moindres, mais prolongées, me fit prendre le parti de recourir à la cystotomie hypogastrique. L'opération, faite le 26 avril, d'après le procédé que j'ai décrit dans le Parallèle, fut prompte et facile : le malade la supporta avec le plus grand courage. La pierre, de forme aplatie, avait le volume d'un petit œuf; la pression des tenettes en détacha quelques parcelles d'une croûte phosphatique, couvrant un noyau fort dur d'acide urique : ces fragments furent extraits avec la curette.

L'urine coula d'abord en entier par la sonde que je plaçai dans l'urètre; mais, pendant la nuit et la journée du lendemain, elle s'échappa en partie par la plaie, et le surlendemain elle cessa de sortir par la sonde, que je retirai. Pendant trois jours, la plaie lui donna issue, sans que le malade en fût incommodé. Le cinquième jour, elle reprit la voie de la sonde, que je venais de remettre en place; la plaie se nettoya, et une suppuration de bonne nature s'établit; l'état généra

s'améliora d'une manière progressive ; il n'y eut ni fièvre ni douleurs de ventre. Le malade se plaignait seulement de sa position constante sur le dos ; mais la fatigue du décubitus, assez pénible les premiers jours, diminua ensuite par degrés, et la guérison ne fut entravée par aucun accident, autre que le passage d'une certaine quantité d'urine par la plaie. Quand la sonde s'engouait de mucosités, on y remédiait par des injections d'eau tiède. Enfin, à dater du 20 mai, il ne passa plus d'urine par la plaie, dont le fond était cicatrisé, et la guérison fut complète le 26, un mois après l'opération.

Il est peu d'opérations de taille dans lesquelles la guérison marche d'une manière plus régulière et plus franche qu'elle ne le fit dans celle-ci. Dès que le malade fut remis des secousses de la manœuvre, tous les désordres diminuèrent peu à peu : le pouls revint à l'état naturel, la face perdit sa couleur terreuse, l'appétit se rétablit, et le moral se rasséréna ; en un mot tout se réunit pour prouver que l'indication avait été saisie avec bonheur, et que les altérations soupçonnées dans le foie, les poumons et les reins, étaient les effets de la pierre vésicale, dont l'extraction mit fin à tous les accidents.

Je me servis ici de la sonde à dard dont la description se trouve dans le Parallèle. La courbure, le volume et les dispositions de l'extrémité vésicale de cet instrument, sont calculés de manière à remplir les indications qui se rencontrent le plus fréquemment. En est-il ainsi de quelques autres modifications qu'on a pré-

sentées comme des perfectionnements ? je ne le pense pas. La division de l'extrémité vésicale en deux ou trois parties, que quelques chirurgiens modernes ont proposée, n'a pas l'utilité qu'on lui attribue, d'abord parce qu'elle tend à écarter des difficultés qui n'existent réellement pas, et ensuite parce qu'elle fait perdre à l'instrument une partie de sa simplicité et surtout de sa solidité.

Quant au conseil qu'on a donné de pratiquer la taille hypogastrique sans le secours de la sonde à dard, il suffit de rappeler que cet instrument permet de procéder avec plus de précision, et même d'éviter des méprises, rares sans doute, mais qui pourraient devenir fâcheuses. Pourquoi donc se priver d'une ressource utile et qui n'a aucun inconvénient ? En faisant l'histoire de l'affection calculeuse, je citerai l'observation très-remarquable d'un malade chez lequel, sans la sonde à dard, la vessie eût été infailliblement manquée par le bistouri.

Les faits analogues à celui que je viens de rapporter ne sont pas rares. La principale difficulté qu'ils présentent est relative au diagnostic. Si l'on parvient à établir ce dernier d'une manière rigoureuse, et que les principaux organes ne soient pas trop profondément atteints, la maigreur et l'épuisement du sujet ne suffisent point pour contre-indiquer la cystotomie. Ce n'est pas seulement chez M. Legoullon que les assistants, saisis d'effroi à l'aspect du malade, ont pu croire même qu'il succomberait dans le cours de l'opération. Ma pratique a présenté tout récemment

deux autres cas de même nature, dans lesquels le résultat a été également heureux. Mes craintes sont même moindres alors que quand il existe une sorte d'embonpoint, mais avec flaccidité des tissus, tenant à une sorte de bouffissure ou d'infiltration sous-cutanée. L'expérience m'a plus d'une fois mis à portée de vérifier la sagesse et l'exactitude des réflexions que les lithotomistes ont publiées à cet égard. Aussi n'est-ce pas sans les plus grandes précautions que j'ai entrepris la taille en pareille circonstance, tandis que la lithotritie m'a valu des succès inespérés, dont j'ai déjà fait connaître beaucoup d'exemples, auxquels je joindrai le suivant.

M. Roulet, consul de Prusse à Marseille, âgé de cinquante-six ans, avait une constitution forte, mais considérablement ébranlée par des affections morales et par les douleurs qu'il éprouvait depuis quelque temps dans les organes urinaires. Ces souffrances ayant résisté à tous les moyens mis en usage, on soupçonna une pierre, dont la présence fut reconnue, en effet, à l'aide du cathétérisme, par le docteur Cauvière, qui m'adressa le malade pour le soumettre à la lithotritie. A ma première visite, le 11 juillet 1836, je fus frappé de la fréquence extraordinaire du pouls, de l'altération des traits, et de l'expression de douleur qu'on lisait dans tout l'ensemble de l'économie. Ces phénomènes, qu'il était naturel d'attribuer en partie aux fatigues du voyage, persistèrent les jours suivants. Ils paraissaient d'autant plus inexplicables, que la pierre ne causait pas de souffrances excessives;

l'urine , sans avoir un caractère catarrhal , était épaisse , d'un jaune foncé et légèrement fétide.

Quelques jours de repos, avec un régime et un traitement médical appropriés, modifièrent un peu l'état du malade , et les bougies molles diminuèrent notablement la sensibilité de l'urètre , qui était fort grande. Cependant, les conditions n'étaient point favorables à l'opération ; mais il fallait la tenter , ne fût-ce que pour calmer les inquiétudes du malade , en lui prouvant qu'elle était possible. J'employai l'instrument courbe, au moyen duquel je saisis le corps étranger avec beaucoup de facilité et de promptitude. Cette pierre, de grosseur et de consistance moyennes, fut écrasée ; la manœuvre ne dura pas plus de trois minutes , et le malade souffrit moins qu'il ne le craignait. Les suites immédiates n'offrirent rien de particulier ; des fragments et du détritüs furent expulsés en certaine quantité.

A la fin du troisième jour, il survint un peu de difficulté pour uriner ; les besoins , plus fréquents que de coutume, n'étaient satisfaits qu'avec douleur ; il y eut un léger accès de fièvre et un dégoût prononcé pour tous les aliments. Ces accidents, assez éloignés déjà de l'opération pour qu'on ne pût pas les lui attribuer entièrement, me donnèrent plus d'inquiétude qu'au malade qui , fréquemment , dit-il, en avait éprouvé d'analogues, de plus sérieux même, après des accès de goutte ou de gravelle. Cependant ils ne tardèrent pas à croître et à prendre un caractère chaque jour plus alarmant : la fièvre, variable dans sa

marche, était considérable, et la douleur en urinant très-vive; à la perte de l'appétit, du sommeil et des forces, se joignit une expectoration abondante. Cet état dura plus de trois mois; chaque moyen nouveau semblait d'abord exercer une heureuse influence, mais le lendemain on voyait s'évanouir l'espoir conçu la veille.

L'attention des médecins se portait naturellement sur l'état des organes urinaires, d'autant plus que le malade souffrait parfois beaucoup en urinant. On essaya les injections dans la vessie; mais l'urètre était devenu si irritable, que le malade ne pouvait supporter l'introduction d'une simple bougie. Vers le mois d'octobre, les pluies, jusqu'alors continuelles, cessèrent pendant quelques jours; de petites promenades en voiture et sur le sable produisirent un mieux plus soutenu. L'expectoration diminua, surtout pendant la nuit; l'appétit reparut par intervalles, et du moins le malade put-il prendre quelque nourriture sans éprouver les nausées et les vomissements que la seule pensée des aliments provoquait auparavant. De loin en loin, cependant, ces nausées reparurent encore, accompagnées d'un grand malaise et de fatigue; le malade ne rendait pas des matières alimentaires, mais des amas de glaires épaisses et filantes, dont l'expulsion était presque toujours suivie d'une amélioration qui durait plusieurs jours.

Au mois de novembre, le malade quitta la campagne et vint à Paris. Quelques jours après, les crachats cessèrent tout-à-coup et l'appétit revint, ainsi que le

sommeil et les forces. On put donc songer de nouveau au traitement local. Des bougies molles furent introduites sans produire tout l'effet que j'attendais de leur part; cependant elles calmèrent un peu l'excessive sensibilité du canal; quelques injections furent faites dans la vessie; mais le viscère se contractait avec force par intervalles, et il ne fut pas nécessaire d'insister sur ce moyen. C'était la pierre qu'il fallait attaquer, sans imprimer des secousses capables de reproduire les troubles généraux qu'on avait déjà observés, et qu'on redoutait d'autant plus que le malade, encore très-faible, était fort irritable et sans cesse tourmenté par la crainte qu'on ne pût reprendre l'opération. On convint de faire une séance très-courte : un fragment fut écrasé et l'instrument retiré de la vessie en quelques secondes; il n'y eut ni douleur excessive, ni réaction; le malade se trouva le lendemain aussi bien que les jours précédents; ses inquiétudes furent dissipées, et dès lors l'opération put être continuée tous les trois ou quatre jours, mais avec les mêmes précautions. Enfin, plusieurs explorations avec la pince à trois branches me donnèrent la certitude qu'il ne restait plus rien dans la vessie. Les fonctions du viscère rentrèrent dans l'état normal, la digestion se rétablit, et les forces revinrent plus promptement qu'on n'aurait pu l'espérer. Le malade quitta Paris le 16 janvier 1857, dans l'état le plus satisfaisant; j'ai appris depuis que sa santé s'était entièrement consolidée.

Je n'ai pas encore rencontré de sujet dont la vessie

fût si impressionnable, et chez lequel la pierre produisit des effets si extraordinaires et si graves. Je n'en ai pas vu non plus qui ait obligé de conduire la manœuvre opératoire avec autant de précautions. Dans mes conférences avec M. Double, qui déploya ici toutes les ressources de son talent et de son expérience, il fut question de tenter d'autres moyens. Mais une constitution qui semblait forte était en réalité si délabrée, et le moindre ébranlement produisait des désordres si graves, qu'on fut chaque fois arrêté par la crainte des conséquences. J'ai la conviction profonde que la cystotomie eût entraîné la perte du malade, tandis que la lithotritie, ménagée comme je l'ai fait, fut couronnée d'un plein succès. Ce cas contraste d'une manière frappante avec le précédent, quoique les deux sujets se trouvassent dans les mêmes conditions, eu égard à l'épuisement déterminé par la présence d'une pierre vésicale.

A côté de ces faits viennent s'en placer deux autres qui se sont présentés depuis peu dans ma pratique, et pour lesquels il a fallu également adopter des règles spéciales de conduite.

Le premier est celui de M. Latour, connu dans le monde musical, en France et en Angleterre, par un grand nombre de compositions fort agréables. Cet artiste, plus que septuagénaire, ressentait depuis quelque temps, dans les organes urinaires, des souffrances vagues, à la véritable cause desquelles on ne songea qu'après avoir employé en vain divers modes de traitement. M. Latour fut d'autant plus effrayé qu'un de

ses amis, à Londres, où il résidait alors, avait éprouvé des accidents fâcheux après l'application de la nouvelle méthode, bien qu'elle eût été faite par des mains fort habiles. Il prit donc le parti de venir à Paris, pour se faire opérer.

Je reconnus que la vessie contenait plusieurs calculs, qui me parurent être d'un petit volume; mais je constatai aussi qu'il y avait engorgement de la prostate, que l'urètre et le col vésical étaient fort irritables, et que, par suite de ces dispositions, la vessie se débarrassait avec peine et incomplètement de l'urine, ce qui expliquait l'irrégularité des symptômes locaux. Du reste, la santé était bonne, et les autres fonctions s'exécutaient assez bien. Après avoir préparé le malade, je procédai à l'opération avec les ménagements dont je ne m'écarte jamais, surtout dans les cas difficiles, quand le résultat est plus ou moins douteux. Les séances, très-courtes et séparées par de longs intervalles, n'eurent aucun inconvénient; mais le détritus entraîné par l'urine n'était pas proportionné à la portion de calcul écrasée dans chaque opération. Cependant la vessie se contractait avec quelque force; mais la rigidité du col et la déviation de la partie prostatique de l'urètre s'opposaient à la sortie des fragments. Plus d'une fois, en pareil cas, j'ai utilement employé une grosse sonde métallique à larges yeux et à parois fort minces, au moyen de laquelle je fais dans la vessie plusieurs injections rapides d'eau froide, le malade se tenant debout. Par ce procédé je parvins à débarrasser M. Latour d'un

grand nombre de débris calculeux, et finalement la guérison a été complète.

Le traitement fut long ; mais il ne dépendit pas de moi d'en abréger la durée : le malade se serait cru perdu s'il avait été obligé de garder l'appartement et de suspendre ses occupations, tandis que, malgré son irritabilité excessive et la commotion que son moral avait reçue des accidents éprouvés à Londres par un ami, il n'eut pas même un simple accès de fièvre. Dans une foule de cas analogues, j'ai eu à me louer d'avoir agi ainsi. Or, il n'y a pas long-temps encore que des chirurgiens, voulant établir qu'un des inconvénients de mes procédés était de fractionner les opérations, se faisaient un mérite, devant les Commissions des prix Montyon et aux yeux du public, d'opérer leurs malades en une seule séance qui durait parfois deux heures. L'habitude de trancher les questions de pratique d'après les seules vues de la théorie, accrédita un instant, comme on l'a vu, ce nouveau mode ; mais le prétendu avantage d'opérer en une seule fois finit par être apprécié à sa juste valeur. Depuis plus de dix années, je ne cesse de représenter l'inconvénient des longues séances, ce que paraît avoir oublié M. Ségalas, qui se faisait naguère un grand mérite de conseiller une marche inverse. C'est dans les séances courtes et éloignées, répétait dernièrement après lui un jeune chirurgien distingué, qu'est toute la lithotritie ; à quoi je répondrai qu'ainsi présentée, l'assertion manque d'exactitude. Non, la lithotritie n'est point là tout entière ; mais, réuni aux

précautions que j'ai fait connaître, ce moyen est le meilleur pour écarter les accidents, atténuer les douleurs et assurer le résultat.

Quant à la grosse sonde, dont je me suis servi chez M. Latour pour faciliter l'expulsion des débris du calcul, j'ai déjà eu bien souvent occasion d'y recourir depuis les débuts de ma pratique. Chacun sait qu'il n'est pas rare que la pierre soit compliquée d'engorgement prostatique ou d'une paresse de vessie. Une grosse sonde courbée, dans le premier cas, la gaine des pinces de trois lignes, dans le second et lorsqu'on peut aisément redresser l'urètre, tels sont les deux moyens que j'emploie. M. Heurteloup a reproduit le premier, en le modifiant; il l'a érigé, suivant l'usage, en procédé spécial, et quelques chirurgiens, par exemple, MM. Leroy et Gibson, ont exagéré la valeur de cette modification. En effet, appliquer d'une manière générale le procédé qu'on désigne sous le nom de lithocénose, à la comminution des fragments trop volumineux pour franchir l'urètre, c'est livrer à toutes les chances du hasard une partie importante de la lithotritie, qui s'exécute avec précision, et avec non moins de succès, par d'autres manières d'agir que j'ai fait connaître dans mes précédentes publications. Mais ce dont il ne convient pas de faire une règle habituelle de conduite peut être utile en certaines circonstances. Comme il arrive quelquefois à des fragments trop volumineux pour traverser la sonde de rester engagés dans les yeux, on doit toujours avoir sous la main un gros mandrin, afin de les

repousser ou de les diviser. Ce mandrin est d'ailleurs utile pour introduire ou retirer l'instrument; sans lui, les rebords des yeux fatiguent les parois urétrales; on peut aussi se servir de sondes en gomme élastique, de bougies, ou d'un mandrin en métal flexible; de toutes les substances, la baleine est celle qui convient le mieux pour le confectionner.

Le cas de M. Latour m'a offert une nouvelle preuve de la possibilité d'appliquer la lithotritie malgré l'engorgement de la prostate, et sans qu'on soit obligé de recourir aux sondes à redresser, sur la portée desquelles M. Leroy s'est tant abusé. Plusieurs fois déjà j'ai eu l'occasion d'opérer des malades dans la vessie desquels mon confrère n'avait pu parvenir, même après avoir fait usage de ses sondes. Tel fut, par exemple, M. Dufossé, dont j'ai rapporté l'histoire dans le *Parallèle*. Tout récemment encore il s'en est présenté un autre que j'ai opéré, sans même rencontrer les difficultés qui avaient arrêté M. Leroy, dont les nombreuses et inutiles tentatives avaient amené un concours de circonstances assez peu favorables. Les inconvénients des sondes dites à redresser seront démontrés dans le second volume de mon *Traité des maladies des voies urinaires*. C'est sans doute par inadvertance que des praticiens éclairés, M. Sanson notamment, ont adopté les idées d'après lesquelles on s'était cru autorisé à les introduire dans la pratique.

J'ai signalé, en 1827, dans mon ouvrage sur la lithotritie, et depuis, à différentes époques, une particularité assez rare, mais que trois fois j'ai rencontrée :

je veux parler des difficultés qu'oppose à l'application de la lithotritie l'ankylose du fémur, avec déviation de la cuisse en dedans. Le dernier cas de cette immobilité du membre pelvien est d'autant plus remarquable, qu'il m'a été possible de pratiquer l'opération, ce que je n'avais pu faire dans les deux autres.

M. Verspeyen, de Gand, adulte, d'une constitution forte, mais épuisée par les douleurs, était attaqué, depuis quatre ans, d'une néphrite calculeuse, qui revenait à des époques assez rapprochées. Depuis l'âge de trois ans il souffrait de la cuisse gauche, dont le fémur s'était soudé avec l'os coxal; le membre était atrophié, plus court que l'autre, et dévié en dedans. Les coliques néphrétiques avaient été plusieurs fois suivies de la sortie spontanée d'une grande quantité de graviers, et même de calculs assez volumineux pour s'arrêter dans l'urètre. L'un de ces corps fut extrait de la fosse naviculaire par le professeur Werbeck, qui ne put l'amener au-dehors qu'après avoir légèrement débridé le méat urinaire. Cependant l'urine devint trouble, fétide et souvent chargée de mucosités, et les douleurs causées par l'émission augmentèrent. On soupçonna la présence d'une pierre, et le cathétérisme dissipa tous les doutes à cet égard. Le malade vint à Paris; je reconnus une vessie fort irritable : la sonde causa plus de douleurs qu'elle n'en détermine ordinairement, ce qu'il convenait néanmoins de rapporter en grande partie au changement de direction que la déviation de la cuisse forçait d'imprimer à l'instrument. Du reste, la pierre était peu volumineuse, et tout-à-

fait dans les limites de la sphère d'application de la nouvelle méthode. Il ne s'agissait que d'avoir un instrument qui permit de tenter la lithotritie, car les instruments ordinaires ne pouvaient servir. Je songai d'abord à celui que j'avais fait construire, en 1825, pour le premier cas de ce genre qui se présenta; c'était une pince à trois branches, à courbure régulière et uniforme, avec un perforateur à chaînette, appareil que pourrait employer un chirurgien qui voudrait s'opérer lui-même, et dont la manœuvre n'a rien de compliqué. Assuré déjà de cette ressource, je voulus m'en procurer une autre, en modifiant l'instrument courbe, et cette dernière disposition me sembla si utile que je m'y arrêtai. A un instrument ordinaire, long de huit pouces, je fis ajouter une allonge de six pouces, en deux parties parallèles, mais coudées, et placées de manière que l'action exercée sur l'une d'elles se propageait à la branche correspondante de la pince, tout comme si l'instrument n'avait eu qu'une seule direction. La pression au moyen de l'écrou brisé et la percussion pouvaient être employées au besoin. La première me suffit, et l'opération eut un plein succès. J'ai eu recours aussi, dans ce cas, à la grosse sonde dont j'ai parlé précédemment, parce que la rigidité du col vésical mettait obstacle à l'expulsion des fragments. Quant à la manœuvre, elle n'offrit rien de particulier dès que je me fus bien familiarisé avec le mécanisme du nouvel instrument, à la confection duquel M. Charrière avait apporté tous ses soins. La jonction des deux parties de l'appareil correspondait au gland, lorsque l'in-

trument était dans la vessie; et, abandonnée à elle-même, elle touchait à la face antérieure et interne de la cuisse déviée. Pour éviter que les téguments fussent pincés pendant les manœuvres, j'avais soin de couvrir le membre immobile d'une serviette, qui donnait à un aide la facilité de déprimer un peu les parties molles, en exerçant une pression douce et uniforme.

Je me borne à ces nouvelles remarques pratiques sur l'art de broyer la pierre. Rapprochées de ce qu'on trouve déjà dans mes autres publications et dans les ouvrages de mes confrères, elles suffiront pour guider à l'égard des principales applications : car il serait presque absurde de prétendre régler tout ce qu'on doit faire dans chaque cas spécial. Sous ce rapport, la lithotritie ne diffère pas des autres opérations chirurgicales : les livres ne donnent que des préceptes généraux, l'expérience seule enseigne les nuances délicates, qui échappent à la description, même à toute prévision.

J'ai fait voir plus haut que les difficultés réelles ou supposées de la lithotritie avaient fait naître les opinions les plus fausses eu égard à cette méthode, mise en regard de la cystotomie. On a prétendu surtout que la taille était plus simple, plus facile à exécuter, et soumise à des règles plus précises.

Je crois avoir bien établi, dans le Parallèle, que ces dernières assertions sont dénuées de fondement. Aux motifs que j'ai allégués, et qui sont demeurés sans réponse, j'ajouterai une remarque qui contribuera peut-être à porter la conviction dans tous les esprits, en

même temps qu'elle préviendra de nouvelles objections.

Quelque procédé qu'on adopte pour pratiquer la cystotomie, il y a deux parties bien distinctes dans cette opération.

L'une, que j'appellerai la *partie réglée*, consiste à établir une communication entre l'extérieur et la cavité qui recèle la pierre. A l'exception d'un petit nombre de cas, les divers temps de cette partie de l'opération sont soumis à des lois peu variables : on peut les calculer d'avance, et apprécier, au moins d'une manière très-approximative, toutes les circonstances qui sont susceptibles de se présenter.

L'autre partie, que je nommerai *non réglée*, et qui consiste à charger et extraire la pierre, ne saurait être soumise aux mêmes calculs. On donne des préceptes, il est vrai, et l'on trace une marche à suivre ; mais, au lit des malades, les préceptes ne servent plus à rien, et les praticiens les plus consommés disent, à l'exemple de Dubois : Quand vous en serez là, vous ferez comme vous pourrez. Trouvera-t-on une seule pierre ou plusieurs ? Quelles seront la forme, la dimension et la consistance du corps étranger ? Comment se placera-t-il dans les tenettes ? Quelle disposition présentera la vessie ? Quels rapports y aura-t-il entre elle et la pierre, quand les parois se seront contractées sur cette concrétion ? Quelles difficultés rencontrera-t-on pour saisir, ou même souvent pour trouver le calcul ? Et puis, l'ouverture sera-t-elle suffisante pour lui livrer passage ? A quel degré de traction

sera-t-on obligé de recourir? Il faudrait pouvoir faire d'avance une réponse catégorique à ces questions pour que la seconde partie de la cystotomie fût susceptible, comme la première, d'être soumise à des lois; mais, la chose est de toute impossibilité. Ainsi, le point le plus important de l'opération est en quelque sorte abandonné au hasard: car on n'a pour se guider que des à-peu-près et de vagues conjectures; la pratique des grands maîtres en fait foi, et je renvoie, pour de plus amples détails, à ce que j'ai dit dans le chapitre du Parallèle où sont exposés les accidents de la cystotomie.

Or, si l'on tient note de ces accidents, et qu'on les mette en regard de ce qui a lieu dans la lithotritie, toutes les fois qu'elle est applicable, on sera bientôt convaincu que la nouvelle méthode n'offre pas plus de difficultés qu'on ne court le risque d'en rencontrer dans la taille; seulement les siennes sont d'un autre genre; on ne peut les écarter par la force et la violence, comme on le fait si souvent dans la cystotomie, au grand détriment des malades.

Je vais maintenant appeler l'attention sur un nouveau système qu'on semble vouloir adopter depuis quelque temps.

Marchant sur les traces de M. Heurteloup, MM. Belinaye, à Londres, Amussat, Leroy et Ségalas, à Paris, trouvent commode, sinon de passer entièrement sous silence les travaux antérieurs à ceux qu'eux-mêmes ont entrepris, et qui sont pour la plupart relatifs à

l'emploi des instruments courbes, du moins de n'en donner, en quelque façon par acquit de conscience, qu'un léger aperçu incomplet, et presque toujours inexact. Il n'y a là aucune exagération de ma part; les publications des médecins dont je viens de citer les noms en font foi. M. Amussat a d'ailleurs formellement déclaré, devant l'Académie de Médecine, que ce n'est qu'à dater de 1831 qu'il est permis de prendre la lithotritie pour la juger, et que tous les reproches faits à la méthode tombent sur l'état dans lequel elle était avant cette époque. Une telle assertion donnerait à penser que mon savant confrère ne connaît pas les travaux antérieurs à 1831, et qu'il s'est fait une étrange illusion sur la portée de ce qu'il nomme la *lithotritie actuelle*, c'est-à-dire sur l'application des instruments courbes. Il n'est cependant pas difficile de comprendre que ces instruments, permettant d'opérer dans des cas où les instruments droits fournissaient rarement l'occasion de recourir à la nouvelle méthode, et ces cas étant en général les plus défavorables, le résultat ne devait pas être fort avantageux. C'est ce que j'ai démontré, dans le Parallèle surtout, et ce que l'expérience a sans doute appris depuis à M. Amussat, à moins que, fidèle au système qu'il a employé pour expliquer la mort presque subite de M. Allent, il ne pense trouver dans les influences atmosphériques, ou autres causes semblables, des circonstances propres à innocenter ses nouveaux instruments et sa méthode actuelle.

M. Belinaye tient à peu près le même langage.

M. Ségalas parle également de sa méthode et de ses procédés avec un surprenant aplomb. Quant à M. Leroy, qui, fidèle à ses habitudes de changement, s'est enrôlé sous la même bannière, c'est à tort qu'il croit son abandon des moyens dont il s'attribuait l'invention, propre à faire ressortir la supériorité de ceux qu'il y substitue aujourd'hui : car, en reconnaissant, l'année dernière, les dangers qu'entraînaient les anciens instruments, il n'a fait que confirmer l'exactitude de ce que je répète depuis si long-temps, et son aveu tardif ne sert qu'à prouver combien Zimmermann avait eu raison d'enseigner aux médecins à distinguer l'expérience vraie de la fausse.

Ce nouveau parti pris d'étouffer les anciens travaux pour ne parler que des nouveaux, est peut-être pour quelque chose dans les reproches qu'on a faits au mot de lithotritie, sans penser que l'euphonie seule l'avait fait substituer au terme de *lithrontripsie*, dont je me servais d'abord, comme le constate le Rapport de 1824, et qu'il a pour lui la consécration de l'usage, dont la toute-puissance a impatronisé dans notre langue une foule d'autres expressions non moins hybrides. Employer le mot nouveau de *lithotripsie* était effectivement un moyen de donner à une simple modification du procédé opératoire les apparences d'une opération entièrement neuve, et d'allécher le public, sur l'esprit duquel on connaît le pouvoir magique des mots. Toute cette logomachie, à laquelle on peut appliquer la phrase éternellement vraie de Spinoza : *Multa affirmamus et negamus, quia natura verborum id*

affirmare et negare patitur, non verò rerum natura, a dégénéré en véritables puérilités; le public n'est pas plus séduit aujourd'hui par le rude mot de lithotripsie, qu'il ne l'avait été naguère par l'expression harmonieuse de lithocénose; et ceux qui aiment les recherches historiques savent bien, en remontant aux sources, dégager la vérité des nuages dont on se plaît à environner sa nudité. Il est digne de remarque, d'ailleurs, que les hommes qui se sont mis le plus en frais pour introduire le terme de lithotripsie, oublient si souvent eux-mêmes de s'en servir; on le voit bien figurer au titre de leurs ouvrages; mais plus loin, l'expression consacrée s'échappe involontairement de leur plume. C'est surtout dans les écrits adressés au public, et qui sont les plus nombreux, il faut le dire, que les partisans de la nouvelle appellation paraissent craindre d'en faire usage. Je n'en citerai qu'une seule preuve: depuis quelque temps, des affiches placardées sur les murs de la capitale, nous font connaître assez régulièrement les actions de M. Leroy, et l'une des dernières nous apprend que cet honorable confrère à l'intention de faire un cours de *lithotritie*.

Sous le point de vue pratique, le nouveau système a de graves inconvénients. Comment a-t-on pu concevoir même la pensée de donner comme du neuf ce qu'une longue expérience avait déjà consigné parmi les notions définitivement acquises à la science, et, ce premier point établi, d'aller chercher dans des faits nouveaux la solution de problèmes déjà résolus? Tel est cependant l'objet spécial de quelques

communications faites aux Académies, notamment par M. Ségalas. Assurément, ce médecin s'est assez occupé de la lithotritie pour qu'on ne puisse le soupçonner d'en ignorer l'histoire. Dès lors, à quoi bon des observations qui ne font que répéter ce qu'on savait déjà, mais qui sont présentées de manière à faire croire qu'elles nous apprennent quelque chose? J'ai lu avec attention les publications de M. Ségalas, et j'y ai reconnu deux vices capitaux. Le premier est d'imprimer un cours rétrograde à la marche de la lithotritie, en présentant comme nouveaux des préceptes sanctionnés par l'expérience, et de laisser à penser que l'auteur est en possession d'instruments et de procédés spéciaux, tandis qu'en réalité il se contente d'appliquer de son mieux ce que d'autres ont fait avant lui; j'ajouterai même que l'instrument et le procédé dont il se sert sont moins parfaits que ceux dont on fait généralement usage, et ne méritent par conséquent pas les éloges dont se montre prodigue envers eux la Gazette Médicale, qui s'est chargée de les placer en toute occasion sur la première ligne. Le second vice est d'accréditer des erreurs, en se bornant à relater les cas heureux, et les présentant comme le résultat constant et complet de l'emploi des préceptes formulés, sans même laisser entrevoir qu'autre chose puisse arriver. Or, il peut sortir de là des inductions capables d'égarer le praticien, même de devenir funestes aux malades, conséquences qui feraient, j'en suis convaincu, le désespoir de M. Ségalas.

Au reste, si j'ai dû blâmer la marche de ce bon con-

frère, parce que je la crois essentiellement mauvaise, il est juste d'ajouter qu'elle n'est qu'une conséquence pratique de celle qu'ont adoptée plusieurs écrivains, M. Rigal entre autres, qui se contentent de dire qu'ils ont une conviction, promettent d'en faire connaître au besoin les éléments, partent de là pour présenter comme prouvé ce qu'il leur plaît de penser, et se donnent ainsi les coudées franches pour proclamer la prétendue supériorité des moyens de leur choix.

On s'est plaint, non sans raison, de ce que les discussions soulevées par la lithotritie ont toutes un vernis de personnalité. En peut-il être autrement lorsque les écrivains dont le rôle devrait se borner à rétablir les faits et redresser les écarts des rivaux, tranchent les difficultés au lieu de les résoudre, donnent le probable pour le certain, et contribuent ainsi à propager les erreurs qu'il leur appartenait de démasquer ? Les parties intéressées sont alors réduites à entrer elles-mêmes en lice. Je sais tout ce qui s'attache de défaveur à celui qui soulève des questions dans lesquelles l'intérêt privé se lie étroitement à celui de la science ; les assertions les plus positives, les démonstrations les plus rigoureuses ne sont accueillies qu'avec une sorte de défiance ; mais enfin, s'il ne persuade pas complètement, il fait du moins naître le doute là où régnait peut-être une conviction établie sans qu'on eût cherché à s'en rendre bien compte, et du doute au désir de connaître l'exacte vérité la distance n'est pas grande.

Parmi les écrivains qui ont parlé des discussions relatives à la lithotritie, en ne s'écartant pas des formes scientifiques, il y en a qui, n'abordant pas les questions de front, se contentent de renvoyer le lecteur aux sources, mais ne leur désignent que celles qui leur conviennent. Tel est, par exemple, M. Labbat, qui n'a vu que les travaux de celui auquel il prêtait l'appui de son talent, et n'a fait ressortir que les circonstances propres à les appuyer. Tel est encore M. Benvenuti (1), qui veut qu'on étudie l'histoire de la lithotritie dans le tableau de M. Amussat, celle de toutes les publications relatives à l'art de broyer la pierre où les faits sont le plus dénaturés, et les préceptes de la nouvelle méthode dans l'ouvrage de M. Tanchou, où, certes, on ne saurait en prendre une idée exacte.

D'autres ont eu l'heureuse idée d'amener entre les auteurs des divers systèmes établis une réconciliation désirable sans doute, et qui serait d'autant plus facile à obtenir, qu'une controverse de quatorze années a dû épuiser tout ce que le froissement des amours propres et la déception des espérances avaient engendré d'aigreur ; car on a eu le temps de se convaincre qu'il ne suffit pas, pour s'élever, de chercher à déprécier les travaux des autres, et, en définitive, chacun a conservé, relativement à la nouvelle méthode, la place qu'il avait su conquérir. Mais, au lieu de suivre la seule

(1) *Essai sur la Lithotritie*, p. 8, 44.

marche qui pouvait conduire à ce but, au lieu de ramener les questions sur leur véritable terrain, de les examiner sous toutes leurs faces, de mettre en évidence ce qui les a compliquées sans nécessité, et d'éloigner tout ce qui tient aux personnes, on a confondu et les dates et les faits, on a attribué aux uns ce qui appartient aux autres, on ne s'est même pas donné la peine d'étudier la cause dans laquelle on s'arrogeait le droit de porter un jugement en dernier ressort, sous peine, pour ceux qui ne s'y soumettraient pas, d'être accusés d'un industrialisme de bas étage, d'un sordide intérêt, ou d'une impardonnable susceptibilité. J'ai vu avec regret quelques-uns de nos jeunes et spirituels aristarques oublier qu'ils venaient de frapper d'une juste réprobation les personnalités qu'on ne cesse d'introduire dans les débats scientifiques, et hasarder eux-mêmes des expressions mal sonnantes ou des plaisanteries déplacées, qui n'ayant pas, de leur part, le prétexte de droits réels ou prétendus à faire valoir, pourraient donner à penser qu'ils ont plutôt cédé aux exigences de la camaraderie qu'écoulé la voix de l'équité. Libre à eux, sans doute, d'accuser les lithotriteurs d'aller puiser leurs expressions dans les ateliers où se fabriquent leurs instruments; mais un tel reproche est de ceux qu'il n'est permis d'articuler qu'autant qu'on les accole à des noms, et lui donner les dehors d'une formule générale, c'est gratuitement commettre une blessante injustice. Je conçois qu'on aime à briller par des saillies dans un feuilleton; mais les instruments de la chirurgie et les

tortures des malades sont des sujets trop graves et trop sombres pour inspirer même l'esprit moqueur d'un Molière ou la verve satirique d'un Horace. Qu'importe d'ailleurs les protestations d'impartialité et d'indépendance, lorsqu'il devient manifeste que c'est une pure précaution oratoire pour dissimuler la rudesse des coups portés à ceux qu'on feint de ménager !

Mes confrères en lithotritie ont tenu aussi une bien maladroite conduite, et si l'intérêt les a guidés, il pouvait leur suggérer de plus habiles combinaisons. C'était bien assez de lutter contre les antagonistes de la nouvelle méthode, sans que ceux qui partagent les mêmes convictions, sauf quelques nuances, se fissent une guerre impitoyable, à la grande joie de leurs ennemis communs, déclarés ou secrets.

Ce n'est pas non plus par la reconnaissance qu'ont brillé quelques-uns des chirurgiens qui se livrent à l'exercice de la lithotritie ; et les attaques qu'ont dirigées contre moi plusieurs de ceux qui doivent à cet art, à lui seul, tout ce qu'ils possèdent de réputation et de position dans le monde, ne feront pas la plus belle page de leur histoire. Je me hâte cependant de dire que le nombre est bien plus grand des praticiens qui ont trouvé pour s'élever des moyens plus honorables que la dépréciation des travaux de celui par lequel la carrière leur avait été ouverte. Le sentiment de mes devoirs aurait suffi, sans doute, pour me soutenir dans la tâche que je me suis imposée de lutter contre tout ce qui pourrait nuire à la méthode dont

j'ai enrichi la science; mais ce n'est pas sans une douce satisfaction que j'ai vu mes efforts appuyés par le concours de tant d'écrivains consciencieux en Italie, en Allemagne, en Amérique et en France.

Presque toutes les opinions vraies
ont à leur suite une erreur ; elle se
place dans l'imagination, comme
l'ombre à côté de la réalité.

MADAME DE STAEL.

J'ai été accusé d'affecter du dédain pour les efforts
scientifiques tendant à découvrir des agents chimiques
capables d'opérer la dissolution des calculs.

Une pareille pensée n'est jamais entrée dans mon
esprit, et personne plus que moi n'applaudirait à des
résultats évidents. C'est par des recherches de ce
genre que j'ai commencé mes travaux, et que je suis
arrivé à la lithotritie ; mais c'est aussi parce que je
me suis beaucoup occupé du sujet, que je ne me berce
point d'illusions. Je n'ai donc pas songé à atténuer le
mérite intrinsèque des expériences, ni à rien préjuger
quant à l'influence qu'elles pourraient exercer un

jour dans la science ; j'ai cru seulement devoir signaler la fausse direction qu'on a prise, et montrer qu'on s'est abusé sur les conséquences actuelles de quelques essais, sur l'interprétation de certains faits. Il m'a toujours paru qu'on pouvait mettre beaucoup de réserve dans l'examen d'une si grave question, sans mériter d'être traité avec le ton cavalier de Charleton, qui appelait tout simplement *impii* et *blasphemi* les médecins assez hardis pour oser nier l'existence de moyens propres à dissoudre la pierre dans les reins ou la vessie.

Dans l'Exposé des divers moyens de traiter les calculs, publié en 1836, j'ai glissé rapidement sur les dissolvants ; malgré les nombreuses recherches auxquelles ces substances ont donné lieu, leur inutilité, proclamée déjà par Hippocrate, Arétée et Galien, par Boerhaave, Morgagni et Frank, m'avait semblé trop bien établie pour qu'il fût opportun de rappeler sérieusement l'attention sur elles. Sans approuver le langage plus qu'acerbe de Montaigne, je partageais l'opinion qui lui a fait dire : « Il n'y a que les fols qui se laissent » persuader que ce corps dur et massif qui cuit en nos » roignons, se puisse dissoudre par breuvages. » Mais une question qui paraissait épuisée vient d'être reprise, et présentée de manière à faire penser que les efforts des modernes ont eu plus de succès que ceux des anciens. Dès lors il est à propos d'examiner si réellement on a mieux fait qu'autrefois, si l'on a suivi une marche plus rationnelle, et si l'on est arrivé à quelque chose de positif.

Commençons par rappeler brièvement ce que l'on savait :

1°. Certains calculs tardent peu à s'altérer quand on les met en contact avec de l'eau pure : ce liquide finit même par les détruire, surtout s'il est courant, s'il a une température élevée, et s'il agit sur des pierres friables, dépouillées de leur couche extérieure, ou mieux encore fragmentées. Une multitude d'expériences ont constaté la puissance de l'eau sur les calculs hors de la vessie; et, en agissant sur table, comme l'on dit, on a pu suivre l'action du menstrue dans toutes ses nuances, dans toutes ses particularités. On a remarqué notamment que certaines substances se détruisent avec plus de facilité que d'autres, d'où il résulte que la concrétion sur laquelle on opère acquiert parfois des formes bizarres. Le résultat peut tenir ou à un effet purement mécanique, ou à un phénomène de dissolution; l'acide urique et les urates alcalins sont solubles dans l'eau, plus à chaud qu'à froid; les phosphate, carbonate et oxalate de chaux ne le sont point; le phosphate ammoniaco-magnésien se dissout en petite quantité dans ce liquide, et l'oxide cystique en plus faible proportion encore.

2°. Rien n'est plus facile que d'accroître la propriété dissolvante de l'eau, en y ajoutant ou des acides ou des alcalis. Que le mélange ait lieu dans nos laboratoires, ou qu'il s'effectue dans les entrailles de la terre, les effets sont les mêmes. Ainsi les alcalis augmentent la solubilité de l'acide urique, parce que les urates alcalins sont environ trois fois plus solubles

que lui; l'eau de chaux agit à peu près de même; la potasse dissout le mucus vésical; l'acide carbonique rend solubles le phosphate et le carbonate calcaires.

3°. Beaucoup de substances mises en contact avec la peau, l'estomac, les bronches, les membranes séreuses, le sang ou le parenchyme des organes, passent dans l'urine. De ce nombre sont surtout les alcalis et certains acides. MM. Woehler et Stehberger ont joint au récit de leurs curieuses expériences l'indication des phénomènes analogues qui avaient été observés avant eux.

De tous ces faits, connus et enregistrés, la pratique médicale n'avait retiré aucun fruit : la dissolution des calculs dans les voies urinaires ne s'en offrait pas moins comme un but auquel on perdait l'espoir d'arriver.

De nouvelles recherches ont été entreprises par quelques modernes, spécialement par MM. Chevallier et Petit, mais sur une échelle peu étendue, en se bornant à un seul dissolvant, les alcalis, et à la forme sous laquelle il se présente naturellement dans les eaux thermales de Vichy, qui, avec de l'acide carbonique, contiennent environ un deux-centième de carbonate de soude. Voici le précis des résultats :

1°. Des calculs divers, entiers ou morcelés, placés dans des sacs de tulle de coton ou dans des paniers d'osier, et plongés au sein des sources, avaient perdu, au bout d'un certain laps de temps, une partie de leur poids, et quelques-uns même avaient disparu en totalité.

2°. Des malades qui prenaient les eaux de Vichy en bains et en boisson, ont rendu des calculs entiers ou morcelés; leurs souffrances ont diminué ou disparu.

Sous le premier point de vue, les nouvelles expériences ne présentent rien à quoi l'on ne dût s'attendre d'avance, et le contraire seul de ce qui est arrivé aurait pu exciter la surprise.

Cependant les résultats que MM. Chevallier et Petit ont publiés ne s'accordent point ensemble. Un exemple, pris au hasard entre plusieurs, suffira pour le prouver.

Suivant M. Petit, cinq calculs d'acide urique ou d'urate d'ammoniaque, pesant ensemble 118^{gr}15, et restés, terme moyen, vingt-sept jours dans l'eau, à une température de 38 à 39 degrés C., ont perdu 63^{gr}95 de leur poids, ou environ 53 pour cent. Selon M. Chevallier, trois pierres d'acide urique, du poids total de 19^{gr}25, avaient perdu, dans la même eau, au bout de 70 heures, 11^{gr}46, ou environ 60 pour cent, et au sixième jour, on ne trouva plus rien d'une autre qui pesait 5^{gr}39. En admettant, ce qui n'a rien d'improbable, que la destructibilité de cette dernière fût la même que celle des trois autres, il résulterait de là que la disparition totale des 24^{gr}64 aurait exigé, d'après M. Chevallier, environ cinq jours, ce qui en ferait à peu près 20 pour cent grammes; tandis que la destruction totale des 118^{gr}15 sur lesquels M. Petit a opéré, aurait demandé 50 jours d'immersion, c'est-à-dire 42 à 43 pour cent grammes, ou plus du double de ce qui ressort des

nombres donnés par M. Chevallier. Rien n'explique une si énorme différence entre les résultats de deux expérimentateurs opérant à la même époque, sur la même substance, dans la même eau. D'un autre côté, un demi-calcul d'acide urique, pesant 37 gr45, plongé par M. Chevallier dans une source à 44 degrés C., avait subi, au bout de 151 heures, une perte de 10 gr90, ou de 29 pour cent, de sorte qu'il lui aurait fallu environ 22 jours pour se détruire en totalité, ce qui fait près de 60 jours pour cent grammes. Mais une autre pierre, de même nature et du poids de 7 gr95, que ce chimiste laissa pendant 70 heures dans une source marquant 42 degrés C., perdit 3 gr60, ou environ 45 pour cent, de manière que 6 ou 7 jours en eussent vu opérer la destruction totale, ce qui donne approximativement 75 jours pour cent grammes. Il y a là encore quelque chose dont une différence de 2 degrés dans la température ne rend point compte.

Quoi qu'il en soit, si nous prenons la moyenne de ces quatre indications si différentes (20, 42, 60 et 75 jours), nous trouvons que 49 jours d'irrigation *non interrompue*, avec une sonde à double courant, seraient nécessaires pour opérer la destruction d'un calcul d'acide urique pesant 100 grammes (trois onces et deux gros), c'est-à-dire d'une pierre qu'il n'est pas fort rare de rencontrer. Encore faut-il faire abstraction de l'acide urique que la sécrétion rénale fournirait pendant celaps de temps, et dont on peut apprécier la quantité en évaluant, avec Cruikshank, le terme moyen de

cette sécrétion à 1100 grammes par jour, et, avec Berzelius, la quantité ordinaire de l'acide urique dans l'urine, à un millième; on aurait ainsi, pour les 43 jours, 53900 grammes d'urine, et 54 grammes d'acide urique, ce qui prolongerait l'opération de 26 à 27 jours, c'est-à-dire en porterait la durée à plus de deux mois et demi. Or, il résulte des expériences de Hales qu'à l'aide de la sonde à double courant cet expérimentateur faisait passer par heure 200 pouces cubes d'eau dans la vessie d'une biche: la vessie du malade recevrait, d'après cela, pendant les deux mois et demi, une masse d'eau de 360,000 pouces cubes. En supposant que tout l'alcali des eaux de Vichy bues par un malade s'échappât du corps par la voie des reins, ce qui n'est pas probable, cette masse d'eau serait celle aussi que le sujet devrait se résoudre à boire, s'il préférerait la voie de l'estomac à la méthode directe des irrigations.

Je laisse à penser si la poche urinaire et l'estomac supporteraient un semblable traitement. Les chimistes commencent à se persuader que l'estomac ne peut être comparé à une cornue; ils ne tarderont pas non plus à être convaincus qu'on ne saurait assimiler la vessie à un sac de tulle de coton ou à un panier d'osier.

Au reste, l'expérience a déjà prononcé, non pas, il est vrai, sur les irrigations alcalines, mais sur celles de nature acide; non sur l'homme, mais sur les animaux, qui, en pareil cas, doivent être soumis les premiers à l'expérimentation. Il a été fait des recherches

à ce sujet dans l'école d'Alfort; M. Dupuy a constaté qu'on est bien parvenu à dissoudre un calcul (de carbonate calcaire) dans la vessie d'un cheval, en y injectant de l'eau vinaigrée; mais, après un long traitement, on fut obligé d'abandonner l'animal, qui se trouva atteint d'une paralysie de la vessie et de tout le train de derrière.

J'aurais bien d'autres remarques analogues à faire sur les deux ouvrages de MM. Petit et Chevallier; mais celle-ci me paraît suffisante. Ces deux auteurs semblent avoir pris plaisir à changer de rôle ensemble: le médecin s'appesantit avec une sorte de complaisance sur les détails chimiques, tandis que le chimiste les effleure à peine, et se livre à des recherches d'érudition, à des digressions médicales au milieu desquelles l'abandonnent trop souvent la sagacité et la critique qui n'auraient pas manqué de le guider dans des élucubrations plus en harmonie avec ses travaux habituels. Comment, par exemple, a-t-on pu oublier que les résultats d'une expérience ne sont applicables qu'à des cas dans lesquels reparaissent exactement les mêmes circonstances? Or, pour rester fidèle à ce principe, il fallait, comme l'ont fait Morand, Kirkpatrick, Newcome et Hartley, pour l'eau de chaux, immerger les calculs, non point dans les sources de Vichy, mais dans l'urine des malades soumis à l'usage de ces eaux, en ayant soin de la maintenir à la température du corps et de la renouveler fréquemment. C'était le seul moyen de se placer dans des conditions analogues à celles sur lesquelles le pra-

ticien doit régier sa conduite. En suivant cette marche, on se serait trouvé tout naturellement conduit à rechercher non seulement la capacité de saturation de l'acide urique et le degré exact de solubilité des divers urates neutres ou basiques, soit dans l'eau pure, à des températures diverses, soit dans des dissolutions salines simples, ou composées, mais encore à entreprendre une analyse comparative de l'urine avant et après l'administration des bicarbonates alcalins, tant chez l'homme en santé, que chez les sujets graveleux et surtout calculeux. Toutes ces données auraient bien pu n'avoir aucun résultat immédiat pour la thérapeutique; mais elles auraient servi la science et comblé une lacune qu'on s'afflige d'y voir: car, par exemple, si la solubilité de l'urate d'ammoniaque est à peu près égale à celle des urates de potasse et de soude, ainsi qu'on le dit, comment pourrait-il y avoir de l'avantage à remplacer le premier de ces sels par l'un des deux autres?

Il est donc clair que, sous le rapport scientifique, la solution du problème n'a point fait jusqu'ici un seul pas. Nous n'avons rien appris de nouveau, sinon, d'une manière très-vague, qu'il y a des variations individuelles dans la manifestation et la durée de l'alcalescence de l'urine, après l'usage des eaux de Vichy. Ce résultat est minime.

Examinons maintenant la partie pratique des nouvelles recherches, et voyons d'abord ce qu'on doit penser des malades qui rendent des concrétions urinaires à Vichy.

Beaucoup de calculeux rendent spontanément, à la suite de coliques néphrétiques, ou sans douleurs préalables dans les lombes, des graviers, des calculs même d'un volume assez considérable, les uns lisses et plus ou moins arrondis, les autres parsemés de facettes, d'enfoncements ou d'aspérités. Chaque praticien a pu observer de pareils cas; pour mon compte, j'en ai rencontré un grand nombre, et je me suis convaincu que toutes les nuances imaginables de forme, de couleur, d'inégalité, de volume, sont susceptibles de se présenter. L'expulsion de ces calculs a lieu surtout lorsque l'action contractile de la vessie se trouve excitée d'une manière quelconque. Ainsi un voyage, une course en voiture et des boissons abondantes la provoquent fort souvent. D'un autre côté, les bains et tout ce qui contribue à relâcher les tissus du périnée, sont aussi des circonstances favorables. Le mécanisme de cette expulsion saute aux yeux, et cependant on paraît l'avoir méconnu: tant est grande la prévention avec laquelle on observe certains faits! Un malade qui se trouve aux eaux rend-il des graviers au bout de quelques jours? on veut que ce soit, non parce qu'il a changé de régime, parce qu'il est venu se placer dans des circonstances différentes, qui ont augmenté la faculté expulsive des organes, mais parce que les principes minéralisateurs de l'eau, introduits dans l'économie, ont fondu ou disgrégé la pierre, et l'on dit que celle-ci sort uniquement parce qu'elle a été diminuée de volume ou réduite en fragments. Les graviers présentent-ils des inégalités, des pointes, des anfractuosités?

on s'extasie sur les effets miraculeux de l'eau, dont on prétend que par là l'action est devenue palpable. Mais, je le répète, ces phénomènes s'offrent à chaque instant dans la pratique, même chez des malades qui ne sont soumis à l'action d'aucun moyen thérapeutique.

Une autre circonstance, cependant, est plus propre encore que celle-ci à entretenir l'illusion : je veux parler du morcellement spontané des pierres vésicales.

On ne s'est point assez occupé de la texture des calculs et de leurs divers modes de développement ; on n'a pas apprécié l'influence exercée par les substances qui servent de moyen d'union à leurs éléments amorphes ou cristallins. J'approfondirai ces diverses questions dans un traité de l'affection calculieuse que j'imprime en ce moment ; ici je me contenterai de relever un fait que l'expérience journalière met à portée de constater : c'est que certains calculs, la plupart d'acide urique ou d'urate d'ammoniaque, et un petit nombre de phosphates terreux et d'oxalate calcaire, sont susceptibles de se rompre spontanément dans la vessie, et que les éclats qui n'ont pas trop de volume peuvent ensuite être expulsés avec l'urine. Les malades rendent alors des fragments d'une forme et d'une grandeur variables, qui ne diffèrent de ceux qu'on trouve dans l'urine des sujets lithotritiés, qu'en ce qu'ils sont garnis de facettes plus petites, et non accompagnés de détritüs. Quelques malades ont rendu sous mes yeux ces éclats, qui deviennent plus durs par la dessiccation, sans cesser d'être cassants ; d'autres les avaient expulsés précédemment et les conservaient dans des boîtes,

comme celui dont le traducteur de Hartley nous a transmis l'histoire. Presque tous s'étaient crus guéris après la sortie d'un ou plusieurs de ces corps anguleux; mais, pour la plupart, l'erreur ne fut pas de longue durée: car le retour des douleurs et même l'expulsion de nouveaux fragments venaient leur prouver, au bout de quelque temps, que la vessie recélait encore des concrétions. Cette remarque a été faite sur quelques sujets auxquels la lithotritie put être appliquée, et chez d'autres pour lesquels il fallut recourir à la taille. Elle a été répétée aussi dans des circonstances plus graves, où les désordres locaux et généraux étaient si avancés que toute opération se trouvait impraticable. J'ai vu mourir trois de ces derniers malades; l'ouverture des corps a démontré que la nature des calculs ne différait pas de celle des fragments qui avaient été rendus pendant la vie; mais elle n'a rien fait apercevoir de particulier dans la disposition du viscère où la division spontanée s'était opérée. Un autre s'est présenté tout récemment dans le service des calculs; il prenait depuis quelques jours des préparations de quinquina, comme tonique et fébrifuge; au moment où l'on s'y attendait le moins, il rendit plusieurs éclats de pierre semblables à ceux qu'il me dit avoir déjà expulsés à différentes époques et en nombre considérable. Cette expulsion, qui dura plusieurs jours, ne changea rien à sa position, et il sortit de l'hôpital sans avoir subi d'opération, le délabrement de sa santé n'ayant pas permis d'en hasarder aucune. On n'est point encore parvenu à préciser la cause

de cette particularité que présente l'affection calculuse. Chez plusieurs malades que j'ai observés, la vessie contenait des pierres multiples, et c'est toujours sur les plus petites qu'avait porté le morcellement; deux d'entre eux se livraient depuis long-temps à des efforts violents pour satisfaire au besoin d'uriner. A la suite de ces contractions vésicales, ils commencèrent à rendre des éclats de pierre; tous deux furent guéris ensuite par la lithotritie, et l'histoire de l'un d'eux se trouve dans le Parallèle. On pourrait croire que les contractions énergiques de la vessie, en serrant les calculs les uns contre les autres, contribuent à produire le phénomène. Cependant je dois dire qu'il a été vu aussi dans des cas de pierre unique, que je l'ai d'ailleurs observé moi-même chez des sujets dont la vessie ne se contractait point avec force, et qu'il coïncide toujours avec un mode particulier de texture des concrétions urinaires.

Ce qui est incontestable, et ce qu'il importe surtout de noter ici, c'est que ce morcellement spontané a lieu fort souvent. Sa fréquence est même telle qu'on ne comprend pas comment M. Ségalas, qui en a communiqué un exemple à l'Académie de Médecine, a pu le présenter comme une chose extraordinaire et presque merveilleuse. Il est résulté de là une de ces méprises auxquelles s'exposent toujours ceux qui concluent avec trop de précipitation d'un événement isolé. M. Ségalas n'avait peut-être en vue que de fournir quelque aliment à la curiosité de la docte assemblée; mais il a induit en erreur les personnes qui ne sont pas en me-

sure de faire des observations : ainsi M. Chevallier a rappelé ce fait en preuve de la puissance du carbonate de soude sur les calculs contenus dans la vessie, comme jadis on en avait allégué d'analogues en faveur du remède Stéphens et de l'eau de chaux.

La plupart des malades chez lesquels j'ai rencontré la fragmentation spontanée des calculs n'avaient été soumis à aucun traitement spécial jusqu'au moment où ils s'aperçurent qu'ils rendaient des éclats. Plusieurs ont ensuite employé divers moyens, notamment des substances alcalines, et ils ont continué de rendre des pierres; mais rien ne prouve que les médicaments y aient été pour quelque chose, puisque l'expulsion des calculs avait commencé auparavant. J'ajouterai, du reste, par opposition, que les traitements combinés avec le plus d'habileté et suivis de la manière la plus ponctuelle n'ont pu amener le même résultat dans des circonstances qui semblaient être identiques en tous points.

Maintenant, ces morcellements spontanés de pierres vésicales peuvent tout aussi bien avoir lieu quand les malades font usage des eaux minérales, celles de Vichy, par exemple, qu'en toute autre occurrence; et l'expulsion des fragments est même alors d'autant plus fréquente que les calculeux qui vont aux eaux boivent beaucoup plus qu'ils ne le faisaient d'habitude. La quantité seule de la boisson suffirait déjà pour exciter une copieuse sécrétion d'urine; mais si l'eau est, en outre, de nature à influencer spécialement la fonction des reins, la quantité de l'urine peut devenir bien plus

considérable que dans l'état ordinaire : aussi n'est-il pas rare alors, comme je l'ai dit, que les malades rendent des graviers ; et s'ils portent ces sortes de pierres cassantes dont je viens de parler, les fragments seront d'autant plus facilement expulsés, qu'indépendamment du flot accru de l'urine, la contractilité de la vessie se trouve sous l'empire d'une surexcitation. Mais de pareils faits, en présence desquels le peuple est excusable d'attribuer des vertus lithontriptiques à un assez grand nombre d'eaux minérales de France et des pays étrangers, n'autorisent point le médecin à partager des croyances non raisonnées. Ils se reproduisent également après l'usage de toutes les boissons diurétiques, même de l'eau pure prise en grande quantité, et il y avait presque de la naïveté à venir, comme l'a fait M. Ségalas, mettre sous les yeux d'une Académie, des graviers ou des fragments calculeux rendus par un malade qui faisait usage d'une boisson acidulée ou de bière. Si ce médecin avait eu plus souvent occasion de voir, s'il se donnait la peine de jeter les yeux sur les divers ouvrages qui traitent de la pierre, j'ai l'intime conviction qu'il se serait abstenu de mettre en lumière des observations sans intérêt, qui ne peuvent qu'entretenir des idées fausses dans la science : car personne n'ignore que c'est principalement sur des faits décousus, mal étudiés et interprétés plus mal encore, qu'ont été échafaudés tous les panégyriques des dissolvants. Des succès précaires et de fausses analogies préparent la vogue, l'enthousiasme fait le reste, et quelquefois ensuite ce n'est pas trop de mille cruels

désappointements pour renverser une erreur, à la réédification de laquelle travaille sans cesse l'inépuisable crédulité du public.

Ainsi, de ce que les calculeux rendent des graviers à Vichy et ailleurs, on n'est point en droit de conclure que l'eau minérale a rongé, atténué ou brisé des pierres contenues dans leur vessie.

Mais on insiste, et l'on se fonde sur un changement de couleur dans les graviers rendus successivement; les premiers, par exemple, étant bruns ou rouges, et les derniers blancs. Cet argument n'est pas nouveau, car il avait déjà été employé par Hales et par Whytt. M. Bigel, de Varsovie, a également parlé naguère de calculs rouges qui, suivant lui, étaient devenus blancs, dans sa propre vessie, sous l'influence des eaux de Carlsbad. M. Petit attribue aussi à celle des eaux de Vichy une couche blanche d'un sel soyeux, très-douce au toucher, qu'il a remarquée à la surface des petites pierres rendues par certains malades.

Il n'est pas rare; en effet, que des graveleux ou des sujets qui ont subi, soit la cystotomie, soit la lithotritie, mais dans la vessie desquels l'opérateur avait laissé des fragments de pierre, comme il advint au docteur Bigel, rendent aux eaux minérales, de même qu'ailleurs, des graviers d'une autre couleur que celle de la substance qui constituait les précédents ou la concrétion primitive. Mais cette couleur ne tient pas à une action exercée par les eaux sur la croûte extérieure: car on ne conçoit pas comment une masse brune ou rouge d'acide urique produirait un urate de

potasse ou de soude blanc : que deviendrait la matière colorante , au milieu d'une substitution qui ne pourrait se faire que molécule à molécule ? La coloration qu'on invoque ici dépend d'une nouvelle couche, presque toujours phosphatique, parfois, peut-être, due à de l'urate alcalin, qui se dépose à la surface du corps étranger, et qui se développe spécialement sous l'influence de l'état catarrhal de la vessie, que d'ailleurs cet état se soit déclaré sous l'influence de la médication à laquelle le malade est soumis, ou qu'il résulte seulement de la présence du calcul. On conçoit alors que celui-ci soit enveloppé d'abondantes mucosités, comme le fait remarquer M. Petit, et comme Whytt l'avait dit avant lui; que ses angles et ses bords soient émoussés, arrondis, comme le rapporte M. Bigel. Mais, loin de diminuer, le fragment s'est accru, et sa composition primitive n'a pas changé; seulement il s'est recouvert d'un dépôt d'autre nature.

Sous ce rapport donc encore, les faits observés à Vichy mènent à des conclusions fort différentes de celles qu'on en a tirées. Voyons si celles qu'on a déduites de la cessation ou de l'adoucissement des souffrances sont plus légitimes.

Ce n'est pas un des traits les moins saillants de l'affection calculieuse que la variabilité infinie des douleurs qu'elle détermine. Sans parler des malades qui dévorent pour ainsi dire leurs sensations, dans la crainte d'acquiescer la certitude d'un mal qu'à toute force ils ne veulent point avoir, tant les appareils chirurgicaux leur inspirent d'effroi, ni de ceux dont la sensibilité

obtuse peut à peine être mise en jeu par les plus vives excitations, on sait qu'il s'en rencontre chez lesquels les symptômes sont si vagues et si incohérents qu'on peut très-aisément se méprendre sur leur source, et ne pas soupçonner qu'ils dépendent d'une pierre, dont l'ouverture du corps vient cependant révéler l'existence, souvent même l'énorme volume. Les exemples abondent dans les auteurs : Bonet et Morgagni, entre autres, en rapportent plusieurs, et pour en citer au moins un ici, je rappellerai l'histoire de cet homme dans la vessie duquel on trouva une pierre de vingt-cinq onces, qui n'avait causé, pendant la vie, qu'une douleur légère et fort intermittente au périnée. Mais, à part ces cas, qui sortent de la ligne ordinaire, nul praticien n'ignore que les calculeux ne souffrent pas d'une manière continue, et que leurs douleurs reviennent par accès, en général d'autant plus rapprochés que l'affection est plus ancienne et plus développée. Il y a mieux encore, la vessie semble quelquefois s'accoutumer à la présence du corps étranger, et cela, non seulement au début, car beaucoup de malades ne souffrent alors que de loin en loin, mais même à une époque plus avancée. Bonet parle d'un homme chez lequel il y eut une interruption de cinq ans, et d'un autre dont les douleurs s'effacèrent depuis le bas-âge jusqu'à la trente-cinquième année. J'ai rencontré tout récemment un malade, âgé de quarante-cinq ans, qui avait la pierre depuis son enfance, et qui succomba au milieu des plus cruelles angoisses ; les souffrances avaient pour ainsi dire cessé pendant vingt années, à tel point même que

ce malade ne faisait remonter qu'à six mois, époque de la reprise des douleurs, l'existence du calcul, qui cependant offrait un volume considérable, et avait assez profondément altéré sa constitution pour rendre toute opération impraticable. On voit même certains sujets, dont les souffrances avaient tellement ruiné la constitution, que toute opération semblait contre-indiquée, cesser inopinément de se plaindre, on du moins n'éprouver que des incommodités supportables, et se rétablir au point de faire croire que le calcul a disparu. J'ai observé un cas de ce genre avec MM. Fouchier et Marjolin; il s'agissait d'une pierre dont l'origine remontait à plus de quarante ans; au moment où nous fûmes consultés, le délabrement de la santé interdisant toute espèce d'opération, on dut se borner à l'usage des palliatifs, et cependant, depuis sept années, le malade continue de vivre dans un assez bon état.

On n'explique pas toujours, à beaucoup près, l'intermittence des douleurs chez les calculeux; néanmoins on y parvient quelquefois. La vessie, par exemple, peut être garnie de cellules, et la cessation temporaire ou définitive des souffrances tenir à ce que les pierres se logent pour quelque temps ou à demeure dans ces cavités. J'aurais bien des exemples à en donner; mais je ne contenterai de citer la Lettre de Schreiber à Haller, au sujet d'un homme qu'on disait avoir guéri par l'emploi du remède Stephens, et à la mort duquel on découvrit neuf calculs contenus dans six cellules vésicales. De même aussi, la concrétion peut se cantonner

ner dans une espèce de poche située entre la prostate et le rectum. Il y a peu de temps qu'un cas assez curieux de ce genre s'est offert à Paris : un malade souffrait depuis long-temps, et l'on observait chez lui les signes de plusieurs lésions organiques, notamment dans l'appareil urinaire. Après avoir employé divers médicaments, on pensa qu'il pouvait exister une pierre ; mais le cathétérisme, ce qui lui arrive souvent, même entre d'habiles mains, n'en annonça point, quoique l'excavation dont je viens de parler en renfermât une du volume d'un gros œuf, qu'on découvrit à l'ouverture du corps. Si les fondants avaient été mis en usage dans ce cas, que la pierre fût venue à se déplacer, ainsi qu'on le voit fréquemment, et qu'ensuite elle fût rentrée dans la poche, de manière à n'être plus retrouvée avec la sonde, on n'aurait peut-être pas manqué de dire qu'elle avait été dissoute. Walpole, dans la vessie duquel on découvrit trois calculs, ne s'était-il pas cru guéri, après avoir, chaque jour, pendant dix années, bu trois pintes d'eau de chaux et pris une once de savon ? Frank ne rapporte-t-il pas l'histoire d'un homme qui, pendant quatorze années, prit journellement une demi-once de savon et trois livres d'eau de chaux, ce qui n'empêcha pas qu'à sa mort on découvrit chez lui une pierre vésicale du poids de onze onces ?

En effet, quand ces interruptions, cette cessation plus ou moins complète et prolongée des douleurs de la pierre sont survenues pendant l'emploi d'une substance réputée fondante, un observateur superficiel peut croire et dire que la pierre s'était dissoute, qu'elle avait

disparu par l'effet du médicament. Tous les praticiens ne se conduisent pas comme Dehaen, qui, pour s'assurer de la guérison réelle d'un homme dont les souffrances cessèrent après qu'il eut pris, en huit mois, dix-sept livres de savon et quinze cents livres d'eau de chaux, avec autant de lait, le sonda et constata que la vessie n'avait pas cessé de contenir une pierre. La plupart s'en rapportent au dire des malades, ou, tout au plus, comme M. Petit, les soumettent à l'épreuve d'une rude voiture courant sur un chemin rocailleux. Viennent ensuite des auteurs peu difficiles sur le choix des matériaux, qui s'emparent de la croyance aveugle du peuple, de la croyance empirique du médecin, et les formulent en axiôme, sans même songer à mettre en discussion le *post hoc*, *propter hoc*, source de tant de mécomptes, en médecine comme ailleurs. Personne aujourd'hui ne conserve de doute à l'égard des faits anciens, dont fourmillent tant de livres oubliés, bien que plusieurs, ceux de Hales et de Whytt, par exemple, valent au moins autant que les plus modernes : une triste expérience a trop souvent appris que ces faits étaient sans portée. Les nouveaux auraient-ils plus de valeur ? N'hésitons pas à dire que non : car ils portent précisément le même cachet que ceux qui ont maintenant perdu tout crédit, et ne sont ni moins vagues ni moins dépourvus de tout ce qui est nécessaire pour entraîner la conviction. On a trop légèrement conclu de quelques observations incomplètes, dont les seules conséquences légitimes sont que, parmi les malades traités par les eaux de Vichy ou par les bi-carbonates alcalins,

il s'en trouve qui présentent exactement les mêmes phénomènes que ceux qu'on observe en l'absence de toute médication, et par le fait d'autres causes.

A-t-on d'ailleurs apprécié comme elle aurait dû l'être cette sortie spontanée de calculs parfois très-volumineux qui s'observe à Vichy, à Contrexeville, à Carlsbad, etc. ? A-t-on tenu un compte bien exact de toutes les souffrances qu'elle entraîne ? M. Petit parle d'un gravier du volume d'une grosse fève, dont l'expulsion nécessita les plus énergiques contractions vésicales, et ne fut même déterminée que par de fortes pressions exercées d'avant en arrière sur la concrétion, pour la faire cheminer. Assurément, une séance de lithotritie ne cause pas tant de douleurs et conduit plus vite au but. Si mon honorable confrère avait été témoin de la facilité avec laquelle on retire de l'urètre les calculs arrêtés à la fosse naviculaire, à l'aide des moyens que j'ai fait connaître, il se serait abstenu d'une manœuvre qui nous reporte vers l'enfance de l'art.

A l'instar de tous ceux qui se sont occupés de la dissolution des concrétions vésicales, M. Petit fait un effrayant tableau de l'affection calculeuse, de l'incertitude et du danger des moyens curatifs, même les plus nouveaux. Aussi long-temps que les malades furent placés entre les douleurs atroces de la pierre et la perspective de la taille, il était difficile de ne pas déplorer leur situation. Mais depuis que la lithotritie a pris rang parmi les opérations chirurgicales, l'existence d'un petit calcul dans la vessie d'un homme bien portant d'ailleurs, est une chose peu sérieuse ; on peut la considé-

rer comme le moindre de tous les accidents auxquels l'appareil urinaire est exposé. Le cas ne devient grave que quand, ayant trop compté sur les dissolvants, on a laissé les organes se détériorer, et le corps étranger grossir assez pour rendre la lithotritie difficile, incertaine ou impossible. M. Petit a donc tort de dire que le traitement par les bi-carbonates alcalins ne fait courir aucun danger. Tout ce qui entraîne une perte de temps, dans une maladie où le temps a tant d'importance, est éminemment dangereux. Je viens d'avoir sous les yeux une dame qui naguère encore faisait le charme de la haute société, toutes les fois que la maladie calculieuse lui laissait quelque répit; comme elle rendait parfois des graviers, on lui conseilla de se rendre à Vichy, où ses douleurs redoublèrent d'intensité; mais elle expulsa de petits calculs en plus grande quantité, et se félicita de l'efficacité des eaux; après la saison, les douleurs revinrent à peu près au même degré où elles étaient auparavant, et la malade demeura ainsi pendant neuf à dix mois. Étant allée de nouveau à Vichy, elle éprouva les mêmes effets que l'année précédente; à son retour, l'excès de souffrance causé par l'usage des eaux s'apaisa, soulagement que l'on considéra comme une amélioration. Dans le courant de l'hiver, la malade fut assaillie de douleurs plus vives et plus prolongées. Appelé près d'elle, je reconnus l'existence d'une pierre; mais l'état général était déjà trop mauvais pour permettre de recourir à aucun moyen chirurgical. Si, au lieu de se bercer d'un chimérique espoir, on avait tout d'abord exploré la vessie et attaqué le

calcul, cette malheureuse dame ne se serait point éteinte au milieu des inexprimables angoisses qui terminent la vie de tant de malheureux malades.

A côté de ce fait je pourrais placer une longue liste de cas analogues tirés des auteurs ou recueillis dans ma pratique, qui constatent combien est grand le nombre des calculeux auxquels deviennent funestes leur imprudente temporisation et leur croyance en la puissance illusoire des dissolvants.

Les travaux entrepris dans l'espoir d'arriver à dissoudre les calculs vésicaux sont trop louables en eux-mêmes pour que personne songe jamais à les déprécier; mais, entre le but, qui fuit à chaque pas qu'on fait pour s'en rapprocher, et les résultats éphémères qu'on invoque à l'appui d'opinions préconçues, il y a un abîme qu'on ne saurait franchir sans trahir les devoirs les plus sacrés. Les miracles du remède Stephens, de l'eau de chaux et de la lessive des savonniers, ne sont pas assez loin de nous pour qu'on ait oublié dans quelles affligeantes méprises tombèrent alors les observateurs les plus graves et les plus consciencieux. Profitons des fautes de nos prédécesseurs, et garantissons-nous des écueils qu'ils ont rencontrés. Nous savons aujourd'hui de la manière la plus positive, ce qu'ils n'avaient fait qu'entrevoir, qu'on peut modifier la sécrétion rénale et la nature de l'urine; s'il ne suit pas de là qu'on puisse dissoudre, disgréger, détruire les calculs, il est permis au moins d'espérer qu'on trouvera un jour les moyens d'en arrêter les progrès, même d'en prévenir jusqu'à un certain point la formation. Que nos expérimentateurs

se renferment dans ce cercle, déjà bien assez large, et s'ils y font des découvertes réelles, ils rendront un éminent service.

FIN.

Depuis 1824, j'ai eu presque tous les ans une lutte à soutenir contre M. Leroy, au sujet, soit de l'invention, soit de l'application de la lithotritie. Jusqu'ici j'avais mal compris cette insistance sur des questions qui ne paraissaient plus⁸ comporter de débats. M. Leroy vient de m'éclairer; les motifs de sa conduite nous ont été révélés en 1839 : il a ~~un~~ besoin de faire du bruit, et il en fera dit-il « *que la considération et la fortune prendront leur source autre part que dans l'opinion de ceux qui sont capables de nous connaître et de nous juger,* » et il ajoute : « *Plaise à Dieu que j'y renonce bientôt, et que nous rentrions dans des voies toutes scientifiques, pures de tout charlatanisme!* » Ainsi M. Leroy se reconnaît, quant à présent, en dehors de la science. Dès lors, les moyens auxquels il a recours, quelque étranges qu'ils soient, ne doivent plus surprendre. Mais

quoiqu'en dehors de la science, M. Leroy ne s'interdit pas d'y faire des excursions pour donner du relief à ses annonces industrielles. J'ai cru utile de rétablir l'inexactitude de quelques faits qu'il avait dénaturés ; tel est le but de cette lettre. Les paris sont les moyens extra-scientifiques que M. Leroy affectionne le plus cette année, *pour faire venir à lui la fortune et la considération* ; il veut parier, mais avec moi seulement ; car il a refusé une proposition de même nature qui lui a été faite par un autre médecin. Comme ce moyen ne me convient pas plus que *l'arbitrage et le partage* qu'il m'avait aussi jadis proposés, M. Leroy s'est fâché : il ne se borne pas, comme par le passé, à quelques lignes de personnalités ; ce sont aujourd'hui de longs articles d'éloges pour lui et de dénigrement pour les autres, qu'il insère, à trois francs la ligne, dans les annonces de la presse quotidienne. M. Leroy peut en prendre tout à son aise ; il sait que je ne le suivrai pas sur ce terrain.